

AUJOURD'HUI

Éditorial

En lançant une infime partie de sa gigantesque armée contre le Koweït, le président Saddam Hussein vient d'ajouter un triste fleuron à un carnet de route déjà passablement inquiétant et terni, écrit Paul-André Comeau. **Page 6**

Idées

L'évaluation scolaire prend souvent l'allure d'un marchandage entre l'évaluateur et l'évalué, écrit le sociologue Michel Salmador Louis. **Page 7**



Benoît Bouchard

Blitz conservateur dans Laurier/Sainte-Marie

Le ministre Benoît Bouchard et toute une brochette de ses collègues députés et ministres étaient de passage dans Laurier/Sainte-Marie hier pour épauler le candidat conservateur Christian Fortin. M. Bouchard a écarté le recours à l'armée pour dénouer la crise à Oka et Kahnawake. **Page 2**

Plus de pratique pour apprendre à conduire

La Société de l'assurance automobile du Québec s'apprête à recommander au gouvernement que le nombre d'heures de pratique pour apprendre à conduire soit accru, mais en retour que soient éliminés les cours théoriques. **Page 3**



Max Yalden

Yalden juge inutile le recours à l'armée

Le président de la Commission canadienne des droits de la personne, Max Yalden, témoignait hier devant le comité sénatorial constitué pour analyser la crise autochtone. **Page 3**

Pas de pitié à Trinidad

Les insurgés qui ont tenté au cours de la dernière semaine de renverser le gouvernement de Trinidad et Tobago seront traduits en justice, sous des accusations diverses pouvant entraîner la peine de mort. **Page 5**

Détente en Roumanie

Le leader étudiant Marian Munteanu, devenu depuis son arrestation à la mi-juin un symbole de l'opposition roumaine, sera libéré aujourd'hui, ont annoncé hier les autorités de Bucarest. **Page 4**

L'Irak avale le Koweït

Bagdad installe un gouvernement provisoire

d'après AP, AFP et Reuter

KOWEÏT — Hier à l'aube, l'Irak a envahi le Koweït et y a installé un « gouvernement libre provisoire » soutenu par Bagdad. Les autorités irakiennes ont prétendu avoir été « appelées » par ce gouvernement, pourtant directement installé après l'intervention militaire.

Vingt-quatre heures après les débuts de l'opération, les forces irakiennes, d'une supériorité écrasante en nombre et en puissance de feu, semblaient contrôler complètement

le petit émirat neuf fois moins peuplé et 24 fois moins étendu que l'Irak.

Le rapport des forces armées des deux pays s'établit comme suit : un million de soldats du côté irakien (pour une population de 17,7 millions) contre 20 300 du côté koweïtien (2 millions d'habitants); 5500 tanks contre 275; 513 avions (dont les MiG soviétiques les plus sophistiqués) contre 36; et 51 vaisseaux contre 46.

Le « gouvernement du Koweït libre » qui a pris le pouvoir a affirmé

avoir confisqué la fortune de l'émir, cheikh Jaber al-Ahmad al-Sabah, du prince héritier et premier ministre, cheikh Saad al-Abdallah al-Sabah et de trois autres membres de leur famille.

Selon l'ambassadeur du Koweït en Belgique, Ahmed al-Ebrahim, les combats auraient fait 100 à 200 morts ou blessés du côté koweïtien. Un frère cadet de l'émir, le prince Fahd, a été tué dans le palais de l'émir mitraillé par l'armée de l'air irakienne, a-t-on appris de source diplomatique.

On ignore tout du gouvernement qui affirme maintenant contrôler tout le Koweït. Il a accusé la famille al-Sabah d'avoir dilapidé dans la corruption les richesses de la nation. Il a dissous l'Assemblée nationale, décrété un couvre-feu et fermé ports et aéroports.

L'Irak a affirmé hier avoir envahi l'émirat « à la demande » de ce gouvernement provisoire, dont Bagdad a dit qu'il a pris le pouvoir.

Selon le communiqué diffusé par

Voir page 8 : Koweït



Jaber al-Ahmad al-Sabah

Bourassa et les chefs s'entendent sur la surveillance des conditions préalables

Gilles Lesage
de notre bureau de Québec

LE PREMIER MINISTRE et les chefs autochtones ont amorcé le dialogue, hier, pour tenter de sortir de l'impasse où s'enlise la crise indienne, à Oka et à Châteauguay, depuis plus de trois semaines.

M. Robert Bourassa et les représentants de l'Assemblée des Premières Nations — sorte d'ONU des communautés amérindiennes du Canada — ont convenu de la mise sur pied rapide d'un mécanisme de surveillance des trois conditions préalables à la tenue de discussions sur le démantèlement des barricades et, par la suite, à des négociations sur le fond des problèmes.

Au cours d'une rencontre avec la presse, le chef du gouvernement et ses invités se sont évertués à faire valoir qu'ils veulent une solution négociée et pacifique.

En soirée, M. Bourassa a aussi rencontré les maires de la région de Châteauguay, qu'il a invités à faire preuve de patience et de modération, même si leur exaspération et celle de leurs concitoyens est facilement

compréhensible.

Acceptées par le ministre responsable, M. John Ciaccia, il y a déjà une semaine, les trois conditions préalables portaient sur : la libre circulation de la nourriture et autres nécessités courantes ; le libre accès des conseillers et leaders spirituels de la communauté de Kanatasake ; la présence d'observateurs internationaux indépendants. Mais l'on prétendait encore hier que ces principes n'étaient pas respectés par la SQ, qui aurait détenu six personnes qui tentaient de traverser le barrage policier avec des vivres.

Pour venir à bout de cette confiance, M. Bourassa et ses invités ont convenu d'un mécanisme de contrôle auquel, selon M. Ciaccia, les Warriors auraient déjà donné leur accord verbal. Si cette étape est franchie avec succès au cours des prochains jours, l'on entreprendra alors la deuxième phase, portant sur le démantèlement des barricades. Celles-ci enfin levées — personne hier ne risquait une prédiction — les véritables négociations seraient entreprises, sur la base des propositions du Québec et d'Ottawa.

Voir page 8 : Bourassa



PHOTO PC

Le chef des Premières Nations, Konrad Sioul, a servi un verre d'eau au premier ministre Robert Bourassa, hier, lors d'une conférence de presse.

La guerre s'intensifie entre le chef Martin et les Warriors

Le leader du Conseil de bande de Kanesatake porte plainte à la SQ pour menace de mort

Caroline Montpetit

LE CHEF du Conseil de bande de Kanesatake, George Martin, a formellement porté plainte à la Sûreté du Québec de Saint-Eustache hier contre un groupe de Warriors qui auraient violé son domicile, l'auraient menacé de mort et battu son chef-adjoint à Kanesatake, M. Jerry Étienne.

Par ailleurs, Me Jacques Lacaille, l'avocat du chef Martin, a fait savoir que son client en a « plein son casque et veut que les Warriors sortent. Il veut que toutes les factions extérieures quittent. Il veut que la communauté mohawk se prononce, qu'ils disent qu'ils sont fatigués. La communauté ne le fait pas.

« Il y a une pétition qui circule demandant aux Warriors de quitter. Les seules personnes qui peuvent obtenir que les Warriors quittent, ce sont les gens de la communauté », a-t-il fait valoir au nom de son client.

M. Martin et M. Étienne affirment qu'ils revenaient d'Ottawa mercredi soir, où ils rencontraient le comité exécutif de l'Assemblée des Premières Nations du Canada, lorsque cinq personnes vêtues comme des Warriors se sont présentées à sa maison de Kanesatake.

« Ils ont demandé aux deux hommes de sortir, puis ils ont lancé des roches sur la maison de M. Martin et

sur sa voiture, ils ont ensuite cassé des vitres avec des crosses de fusil, et défoncé la porte. M. Martin est sorti, et les Warriors ont frappé Jerry Étienne à la figure avant de décharger 20 rondes de munitions autour de la maison. Ils ont dit qu'ils reviendraient au cours de la soirée, mais M. Martin était déjà parti », rapporte Me Jacques Lacaille.

M. Martin, dont le leadership est toujours fortement contesté, a ensuite quitté le territoire de Kanesatake avec sa famille.

M. Martin a également adressé une demande formelle à Lauren Thompson, représentant d'Akwesasne posté à Oka, pour que tous les Warriors étrangers à Kanesatake se retirent pour permettre le règlement des revendications territoriales à Oka.

Me Lacaille affirme par ailleurs que l'exécutif de l'Assemblée des Premières Nations, sur lequel siègent notamment quelques chefs de bande d'Akwesasne, était arrivé à un consensus mercredi soir sur une résolution possible du conflit.

« Le Conseil de bande avait averti les autorités fédérales et provinciales d'un danger potentiel de violence lorsqu'une faction du Longhouse de Kanesatake a érigé des barricades pour empêcher le projet de développement d'un golf dans la forêt revendiquée par les Indiens », a ajouté ce pendant Me Lacaille.

Les Warriors de Kanesatake re-

prochent au Conseil de bande de Kanesatake d'avoir été de connivence avec la Sûreté du Québec, au moment de l'intervention policière contre les barricades de Kanesatake, le 11 juillet dernier.

Du côté des Warriors, on affirme que M. Martin tentait, mercredi, pour la quatrième fois en autant de nuits de défoncer les barricades mohawks sans subir la fouille réglementaire imposée par les Warriors.

« Mercredi soir, il a blessé un jeune homme avec sa voiture. Et c'est ce jeune homme qui l'a poursuivi jusque chez lui », affirme Joe Deom, porte-parole des Warriors de Kahnawake qui participe aux négociations.

M. Deom affirme de son côté que les Mohawks sont prêts d'arriver à une entente avec le gouvernement provincial sur les trois conditions préliminaires à la poursuite des négociations. Ces conditions comportent la libre circulation de la nourriture, la libre circulation des personnes et la présence d'observateurs internationaux.

« Au niveau de la circulation des personnes, nous ne voulons cependant accepter que les personnes qui sont bienvenues parmi nous », précise toutefois M. Deom.

D'autre part, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec est intervenue hier auprès des Warriors de Kanesatake pour permettre

Voir page 8 : Guerre

Le président sortant du Conseil de la langue française accuse Québec de n'avoir aucune stratégie

André Bellemare
de la Presse Canadienne

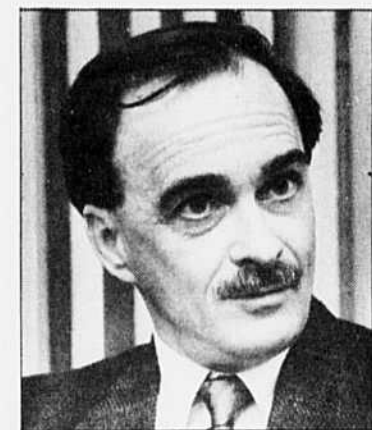
QUÉBEC — Les Québécois disposent de moyens adéquats pour améliorer le statut de la langue française mais, en ce qui regarde l'aménagement de la langue générale, le gouvernement du Québec n'a élaboré aucun plan d'ensemble ni stratégie d'intervention.

La Charte parle bien de la langue française et de la qualité de la langue, mais elle ne définit nulle part ni ne précise de quel français il s'agit.

Les Québécois se libèrent graduellement des perceptions négatives qu'ils entretiennent au sujet de leur langue, mais il est essentiel, pour le maintien du français au Québec, de faire en sorte que disparaisse tout sentiment de culpabilité ou tout complexe d'infériorité en ce qui le concerne.

Voilà les grandes lignes qui se dégagent du rapport du président sortant du Conseil de la langue française, M. Pierre Martel, qui disserte sur les enjeux importants pour l'avenir du français au Québec.

Dans une longue analyse de 23 pages de la situation de la langue française, il en vient à la conclusion que le français d'ici corres-



Pierre Martel

pond pour l'essentiel au français dit international, mais qu'il doit aussi refléter, par des marques particulières, notre réalité américaine et québécoise.

M. Martel rappelle et insiste encore sur deux recommandations que le Conseil a faites au gouvernement en mai 1990, soit la création d'un fonds québécois de données linguistiques et la rédaction d'un grand dictionnaire du français québécois.

« La plupart des communautés linguistiques disposent de semblables instruments même quand elles partagent leur langue avec d'autres peuples, écrit-il. C'est le

Voir page 8 : Président



VOIR BAIE-SAINT-PAUL 90

LE SYMPOSIUM DE LA JEUNE PEINTURE AU CANADA

du 3 août au 3 septembre

15 ARTISTES CANADIENS ET JAPONAIS VOUS ATTENDENT

Marcel Barbeau, Michel Beaucage, Steve-Michel Blondeau, Suzanne Dubuc, Jean-Pierre Gauthier, Vivian-Irène Gottheim, Suzanne Grisé, Sadashi Inuzuka, Keiko Kaneko, Kevin Kelly, Renée Lavallante, Normand Moffat, Nathalie Maranda, Akira Shimaya, William James Vincent.

Du 8 au 18 août: Présentation spéciale de films et de conférences

Pour information: (418) 435-3681

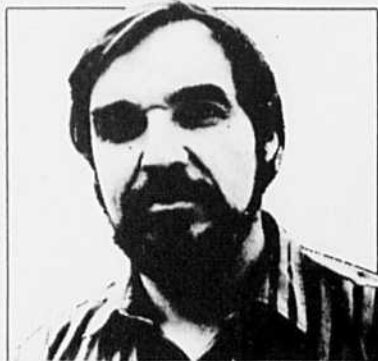
LE CENTRE D'ART DE BAIE-SAINT-PAUL 4, boulevard Faïard, Baie-Saint-Paul, Qué. G0A 1B0

Le menu de l'été

MAGINONS un instant que le Québec soit souverain, associé ou pas avec le Canada dans la Confédération des États nord-américains (la CENA). Robert Bourassa en est évidemment le premier ministre car, après tout, c'est lui qui a finalement réalisé le rêve de René Lévesque. Tout le monde l'avait d'ailleurs prédit, sauf Daniel Latouche, ce politologue qui avait quant à lui annoncé l'acceptation de l'accord du lac Meech et qui enseigne aujourd'hui son art dans un collège communautaire de la Basse-Côte-Nord.

Donc, nous vivons dans un pays indépendant et avons atteint à la plénitude notre destin grâce à une indépendance survenue sur le tard, mais qui aura tout de même empêché l'exode massif qui aurait inévitablement suivi l'élection de Jean Chrétien comme premier ministre.

De quoi aura l'air notre vie politique dans un tel contexte. Pour s'en faire une idée, il suffit d'additionner les événements des derniers jours. On y trouve de tout : de grandes et de petites choses, des revers et des victoires, des coups bas, des faits divers et de profondes interrogations. Prenez les Expos. On parle beaucoup par les temps qui courent de leur maintien à Montréal. Il est certain qu'advenant un changement de statut politique, tout sera mis en oeuvre pour amener le transfert de la franchise montréalaise vers une ville américaine ou vers une « vraie » ville canadienne.



Daniel LATOUCHE

Vancouver par exemple. Un tel déménagement tant impensable pour des raisons politiques et touristiques, on peut penser qu'une fois souverain, nous serons en plein débat pour savoir si le maintien d'une équipe professionnelle de baseball vaut le prix d'une subvention massive de la part du Québec.

Parmi les bonnes nouvelles de la semaine, il faut mentionner la nomination de Francine Fournier à un poste de direction de l'UNESCO. Cela fait plaisir de voir ainsi confirmée l'expérience acquise au sein de l'appareil étatique québécois, une expérience qu'avait malheureusement interrompu le changement de gouvernement de 1985. Ce sont des choses qui arrivent. C'est aussi une reconnaissance pour les sciences sociales québécoises qui, depuis une génération, ont réussi à concilier le détachement scientifique et l'implication sociale. Des nominations comme celle-ci,

on peut penser qu'il y en aura des dizaines à mesure que le Québec prendra sa juste place et cessera de dépendre des faveurs d'Ottawa.

Mais il y a aussi ce petit entrefilet concernant la décision de ce consortium nippo-brésilien de ne pas investir 140 millions \$ dans la construction d'une usine de ferrochrome à Bécancour. Pourtant l'affaire était dans le sac. La preuve ? Le premier ministre Bourassa l'avait annoncée lors de sa tournée européenne de février dernier. C'était d'ailleurs le clou de cette tournée et la preuve que les contacts personnels du premier ministre sont plus efficaces que notre petit service diplomatique. Dans un échec indépendant, il va devoir réviser ses positions et se rendre compte que des nominations comme celle de madame Fournier sont beaucoup plus importantes que des cocktails improvisés.

Et puis, il y a eu et il y aura la question des autochtones. Il est vrai qu'avec un statut de souveraineté, le Québec aura toute liberté pour s'entendre avec les nations autochtones. Mais il est aussi vrai que les autochtones n'hésiteront pas à accroître leurs demandes de territoires et de compensations pour profiter pleinement de la vulnérabilité du Québec face à l'opinion mondiale. L'habileté du gouvernement québécois actuel laisse mal présager pour des manœuvres futures qui demanderont encore plus de doigté.

Les déclarations récentes du premier ministre fédéral ne sont

pas de très bon augure non plus. Une petite semaine en Charlevoix, quelques paysages, un musée, et notre cher homme retrouve le sourire. Le Canada est magnifique; les Canadiens sont magnifiques; les Québécois sont magnifiques; les anglophones aussi, sans compter les Ontariens et les peuples fondateurs. Bref, tout le monde, il est beau et magnifique.

C'est donc Jean Chrétien qui avait raison en conseillant à tout le monde de voyager pour voir la vie sous un meilleur jour. Je suppose que la semaine prochaine nous aurons droit à l'éloge des Montagnes Rocheuses ! Non vraiment, il est bien chanceux, M. Chrétien, de s'être ainsi trouvé un commis-voyageur pour faire passer ses petits messages. On croirait entendre le Jean Chrétien des beaux jours. On connaît le couplet : (1) Pas question de laisser le Québec dicter ses vues au reste du pays, (2) Je suis québécois au même titre que ceux de l'Assemblée nationale, (3) Il ne faut pas abandonner notre héritage canadien que nos ancêtres ont construit à la sueur de leurs fronts glorieux, (4) Seul le gouvernement fédéral est capable de tenir compte des besoins de tous les Canadiens.

On dit qu'après Meech, le premier ministre s'est retiré dans sa résidence d'été pour lire, réfléchir et se retrouver en lui-même. Il faudrait qu'il retourne à son cahier à colorier. On est tenté de paraphraser Pascal et de conclure que rien ne saurait donner

une meilleure idée du vide absolu que de contempler la pensée fédérale actuelle en matière constitutionnelle.

Pourtant, en présence d'une table nette, comme c'est le cas actuellement, ce ne sont pas les possibilités qui manquent, à condition cependant que l'on reconnaisse que si la situation s'est dégradée à ce point, c'est qu'il a bien dû se glisser quelques erreurs de forme et de fond dans la stratégie fédérale. On est encore loin d'une telle prise de conscience à Ottawa où l'on tente d'utiliser le ressac anti-québécois à son avantage. Et compte tenu du fait que les Québécois ne sont pas prêts de voter Chrétien, il n'est pas très dangeux de jouer à les remettre à leur place.

Les gros mots récents de M. Mulroney à l'égard du Québec n'avaient pas d'autre but que de vérifier jusqu'où il pouvait aller.

Loin, si on se fie aux réactions du caucous conservateur québécois. On connaissait le manque de courage de ceux qui ont décidé de rester. On ne savait cependant pas jusqu'où ils étaient prêts à aller pour protéger leurs limousines et leurs fonds de retraite. M. Mulroney a décidé de s'amuser avec sa députation comme un chat avec une souris de plastique. Il la retourne dans tous les sens en sachant très bien qu'avec chaque nouvelle taloche, le caucous n'a pas d'autre choix que de s'aplatir encore davantage pour justifier les aplatissements de la veille.

On peut s'attendre à ce que les choses continuent de la sorte jusqu'à la fin de septembre. Une fois que le gouvernement aura assuré ses arrières, il proposera un train d'initiatives pour organiser un dialogue constitutionnel direct entre l'État central et les individus et les groupes qui ont un intérêt quelconque, émotif, économique ou politique, dans le maintien du lien fédéral canadien.

On va donc ressusciter, ou créer si c'est nécessaire, une organisation parapluie au titre évocateur (« Les Canadiens parlent aux Canadiens-Canadiens Talk to Canadians », ou mieux encore (« Parle Canada Talks »), financée par le Secrétariat d'État, encadré par une association de gens d'affaires et présidée par Antonine Maillet. L'objectif sera simple : empêcher à tout prix que les gouvernements provinciaux, des associations régionales de premiers ministres et le Québec aient le temps de mettre sur la table des propositions qui impliquent une négociation à deux. Car à Ottawa on n'est pas sans savoir que si jamais une telle négociation devait s'engager, le Canada-anglais et le Québec découvriraient rapidement que la seule chose qui les sépare vraiment, c'est l'insistance mise par tous les gouvernements d'Ottawa à être le dépositaire de l'âme canadienne.

Peu importe donc que la table soit mise toute croche, que le menu ne soit pas décidé et que la bouffe n'ait pas été achetée, du moment que les invités ne s'assoient pas en face-à-face.

Recherche sur des remèdes au cancer du sein Benoît Bouchard écarte un recours à l'armée

CINQ HÔPITAUX de la région de Montréal — les quatre centres hospitaliers rattachés à McGill et l'hôpital Saint-Luc — sont impliqués dans une recherche qui vise à vérifier l'effet de remèdes de substitution à la chimiothérapie dans le traitement du cancer du sein.

L'annonce en a été faite hier par le Dr Michael Pollack, oncologue de l'Hôpital Général Juif. Une subvention de 100 000 \$ a été versée par une

multinationale pharmaceutique (Sandoz) à cet effet. La recherche devrait toucher une quarantaine de patientes et se terminer en 1991.

Les deux remèdes que l'on croit dotés d'un effet bénéfique pour des personnes atteintes de ce cancer qui atteint une femme sur onze sont : le Sandostatine qui « imite l'action d'une hormone naturelle » et un autre médicament dont le nom de code est CV 205-502, soit un « messager céré-

bral » susceptible d'inhiber la prolactine, hormone qu'on soupçonne de stimuler les cellules du cancer du sein.

La directrice du projet de recherche clinique en endocrinologie, chez Sandoz, le Dr Karen Gallant, précise que la recherche touchera des patientes « ayant un cancer du sein avec métastases et ne répondant pas à la thérapie hormonale conventionnelle ». Le Dr Gallant estime que son employeur pourra offrir aux

oncologistes canadiens l'occasion de participer « à un plus grand nombre de ces essais préliminaires ».

L'étude sera présidée par le Dr Brian Leyland-Jones (McGill) en conjonction avec les Drs Michael Pollack (Hôpital Général Juif); Michael Thirwell (Royal Victoria); Peter Gruner (Hôpital Sainte-Marie) et Roger Poisson, de l'hôpital Saint-Luc, centre rattaché à l'Université de Montréal.

d'après la Presse Canadienne

LE RECOURS à l'armée pour dégager le pont Mercier et la route 344, à Oka, ne résoudra pas l'impasse entre les Mohawks et les gouvernements, estime le ministre fédéral Benoît Bouchard.

« On aime lancer en l'air le mot armée, comme ça. Mais qui veut d'une tragédie à côté de chez lui ? Alors un moment donné, on choisirait des victimes pour leur envoyer l'armée ? », s'est-il demandé hier, en faisant campagne dans Laurier-Sainte-Marie.

« Au Canada, ce n'est pas notre habitude de s'en servir pour résoudre des situations difficiles. Dans d'autres pays où on a recours à l'armée, on sait bien ce qui se passe ».

« La dernière fois où il y a eu l'armée au Québec, en octobre 1970, ce fut une expérience pénible, pour M. Bourassa et tous les Québécois. Si l'armée apporte la réponse au problème ici, est-ce qu'elle l'apportera aussi au Manitoba ou en Saskatchewan, dans des situations semblables ? »

Dans ce même local du candidat conservateur, le député Ricardo Lopez, de Laprairie, était heureux que plus de 10 000 personnes aient manifesté à Châteauguay, la veille au soir, pour réclamer l'armée : « Tous ces gens se sont rangés de mon côté, ils demandent la même chose que moi. C'est de plus en plus nécessaire, l'armée représente la seule solution durable. Il faut d'abord désarmer les terroristes, parce qu'on ne peut pas négocier face aux armes ».

M. Lopez a donné son avis aux ministres présents « même s'ils ne prennent pas leurs directives de ma part, mais bien du premier ministre. Je ne peux pas leur donner d'ordres (aux ministres), malheureusement ».

Techniquement, poursuit-il, « c'est à Québec de bouger, ils sont responsables de la sécurité publique. C'est à M. Bourassa de demander l'intervention de l'armée. Ça fait trois semaines que ça dure et les gens perdent



Benoît Bouchard

patience ». La souveraineté du Québec étant d'actualité, M. Bouchard trouve étrange qu'on évoque un recours à l'armée canadienne : « On voudrait que le Québec décide de tout ce qui le concerne, mais, cette fois-ci, on demanderait à Ottawa de venir nous dépanner ? Dans ce cas, je me poserais de drôles de questions ».

Dans cette crise, « le Québec a une juridiction qui s'appelle la sécurité publique, c'est ce qui doit permettre de faire lever les barricades ».

Une fois les blocus levés et les armes déposées, affirme M. Bouchard, le fédéral est tout disposé à reprendre les négociations quant aux revendications territoriales des Mohawks.

Les conservateurs fondent peu d'espoir dans Laurier/Ste-Marie

d'après la Presse Canadienne

POUR LE MINISTRE fédéral Benoît Bouchard, il est préférable de laisser passer un bon moment avant d'amorcer une autre ronde de négociations constitutionnelles.

« Il y a encore trop de blessures. Selon moi, il vaudrait mieux qu'il se passe beaucoup de temps avant d'essayer de nouveau », a déclaré M. Bouchard, venu hier avec des collègues du cabinet appuyer Christian Fortin, candidat conservateur à la partielle du lundi 13 août dans Laurier-Sainte-Marie.

Après la longue affaire du lac Meech, avance le ministre de l'Industrie, la Science et la Technologie, le rôle du gouvernement fédéral est de « réagir aux initiatives des régions et des provinces pour tenter éventuellement, encore une fois, de les concilier ».

C'est pourquoi l'enjeu dans Laurier-Sainte-Marie, circonscription recouvrant l'est du centre-ville, est conjoncturel, selon M. Bouchard. « Au lendemain de l'échec du lac Meech, on cherche évidemment sur

qui frapper. Et dans une élection partielle, il y a souvent un vote de protestation qui s'exprime ».

Dans une tentative de relativiser cet enjeu, M. Bouchard dit ne pas craindre, en cas de victoire du souverainiste Gilles Duceppe, un effet d'entraînement sur le caucous conservateur :

« Leur nombre de députés (du Bloc québécois) serait de huit au lieu de sept, ou de sept au lieu de six ? Je ne crois pas que ça aille plus loin ».

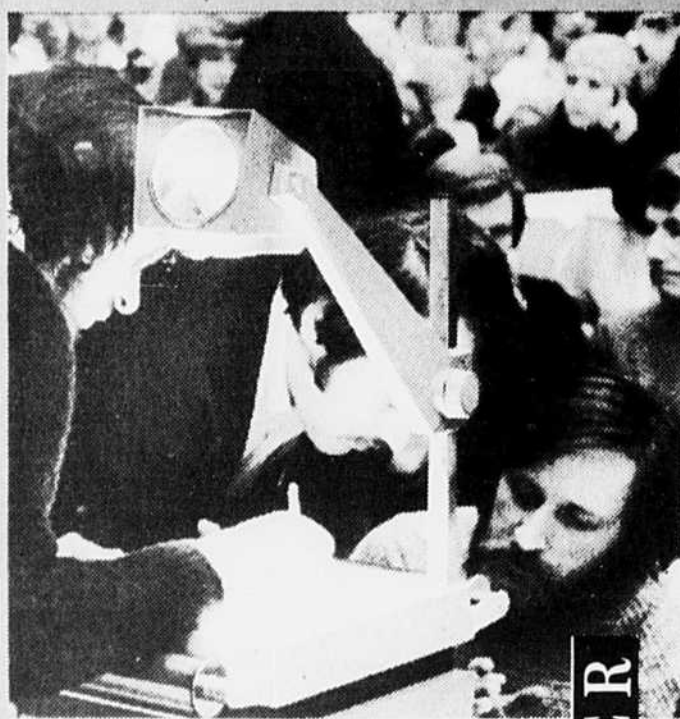
Pour M. Bouchard, l'électorat qui a donné une majorité au Parti conservateur en 1984 et 1988, au Québec, ne se retrouve pas dans Laurier-Sainte-Marie : « C'est un comté libéral depuis 20 ans. Nous nous battons pour aller le chercher, les libéraux se battent pour le conserver ».

Tête d'affiche du caucous conservateur au Québec, maintenant que Lucien Bouchard a quitté pour le Bloc québécois, Benoît Bouchard était accompagné hier d'autres ministres et députés de son parti.

Robert de Cotret (Conseil du Trésor), Pierre Cadieux (Soliciteur général), Gerry Weiner (Multiculturalisme), Gilles Loiselle (adjoint aux Finances) et des députés comme Jean-Pierre Hogue (Outremont), Marie Gibeau (Bourassa) et Ricardo Lopez (Laprairie), chacun accompagné de militants, ont fait du porte à porte dans la circonscription.

Il est question que le premier ministre Mulroney vienne lui aussi présenter main-forte à Christian Fortin, en fin de semaine.

VENDREDI LE 17 AOÛT



CAHIER

ÉDUCATION

- La démocratie en éducation
- Le défi de la pluriethnicité
- La bataille des frais de scolarité
- La coopération internationale

- Réservation publicitaire: 842-9645
- Date limite: 10 août

DANS LE DEVOIR

Fumer,
c'est
gaspiller
Argent
et
santé





Le chef mohawk canadien Kenneth Deer était en tête du groupe d'indigènes qui a manifesté hier à Genève.

Manifestation indigène à Genève condamnant l'agressivité d'Ottawa

GENÈVE (AFP, PC) — Environ 150 représentants de peuples indigènes d'Asie et des Amériques ont manifesté, hier après-midi à Genève, pour exprimer leur solidarité avec les Mohawks d'Oka, « condamnant la position agressive du gouvernement canadien » et lui demandant « un accord pacifique du conflit tenant compte des exigences légitimes du peuple mohawk souverain ».

À l'ombre de cèdres séculaires, quelque 150 manifestants ont brûlé des herbes sacrées, chanté et dansé sur les pelouses du Palais des Nations de l'ONU.

Ces Indiens et indigènes sont venus notamment des États-Unis, du Panama, du Chili, du Paraguay, du Mexique, d'Indonésie, de Nouvelle-Zélande et d'Australie pour assister à la 8e session du Groupe de travail sur les populations autochtones de la Sous-commission des Droits de l'homme de l'ONU.

Ils étaient environ 300 à participer à cette session au cours de laquelle Jenaro Dominguez, du Mexique, a lancé aux Mohawks : « Vous n'êtes

pas seuls. Les populations indigènes du monde entier commencent à comprendre que leur pouvoir réside dans leur unité ».

Un représentant des Mohawks, Kenneth Deer, a alors souligné que « jamais les Mohawks ne se rendront ».

M. Deer, hier, a prié pour son peuple. « Nous remercions le Créateur pour tout ce qu'ils nous a accordé. Nous lui demandons de donner à tous une pensée claire et un cœur bon afin que la situation puisse être résolue de façon pacifique et que nous puissions retourner à notre vie normale », a-t-il dit.

La cérémonie de prière, qui a duré une heure, a été organisée après que les autorités de Genève se soient objectées à la tenue d'une marche de protestation contre la Mission canadienne.

« Nous n'avons pu obtenir de permis pour la manifestation, a dit John Haven, représentant de la Coalition nationale des organisations autochtones de l'Australie. Il est apparemment illégal, à Genève, de faire une

marche de nature politique dans le but d'embarrasser la mission d'un pays étranger ».

Il a affirmé que la cérémonie a été organisée parce que les Mohawks d'Oka sont, selon lui, en grand danger.

« Je ne connais pas beaucoup d'autres groupes d'indigènes qui sont encerclés par des policiers et dont les moindres gestes sont surveillés. Certains autres groupes d'indigènes subissent de la répression à travers le monde mais, actuellement en tout cas, pas à ce point ».

Dans une pétition au gouvernement d'Ottawa, les manifestants ont « exprimé leur solidarité avec la position des peuples de la nation mohawk dans leur lutte pour l'autodétermination et le contrôle de leurs terres, de leur sites sacrés, de leurs ressources et de la protection de leur mode de vie traditionnel ».

Gerald Shannon, le représentant permanent du Canada à l'ONU, à Genève, a refusé de commenter la pétition, mais a affirmé qu'il la ferait parvenir à Ottawa.

Max Yalden croit qu'il faut être idiot pour réclamer l'armée à Oka

Guy Taillefer
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Il faut être « idiot » pour réclamer l'intervention des Forces armées à Oka, estime le président de la Commission canadienne des droits de la personne, M. Max Yalden.

En quoi faire débarquer des soldats à Kanesatake résoudrait-il le problème autochtone ? Que certaines personnes fassent de telles suggestions « dépasse l'imagination », a déclaré hier M. Yalden, à l'issue de sa comparution devant un comité du Sénat qui tient, dans la foulée des événements d'Oka, d'habituelles audiences estivales pour étudier la question amérindienne.

Un comité devant lequel devait aussi venir témoigner hier le maire d'Oka, M. Jean Ouellette. Mais M. Ouellette s'est désisté à la toute dernière minute, faisant plutôt parvenir au comité une lettre dans laquelle il explique que « les événements des dernières heures commandant ma présence ici, à Oka ».

Dans sa lettre, M. Ouellette défend une fois de plus sa décision d'avoir fait appel à la Sûreté du Québec. Il reconnaît par ailleurs que la crise d'Oka comporte des enjeux qui concernent à juste titre tous les autochtones du pays, mais il n'accepte pas que la recherche d'une solution globale se fasse « sur le dos » des ci-



Max Yalden

toyens de cette petite banlieue mont-réalaïse.

Les citoyens d'Oka ne feraient pas les frais de la frustration mohawk, selon M. Yalden, si Ottawa prenait ses responsabilités et abandonnait le langage incroyablement paternaliste qu'il a toujours tenu à l'égard des Amérindiens.

« Ils ne reçoivent que ce que papa veut bien leur donner », a-t-il ironisé.

Douze ententes dans les hôtels

LES EMPLOYÉS syndiqués du Ramada Centre-Ville viennent d'approuver dans une proportion de 83,5 % l'entente de principe conclue il y a quelques jours entre leurs négociateurs et la partie patronale. On note aussi qu'au Reine-Elizabeth, l'un des plus importants hôtels avec ses 600 employés syndiqués, une entente de principe est intervenue tard mercredi. Ces négociations menées par la Fédération du commerce (CSN) ne sont qu'une partie des 30 négociations entamées par cette fé-

dération dans divers hôtels du Québec.

Une douzaine d'hôtels sont déjà parvenus à s'entendre avec leur syndicat. La situation la plus tendue se trouve au Méridien, de Montréal, où la direction a décrété un lock-out si tôt connu le rejet de ses offres par le personnel syndiqué; c'est M. Fernand Matteau qui a été désigné par le ministère du Travail pour servir de conciliateur dans le différend touchant le Méridien et son personnel syndiqué.

Heures de pratique accrues pour apprendre à conduire, mais les cours théoriques seraient éliminés

Josée Boileau

LA SOCIÉTÉ de l'assurance automobile du Québec (l'ancienne Régie) serait sur le point de proposer au gouvernement la suppression des cours théoriques obligatoires dans les écoles de conduite du Québec.

La Société a refusé de commenter la nouvelle, rendue publique hier dans le cadre de l'émission *Tout compte fait* sur les ondes de la radio de Radio-Canada. Mais il n'y a pas de fumée sans feu, laissait entendre le porte-parole de la SAAQ, M. Pierre Mercier.

« L'enseignement est un dossier qui nous occupe depuis fort longtemps. Nous remettons nos recommandations au ministre du Transport, M. Sam Elkas, dans les prochaines semaines et ce sera au gouvernement de faire les annonces nécessaires puisque c'est lui qui légifère », note M. Mercier.

Au bureau de M. Elkas, on indique simplement qu'on attend le mémoire de la SAAQ avant de réagir.

Les modifications proposées seraient au nombre de trois. Outre de ne plus rendre les cours théoriques obligatoires, les cours pratiques seraient augmentés, passant de huit à douze heures pour une automobile manuelle. Ensuite, il faudra avoir réussi l'examen théorique de la SAAQ (qui, lui, reste obligatoire) avant de passer à la pratique.

Enfin, pour les aspirants conducteurs de moto, la théorie ne serait pas non plus obligatoire, mais les heures de pratique augmenteraient et ne se limiteraient plus au circuit fermé. Quatre séances devraient notamment avoir lieu sur la route.

L'Association des propriétaires d'écoles de conduite du Québec (APECCQ) est très heureuse des changements envisagés puisqu'ils correspondent à ses propres revendications. D'ailleurs, l'APECCQ est le seul organisme auquel la SAAQ s'est associée dans sa réflexion.

Le président de l'APECCQ, M. Yvan Sévigny, reste toutefois prudent. « Ces changements ne sont pas encore faits. La révision sera-t-elle en vigueur en janvier ? Dans le contexte actuel, je commence à en douter ».

Pour M. Sévigny, retirer les 29 heures de théorie qui sont actuellement imposées aux écoles de conduite permettrait d'offrir un enseignement plus personnalisé et de travailler davantage la pratique.

Au syndicat des Teamsters, qui s'est lancé en novembre dernier dans une vaste tentative pour syndiquer ce secteur, on estime surtout que les propriétaires veulent privilégier la

location de cassettes vidéo.

« Ils n'auront plus besoin alors d'avoir une grosse école. Ils pourront même n'avoir qu'un numéro de téléphone pour opérer, ce qui va couper leurs frais mais aussi leur permettre de changer d'endroit plus facilement », reproche un porte-parole du syndicat, M. Pierre Saucisse.

M. Jean-Pierre Plouffe, du regroupement d'écoles « Les jeunes conducteurs du Canada », est farouchement contre la proposition.

« L'Ontario vient tout juste de produire un rapport pour démontrer que les accidents surviennent par manque d'expérience et que c'est par la pratique ou l'étude de cas qu'on peut améliorer la situation. Et l'Angleterre commence à se tourner vers la théorie alors qu'elle n'y faisait pas appel avant », dit-il.

Mais en gardant l'examen théorique, les gens ne seront-ils pas implicitement forcés de prendre quand même des cours ? « Bien sûr, répond-t-il, mais ils vont être portés à bousculer cette étape ».

En fait, M. Plouffe a une toute autre solution en tête. Enlever toute obligation de suivre des cours, qu'ils soient pratiques ou théoriques, comme c'était le cas au Québec

avant 1983 et comme ça l'est partout ailleurs au Canada (ne pas rester à mi-chemin entre les deux en laissant croire que la théorie n'est pas importante, explique-t-il), tout en resserrant les critères d'obtention du permis.

« Au Québec, on fait cinq virages à droite, cinq virages à gauche et on a son permis. Ce n'est pas sérieux. Comment se débrouillera le nouveau conducteur en conduite de nuit, sur la Métropolitaine, en situation d'urgence ? C'est ça qui compte ».

À l'Université de Montréal, Louise Potvin a consacré sa thèse de doctorat à l'impact des cours obligatoires sur les risques d'accident. Sa réponse : cours obligatoires ou pas, les risques demeurent les mêmes.

« Mais attention, il ne faut pas conclure pour autant que les cours de conduite ne servent à rien, avise-t-elle. Il s'agit plutôt de voir si tout le monde doit nécessairement apprendre à conduire auprès d'un professionnel ».

« Par contre, hausser la pratique de huit heures à 12 ou 15 heures n'a pas non plus d'effets. L'expérience ne s'acquiert qu'après un certain nombre de kilomètres, comme le veut l'expérience française ».

EN BREF...

Hydro-Ontario condamnée

OSHAWA, Ontario (PC) — La société Hydro-Ontario a été condamnée à une amende de 18 000 \$, hier, après avoir reconnu sa responsabilité dans le pire accident d'exposition aux radiations nucléaires du Canada. L'accident s'est produit à la centrale de Pickering, près de Toronto, le 9 août dernier. Trois ouvriers ont été erronément avisés de se servir de l'équipement réservé aux tâches non nucléaires pour retirer d'un réacteur des tiges radioactives. L'un des ouvriers a absorbé 12,7 rems (le rem est l'unité de mesure de l'effet biologique des radiations), soit la plus forte dose de radiations jamais enregistrée dans une centrale nucléaire du Canada. Le deuxième a reçu 9,2 rems et le troisième, 2,2 rems. L'avocat d'Hydro-Ontario, Me Michael Allen, a fait remarquer au tribunal que c'était la première condamnation de Pickering au cours de ses 20 ans d'existence. Le juge James Crawford a dit de l'amende qu'elle était « appropriée dans les circonstances ».

Congrès de gais et lesbiennes à Zurich

ZURICH (AFP) — Gais et lesbiennes du monde entier se sont donné rendez-vous à Zurich à l'occasion de la conférence mondiale des Organisations internationales de jeunesse homosexuelle (International Gay and Lesbian Youth Organisations - IGLYO), qui se tient jusqu'à demain dans cette ville. Hommes et femmes de 26 pays sont réunis autour du thème de la place des jeunes homosexuels dans notre société. L'IGLYO annonce également la présence pour la première fois de délégations d'Europe de l'Est.

Festival de l'écologie à Val-David

Val-David, dans les Laurentides, tient à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 12 août un festival de l'écologie. Pensé pour faire réfléchir à la protection de la faune et de la flore, en plus de souligner les attraits de la villégiature, cet événement prévoit des conférences sur la conservation de l'énergie et sur la protection de l'environnement, mais aussi des stages de formation en mycologie, en ornithologie et en horticulture, des randonnées pédestres ou à vélo, etc. La municipalité agit en conjonction avec les organismes communautaires pour mener à bien ce festival. On se renseigne auprès de Gérard Savoie (819-322-2900).

L'OPDS reproche à Montréal son inaction

Dans une lettre adressée hier à Mme Léa Cousineau, du comité exécutif de Montréal, l'Organisation populaire des droits sociaux (OPDS) reproche à la ville son inaction face à la mise en oeuvre de la « réforme » de l'aide sociale, alors que Montréal est appelée à administrer les dossiers d'environ 25 % des assistés sociaux du Québec. Ce silence, l'OPDS l'oppose au mémoire soumis au printemps de 1988 par Montréal sur la politique de sécurité de revenu qui posait notamment la question : « Comment pouvons-nous aider les plus démunis de nos citoyens à retrouver leur autonomie financière, dans le respect et la dignité de la personne ? » Est-ce que Montréal serait passée maître dans l'art de « dire non avec la tête et oui avec les mains ? » Au nom de l'OPDS de la région de Montréal, Mme Aline Gendron rappelle à Mme Cousineau qu'en 1988 elle s'était opposée à la distinction faite entre « apte » et « inapte » au travail, se demandant si vraiment le marché du travail pouvait absorber « un afflux de main-d'oeuvre aussi massif », et déplorant l'insistance mise, dans le projet de réforme, sur les mécanismes de contrôle. Pour Mme Gendron, ces critiques exprimées il y a deux ans par Mme Cousineau sont toujours valables : « On comprend difficilement le silence de votre administration depuis l'adoption de la loi 37 ». L'OPDS laisse aussi entendre que Montréal aurait pu signifier à Québec « son refus d'appliquer cette réforme aux bénéficiaires habitant votre territoire ».

Tirage du 90-08-01

649

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 689 840,60 \$
5/6 +	8	79 798,00 \$
5/6	429	1 137,90 \$
4/6	19 359	48,50 \$
3/6	321 750	10,00 \$

2 8 13 23 27 44

No complémentaire: 21

VENTES TOTALES: 15 494 892,00\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 3 800 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 90-08-04

Tirage du 90-08-01

Extra

Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

	NUMÉROS	LOTS
2 5 7 3	0 2 5 7 3	100 000 \$
2 5 7 3	2 5 7 3	1 000 \$
5 7 5 3	5 7 5 3	250 \$
7 5 3	7 5 3	50 \$
5 3	5 3	10 \$
3	3	2 \$

Tirage du: 90-08-01

Banko

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

	6	7	9	11	12
18	25	27	28	31	
37	41	43	46	50	
58	59	60	64	70	

PROCHAIN TIRAGE: 90-08-03

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Libération du leader étudiant emprisonné en juin à Bucarest

d'après AFP et Reuter
BUCAREST — Les autorités roumaines ont décidé de libérer le dirigeant étudiant Marian Munteanu, emprisonné en juin à la suite des violents incidents qui ont ensanglanté Bucarest.
Un porte-parole gouvernemental a lu à la télévision un rapport du procureur Gheorghe Robu. Munteanu en liberté avait représenté un danger pour l'ordre, a-t-il dit, mais « à présent, les circonstances qui ont conduit à la décision (d'emprisonner Munteanu) n'existent plus ».

Cette mise en liberté du leader étudiant Marian Munteanu intervient alors que les autorités roumaines se montrent soucieuses de « calmer le climat politique du pays ».

L'arrestation de l'étudiant, inculpé d'« incitation à la violence » et de « destruction de biens publics », lors des événements de la mi-juin à Bucarest avait en effet entraîné de nombreuses manifestations à Bucarest et en province tandis que sa libération était également demandée à l'étranger.

Ces événements avaient entraîné de vives réactions de la communauté internationale et la CEE avait décidé de suspendre l'adoption d'un accord commercial et économique avec la Roumanie.

Cette mesure intervient trois jours après que le procureur général de la Roumanie, M. Gheorghe Robu, ait annoncé qu'il « examinait » le dossier du président de la Ligue des étudiants. Il avait alors indiqué qu'il allait « vérifier les preuves et l'opportunité des décisions prises par le juge d'instruction chargé du dossier ». Mercredi, le président Ion Iliescu avait lancé un appel pour « calmer le climat politique » en Roumanie.

Les faits reprochés à l'étudiant avaient fait l'objet de déclarations



Les manifestations se sont multipliées depuis six semaines en Roumanie pour réclamer la libération de Marian Munteanu.

contradictoires de la part des responsables roumains. Le premier ministre avait déclaré aux parlementaires français, le 11 juillet, que les charges qui pesaient contre l'étudiant « n'étaient pas des accusations liées aux événements des 13, 14 et 15 juin, mais liées à la séquestration de personnes intervenues lors de l'occupation de la radio libre Uni-Fun », le 16 mai.

Le président Iliescu, après avoir reçu des représentants de la ligue des étudiants, avait affirmé le 19 juillet que Munteanu avait « convié » les manifestants à se rendre au siège de la police le 13 juin tout en affirmant que « c'était bien sur à la justice de se prononcer ».

Marian Munteanu, 28 ans, étudiant en littérature roumaine, avait été l'un des fondateurs, le 24 décembre 1989, de la Ligue des étudiants. La Ligue avait été une des premières associations à occuper la place de l'Université dans le centre de Bucarest, déclarée « zone libérée du néo-communisme » et devenue symbole de la contestation roumaine.

Son évacuation par les forces de

l'ordre, le 13 juin, avait entraîné une série d'affrontements entre manifestants antigouvernementaux et forces de l'ordre, suivis le 14 juin de l'intervention brutale de mineurs pro-Iliescu. Les événements de la mi-juin avaient fait 6 morts et 502 blessés. Plus de 1000 personnes avaient été arrêtées et 185 personnes sont toujours détenues.

La mise en liberté provisoire de l'étudiant a été justifiée par le procureur général de Roumanie par le fait que « les conditions qui avaient entraîné la mise en détention préventive ne subsistent plus car il n'y a aucune raison pour estimer que la mise en liberté de l'inculpé pourrait mettre en danger l'ordre public ».

L'avocat de Marian Munteanu, Me George-Ioan Vranceanu, a précisé que son client pourrait quitter le pénitencier de Jilava au plus tard dans la matinée d'aujourd'hui.

Marian Munteanu avait été grièvement blessé le 14 juin lors de l'arrivée de mineurs pro-Iliescu à l'Université de Bucarest. Il avait été arrêté le 18 juin à l'hôpital des urgences.

L'opposition bulgare savoure son premier succès politique

Des parlementaires du PSB ne cachent pas leur dépit

SOFIA (AFP) — L'opposition bulgare a enregistré cette semaine son premier grand succès parlementaire, avec l'élection à la présidence de la république de son leader Jelio Jeleu, avant-hier.

Elle savourait hier une victoire politique difficilement acquise, mais qui pourrait lui ouvrir la voie de succès futurs, garants d'une véritable pluralisation de la vie publique en Bulgarie.

Nombre de députés du Partis socialiste bulgare (ex-communiste) ne se sont pas gênés pour exprimer leur déception devant cette concession majeure à une opposition qui n'a pas baissé les bras après sa courte défaite électorale du mois de juin, dans des conditions controversées.

L'élection de M. Jeleu, obtenue — par 284 voix sur 389 — grâce à un difficile compromis entre toutes les forces politiques au Parlement, à la suite de cinq tours de vote où aucun des trois candidats n'avait obtenu la majorité nécessaire des deux tiers des voix, a été fêtée mercredi soir par plusieurs milliers de personnes à Sofia.

« C'est le prix des efforts qu'a consenti l'UFD (Union des forces démocratiques, dont M. Jeleu est le président) aux élections législatives de juin que le PSB a remportées par des moyens malhonnêtes », a déclaré un des manifestants réunis devant le Palais de la culture, où les partisans de Jelio Jeleu scandaient : « Félicitations », « Jelio », « UFD ».

Des membres du PSB se sont montrés beaucoup moins enthousiastes : « Pourquoi avons-nous

gagné les élections, si nous leur cédon's maintenant le poste-clé ? » s'interrogeait une retraitée en regardant d'un oeil méfiant les tentes dressées par des contestataires depuis le début du mois devant la présidence.

Le partage des pouvoirs et des responsabilités entre le PSB et l'UFD devrait amener une baisse de la tension sociale, estimant pour leur part les milieux politiques après l'élection du leader du principal rassemblement d'opposition.

« En posant ma candidature à la présidence, l'UFD a fait un choix historique pour un passage pacifique vers la démocratie », a déclaré M. Jeleu dans un discours au parlement mercredi.

Pour le premier ministre socialiste Andrei Loukanov, « en soutenant le candidat de la principale force d'opposition, le PSB confirme son refus de monopole sur le pouvoir ».

Mais la consigne de vote du PSB n'a pas été respectée mercredi soir, lors du vote à bulletin secret par la moitié de ses 211 députés, qui ont voté contre M. Jeleu.

La nouvelle situation politique pourrait également entraîner la formation d'un nouveau gouvernement. La solution la plus probable est celle d'un gouvernement de technocrates, soutenu par toutes les forces politiques, qui travaillerait sur la base d'un programme adopté par consensus au parlement.

Au départ, l'UFD avait catégoriquement refusé d'entrer dans un gouvernement de coalition do-

miné par les anciens communistes, vainqueur des élections de juin. De son côté, le PSB ne voulait pas entendre parler d'un gouvernement monocolor, composé uniquement d'anciens communistes.

L'élection de M. Jeleu, le premier compromis politique important après les premières élections libres en juin, rend possible maintenant une coopération entre les réformateurs du PSB et les modérés de l'UFD.

D'autre part, le parti agrarien d'opposition « Nikola Petkov », une des principales forces de l'UFD, qui regroupe 16 mouvements et partis politiques, négocie une fusion avec le Parti agrarien, ancien allié des communistes passé à l'opposition en février dernier. Un parti agrarien fort, soutenu par le parti de la minorité turque Mouvement pour les droits et libertés, pourrait constituer une troisième force importante au parlement, de tendance centriste. L'association indépendante pour la défense des droits de l'homme envisage aussi de quitter l'UFD.

Au sein du PSB, l'opposition entre conservateurs et réformateurs s'accroît à l'approche du congrès de ce parti en octobre, qui devrait procéder à un changement des cadres locaux. Une scission du PSB n'est pas à exclure.

Le nouveau président de la République est élu pour 18 mois, c'est à dire jusqu'à la fin des travaux de l'Assemblée constituante qui doit élaborer une nouvelle Constitution.

Les progrès à petits pas de la démocratie tchécoslovaque

À Prague et à Karlsbad revit le charme suranné d'une époque gommée par 45 ans de régime communiste

Michel Solomon
collaboration spéciale

PRAGUE — Prague est une ville de contrastes. Il n'existe pas d'autre capitale européenne où les visions kafkaïennes vous frappent à ce point.

Place de la République, au centre-ville, le gouvernement a fait exposer, sur la hauteur d'une palissade, les

maquettes en blow-up de Staline, sorte de Christ marxiste, entouré de ses apôtres, en commençant par Molotov et Brejnev et finissant par Ceausescu et Honecker.

Comme dans un film trépidant, les scènes de l'occupation nazie et de la prise de pouvoir des communistes se lisent sur les panneaux de publicité, le long des boulevards et des marchés. Une sorte de memento des



Une vue de la place Venceslas, au coeur de la capitale tchécoslovaque.

jours d'horreur et d'humiliation subis par la nation.

À Prague, les progrès de la démocratie se font à petits pas. On prend ses précautions. Ainsi, j'ai longuement admiré la statue en bronze massif du fondateur de l'État, Thomas Garrick Masaryk, exposé sur un socle en bois couvert d'une toile blanche, à la jonction de la place Venceslas et de la rue Na Příkopě. Je ne pouvais pas comprendre pourquoi une statue qui devait peser plus d'une tonne reposait sur un piédestal tellement fragile. La réponse ne tarda pas à venir. Le 27 juin au matin, des ouvriers ont commencé à démonter la statue afin de la transporter ailleurs.

En demandant une explication à l'ouvrier s'occupant de la grue, qui parlait quelques mots d'allemand, j'ai reçu l'explication suivante : « Cette statue avait été érigée, avant la guerre, dans la ville de Byanska nad Perenim, par les admirateurs du défunt président de la République. Craignant l'imminente invasion nazie, les patriotes déboulonnèrent la statue et la cachèrent, si adroitement que ni les Boches ni les communistes ne réussirent à la découvrir ».

« Après la Révolution de velours, en novembre dernier, et l'arrivée au pouvoir de Vaclav Havel, la statue fut déterrée et présentée aux Pragois, pour la première fois. Mainte-

nant, elle va reprendre sa place dans la ville à laquelle elle appartient », conclut l'ouvrier.

À Karlovy Vary, ex-Karlsbad, ville d'eaux célèbre dans le monde entier, le fameux hôtel Pupp a repris son nom, en lettres d'or. Auparavant, il se nommait Moskva. Les tapis sont un peu élimés et les miroirs ternis, mais les chandeliers brillent de leurs feux multicolores.

Le musée Karl-Marx est fermé, mais la statue de Youri Gagarine, en uniforme d'astronaute, salue les visiteurs en route vers les colonnades et les fameux *sprudels* où se promènent les patients, une cannette à la main en buvant de temps en temps l'élisir.

La soif de liberté se lit sur les visages des hommes, surtout des jeunes qui ont vite adopté la mode et la coiffure des *skinheads* étrangers. La foule disciplinée fait cercle devant les orchestres improvisés qui jouent du rock, leurs batteries électroniques au maximum.

Au coin de la rue Ryjna et de la place Venceslas, une foule entoure un cirque de bottes en pleine activité. À côté du jeune entrepreneur, une enseigne : « P. Tirasek, the first shoes cleaner in Eastern Europe. A way to millions ». Juste en-dessous, le même texte en tchèque.

Serait-ce l'avènement du marché libre, ou un retour à l'exploitation de l'homme par l'homme ? semble se demander la foule. À chaque coin de rue, l'histoire de cinq décennies de terreur et d'exécutions s'étale sur les panneaux publicitaires, comme un silencieux « J'accuse ».

Les statues de saint Venceslas, de l'empereur Charles IV et de tous les

saints de l'Eglise catholique qui bordent le célèbre « Pont Charles IV », vous saluent alors que des centaines de bougies brillent la nuit autour des photos de Jan Palach, le jeune étudiant tchèque qui s'immola sur la place en janvier 1969, cinq mois après l'invasion par les tanks soviétiques. Sa photo est entourée d'un bon nombre d'autres, portraits de tous ceux qui ont donné leur vie en protestant contre le viol de leur pays.

Prague vit une véritable ivresse de liberté. On le voit au grand nombre de journaux et de publications en tous genres, dans les étendards de néon, dans les hordes de touristes qui ont envahi les hôtels et pensions, dans l'amabilité constante des autochtones, toujours prêts à vous répondre dans une langue étrangère.

Les cafés, fameux autrefois, sont remis à neuf pour fournir aux Pragois des endroits propices aux bavardages et à la lecture des journaux, comme dans le vieux bon temps.

Le métro, encore neuf, le plus rapide d'Europe, est pris d'assaut aux heures de pointe. Il ne coûte que 4 cents la course. La propreté y est exemplaire et personne ne jette son ticket sur le pavé.

A moins que l'on ne soit disposé à payer 175 \$ US et plus dans les grands hôtels comme l'Intercontinental et le Forum, il n'existe pas de chambres libres pour les touristes à revenus modestes. Pour remédier à la situation, des jeunes ont improvisé des agences offrant des « chambres privées » dans des appartements dont les propriétaires désirent gagner quelques dollars — ou quelques marks.

Des vagues d'acheteurs remplissent les magasins, mais il n'y a pas de queues dans les magasins d'alimentation. La meilleure qualité de viande est offerte à un dollar et demi le kilo — et en quantité ! Les queues sont visibles aux portes des magasins d'électroménagers, de bijoux et de vêtements féminins. En particulier les « boutiques » qui vendent les dernières créations de Paris, cosmétiques et autres.

La cuisine tchèque est nourrissante et bon marché. On peut manger un excellent bifteck pour quatre dollars et une bouteille de bière Pilsner Urquell pour une piastre et demie.

Rudolf Solar, un ancien colonel de la vieille armée tchécoslovaque, qui avait combattu l'occupation de son pays par les Allemands, dans les bataillons tchèques — d'abord en France et puis en Angleterre — m'accompagne à table dans un confiserie.

Il me dit : « Pour relever nos têtes, il nous faut des instructeurs américains et canadiens, qui viendront former nos futurs *managers* et directeurs d'entreprises privées. La confusion règne encore chez nous, car la bureaucratie, c'est toujours la bureaucratie. Mais les gens restent confiants que l'avenir leur sourira. Notre jeune président, Vaclav Havel, est populaire... Mais il n'est pas surhumain ».

LES MALADIES MENTALES COMPRENDRE C'EST FONDAMENTAL

Gouvernement du Québec
Ministère de la Santé
et des Services sociaux

Ciel 98,5

Écoutez Ciel et parcourez le monde

Écoutez Ciel MF et identifiez 4 mots passeport... vous pourriez vous retrouver sous le ciel de l'ÉGYPTE

ÉGYPTE

Remplissez et retournez à: Ciel, C.P. 98, Longueuil J4H 3Z3

Nom	Prénom
Adresse	
Ville	Code postal
Telephone résidence	Telephone bureau
Mots passeport	Date de diffusion

exovik cours Tirage le 31 août 1990

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal.....	(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec.....	(418) 845-2080
Extérieur —	Indicatif 514.....1-800-361-6059
	Indicatif 418.....1-800-463-4747
	Indicatif 819.....1-800-361-5699
	Indicatif 613.....1-800-361-5699

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Les deux Allemagnes sont d'accord

BONN (AP) — Les deux Allemagnes ont signé hier un traité instaurant les modalités des premières élections libres depuis près de 60 ans dans une Allemagne réunifiée. Ces élections se dérouleront le 2 décembre prochain. Le traité a été signé par le ministre ouest-allemand de l'Intérieur, Wolfgang Schauble, et le secrétaire d'État est-allemand, Guenther Krause. Ce seront les premières élections libres en Allemagne depuis l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler en 1933. Les petits partis désirant franchir la barre des 5 % (seul permettant une représentation parlementaire) pourront se regrouper pour obtenir une représentation à l'Assemblée. Le 14 octobre prochain, un nouveau pas vers la réunification sera franchi. Ce jour-là, les électeurs est-allemands voteront pour la création de cinq États fédéraux en RDA, un système semblable à celui qui prévaut en RFA aujourd'hui. Par la suite, les modalités de fusion des deux États devraient être discutées.

Bologne se souvient

BOLOGNE (Reuter) — Environ 40 000 personnes ont manifesté hier devant la gare de Bologne pour exiger que soient punis les responsables de l'attentat à la bombe qui a fait 85 morts, le 2 août 1980. Cet attentat, l'attaque terroriste la plus grave de l'après-guerre en Europe, est resté impuni à ce jour. Il y a deux semaines, une cour d'appel a acquitté les 13 personnes accusées d'être responsables de l'explosion dans la salle des pas perdus de la gare. Parmi les personnes acquittées figuraient quatre néo-fascistes qui avaient été condamnés à la prison à perpétuité lors d'un premier procès en juillet 1988 ainsi que Licio Gelli, ancien chef de la loge maçonnique P-2, accusé d'avoir donné de fausses preuves pour embrouiller la police. La foule a bloqué le centre-ville durant trois heures. À 10 h 25, heure de l'attentat, elle a observé une minute de silence. « Les plus hautes autorités de l'État connaissent la vérité et ne veulent pas qu'elle soit établie », a déclaré Torquato Secchi, président de l'association des familles des victimes. Applaudi par la foule, il a ajouté que les acquittements sont une insulte aux victimes. Le maire de la ville, Renzo Imbeni, a affirmé que les Bolognais ne renonceraient pas à obtenir justice. Une banderole, dans la foule, proclamait : « Bologne n'oubliera pas. »

Laissez-passer en Corée

SÉOUL (AFP) — Le gouvernement sud-coréen est prêt à délivrer des laissez-passer à toute personne ou tout groupe désirant, à la mi-août, se rendre en Corée du Nord via le village frontalier de Panmunjom si Pyongyang garantit leur retour, a annoncé jeudi le ministre sud-coréen de l'Unification nationale, Hong Sung-Chul. Lors d'une conférence de presse, M. Hong a ajouté que cette décision avait été prise conformément à l'annonce faite le 20 juillet par le président sud-coréen Roh Tae-Woo d'ouvrir la frontière inter-coréenne pour cinq jours, à partir du 13 août. Toutefois, Pyongyang a rejeté cette initiative, la qualifiant de « ruse de propagande ».

En manque de cigarettes

MOSCOU (AFP) — Quelque 2500 personnes ont signé une pétition réclamant la suppression des cellules de travail du Parti communiste dans la ville de Perm, dans l'Oural, où s'étaient produits d'importantes manifestations de protestation contre la pénurie de tabac. Selon l'agence Interfax, même si la situation concernant l'approvisionnement de cigarettes s'est améliorée dans la ville, la population a manifesté de nouveau mercredi. Plusieurs milliers de fumeurs en manque avaient bloqué la circulation dans les rues de Perm, le 26 juillet, pour réclamer un meilleur approvisionnement de tabac. Il avait fallu prélever sur les réserves de cigarettes de la garnison militaire locale pour calmer les esprits.

Démocrate inculpé

NEW YORK (AFP) — Le représentant démocrate de l'État de New York, M. Floyd Flake, a été inculpé hier d'association de malfaiteurs, fraude et évasion fiscale après avoir été accusé d'avoir détourné des fonds alloués par le gouvernement fédéral à l'église dont il était pasteur, a annoncé le procureur Andrew Maloney. M. Flake, pasteur de l'église épiscopale méthodiste africaine Allen, implantée dans le Queens, un quartier de New York, est d'une part accusé d'avoir détourné de 1983 à 1987 quelque 75 000 \$ du programme, subventionné par le gouvernement fédéral, de construction d'appartements pour personnes âgées mené par son Église. Le parlementaire de race noire est également accusé d'avoir utilisé à son profit quelque 66 000 \$ appartenant à son Église de 1983 à 1988.

De Moscou à Washington, l'Irak pointé du doigt

Mais le monde arabe, redoutant la puissance de Bagdad, se divise et tarde à réagir

d'après AP, AFP et Reuter

PARIS — L'invasion irakienne du Koweït a été condamnée hier par l'ensemble des pays occidentaux et par l'Union soviétique alors que de leur côté, les pays arabes, embarrassés, ont tardé à réagir. Le président George Bush a ordonné le gel de tous les avoirs et propriétés irakiens et koweïtiens aux États-Unis. Les gouvernements britannique et français ont décidé une mesure similaire sur les avoirs koweïtiens, estimés à 27 milliards de dollars.

L'URSS a décrété la suspension immédiate des livraisons d'armes à son client irakien.

Les États-Unis ont également vivement réagi en bloquant les biens et avoirs irakiens et en interdisant tout commerce avec Bagdad. Washington a dépêché un porte-avions vers le Golfe.

À Ottawa, des porte-parole gouvernementaux ont indiqué que la communauté internationale devait « s'unir pour faire pression sur l'Irak » pour forcer son retrait du Koweït.

En URSS, à Irkoutsk, Edouard Chevardnadze s'est déclaré « très

préoccupé par le conflit ». « J'espère que le bon sens va l'emporter ». Par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, l'URSS a réclaté le retrait « inconditionnel et immédiat » des troupes irakiennes.

Le secrétaire d'État américain James Baker est d'ailleurs attendu aujourd'hui à Moscou, où il se rend en catastrophe pour publier un communiqué américano-soviétique qui demandera à l'Irak de retirer immédiatement ses troupes du Koweït.

Baker a annoncé hier qu'il écourrait sa visite en Mongolie, et aura un entretien de 90 minutes avec le ministre soviétique des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze avant la publication de ce communiqué, a déclaré la porte-parole du département d'État Margaret Tutwiler.

Le texte de ce communiqué, qui sera révélé à la presse à l'aéroport, est déjà au point, a-t-on ajouté de source informée. Washington et Moscou y condamneront l'invasion irakienne et demanderont le retrait immédiat des forces de Bagdad.

Hier, l'Union soviétique a suspendu ses livraisons d'armes et d'équipements militaires à l'Irak. Mos-

cou est le principal fournisseur d'armes de Bagdad.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné par un vote l'invasion irakienne. Une agression qui constitue, selon l'organisme, « une brèche dans la paix et la sécurité internationale ».

Les Douze de la Communauté européenne ont vigoureusement condamné l'invasion irakienne au Koweït, sans néanmoins adopter de sanctions économiques ni geler les avoirs irakiens dans ses 12 pays membres.

L'Iran a « condamné l'agression militaire irakienne contre le Koweït » et demandé « le retrait des troupes irakiennes aux frontières internationalement reconnues », a annoncé hier soir la télévision iranienne.

L'Algérie a réclaté le retrait immédiat des forces irakiennes après leur invasion inadmissible du Koweït, indique un communiqué du ministère algérien des Affaires étrangères publié hier soir.

Mais les ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe, réunis d'urgence au Caire pour étudier la situation créée par l'invasion irakienne, ont différé toute déclaration

afin de consulter leurs gouvernements.

De source diplomatique occidentale, on ajoutait que les pays arabes auraient du mal à condamner l'Irak, de peur d'irriter le puissant président Saddam Hussein.

Aucun allié du Koweït dans le Golfe n'avait réagi hier après-midi à l'invasion de l'émirat par l'Irak, plus de douze heures auparavant.

En début d'après-midi, la radio et la télévision de l'Arabie saoudite n'avaient toujours pas annoncé l'intervention des troupes irakiennes en territoire koweïtien.

Quant au porte-parole du président égyptien Hosni Moubarak, il a évoqué l'invasion irakienne en parlant de « l'ouverture d'opérations militaires au Koweït aujourd'hui à l'aube ».

Moubarak, qui avait servi de médiateur ces derniers jours entre Bagdad et Koweït, s'est entretenu par téléphone avec différents chefs d'États arabes pour étudier la possibilité d'organiser un sommet extraordinaire de la Ligue arabe au Caire.

À Amman, en Jordanie, on déclara

rait de source autorisée que le roi Hussein était parti pour le Caire afin d'y rencontrer Moubarak.

La Jordanie, alliée de l'Irak et dépendante des pays arabes du Golfe pour son aide financière, a réagi prudemment à la nouvelle crise du Golfe. Mais l'homme de la rue à Amman ne cachait pas sa satisfaction.

La Jordanie, l'Irak, l'Égypte et le Yémen sont liés au sein du Conseil de coopération arabe.

De son côté, le Maroc condamne sévèrement l'occupation militaire du Koweït par les troupes irakiennes, indique un communiqué officiel publié hier soir à Rabat.

avis de demande d'un permis d'alcool

Regie des permis d'alcool du Québec		
Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée : dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.		
Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à : La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9 200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.		
Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
Aliments Naturels Harmonia Inc. Teva Enr. 5209, Décarie Montréal Dossier: 845-016	1 épicerie	5209, Décarie Montréal
BRASSERIE LE DUC INC. Le Parc Chamblay 1430, ch. Chamblay Longueuil Dossier: 148-999	1 restaurant pour vendre avec spectacles	1430, ch. Chamblay Longueuil
LES PLACEMENTS BERCY INC Les Placements Bercy Inc. 2800, Ontario est, 10 110-120 Montréal Dossier: 213-090	Changement de capacité du est, 10 110-120 restaurant pour vendre	2600, Ontario est, 10 110-120 Montréal
2623-1860 QUEBEC INC Restaurant La Belle Maison Enr. 1480, rue Ontario est Montréal Dossier: 844-985	1 restaurant pour vendre	1480, rue Ontario est Montréal
SOPHANE COSSETTE, THERÈSE BROUSSEAU Les Alimentations La Petite Bouffe 1223, Ste Catherine est Montréal Dossier: 845-024	1 épicerie	1223, Ste Catherine est Montréal
VERRILLO, Cosimo Café Verrillo 1588, Jean-Talon est Montréal Dossier: 334-714	1 restaurant pour vendre	1588, Jean-Talon est Montréal
2435-8780 QUEBEC INC Au Carabin Enr. 1478-82, Ste Catherine est Montréal Dossier: 212-068	1 bar	1478-82, Ste Catherine est Montréal
GEORGES BRAZIER JOCELYNE BRAZIER Marché du Caribou Aliprix 1555, Jean-Paul Vincent, 10 180 Longueuil Dossier: 844-951	1 épicerie	1555, Jean-Paul Vincent, 10 180 Longueuil
2757-3740 QUEBEC INC Le Vieux Ranch à Michel Enr. 6262 boul. St-Laurent Montréal Dossier: 268-003	1 bar danse et spectacles	6262 boul. St-Laurent Montréal
TE PI INC Place Tevere 285, ave Dorval Dorval Dossier: 338-970	Changement de capacité d'un restaurant pour vendre	285, ave Dorval Dorval
KORBAN, Joseph Restaurant Café Joe 7455, Lajeunesse, app. 4 Montréal Dossier: 844-142	1 restaurant pour vendre	3068, St-Antoine ouest Montréal
ZREIK, Michel Restaurant Amir 9490 boul. L'Acadie Montréal Dossier: 725-333	1 restaurant pour vendre danse et spectacles	9490 boul. L'Acadie Montréal
CASA OTTIMO INC Casa Ottimo Inc. 1030, Chénier, local 101 Montréal Dossier: 413-112	1 restaurant pour vendre	1030, Chénier, local 101 Montréal
NICOLE SEVIGNY, JACQUES JAPORTE Dépanneur J.T. 2 Enr. 372, rue Adolphe-Chapleau Bois-des-Filion Dossier: 312-710	1 épicerie	372, rue Adolphe-Chapleau Bois-des-Filion
DUONG, Lam Truc Kyoto Teriyaki Enr. 948, De Maisonneuve est Montréal Dossier: 324-665	1 restaurant pour vendre	948, De Maisonneuve est Montréal
AN THI NGUYEN, DIEN NGUYEN VAN Bambou Bleu Enr. 3985, rue St-Denis Montréal Dossier: 430-793	2 restaurants pour servir sur terrasses	3985, rue St-Denis Montréal
2760-1327 QUEBEC INC Bistrot Jean-Talon 5825, Jean-Talon est Saint-Léonard Dossier: 696-880	1 restaurant pour vendre	5825, Jean-Talon est St-Léonard
GROTHE, Mariène Épicerie-Dépanneur Monsabre 2631, Monsabre Montréal Dossier: 219-279	1 épicerie	2631, Monsabre Montréal

Le président et directeur général Ghislain K.-Lafamme, avocat

Québec

Saddam Hussein, « le boucher de Bagdad »

d'après AFP

ONZE ANNÉES d'un pouvoir sans partage exercé d'une poigne de fer, dont huit d'une guerre implacable contre l'Iran, ont permis au président irakien Saddam Hussein de régner en maître, craint et incontesté chez lui, et de faire de l'Irak la grande puissance militaire du Moyen-Orient.

Celui que les petits collégiens irakiens dans leurs comptines promettent de défendre « avec leur âme et leur sang », et que les médias occidentaux appellent « le boucher de Bagdad », a à nouveau montré en attaquant le Koweït qu'il ne reculait devant aucun moyen pour parvenir à ses fins et hisser son pays au rang de grande puissance économique et politique de la région.

Pour ce qui est de la démocratie, le président irakien ne s'embarrasse guère de scrupules : le Conseil national irakien, dont l'allégeance au président ne fait pas l'ombre d'un doute, vient de suggérer l'élection de M. Hussein comme président à vie. Quelques jours plus tôt, M. Hussein

avait inspiré un projet de nouvelle Constitution prévoyant des élections présidentielles pour la première fois au suffrage universel.

Né le 28 avril 1937 dans le village de Owja, près de Tikrit — où le sultan Saladin vit le jour au 12e siècle — Saddam Hussein al Tikriti, orphelin à l'âge de neuf ans, quitte Tikrit en 1955 pour Bagdad où il fait des études. Le démon de la politique le hante déjà et il participe en 1959 en plein cœur de Bagdad à une attaque armée contre le cortège de l'ex-premier ministre Abdel Karim Qassem.

De retour en Irak en 1963, après le renversement du premier ministre Kassem, il participe au renversement de Abdel Rahmane Aref qui marque en juillet 1968 l'arrivée au pouvoir du parti baas. Il devient alors l'homme fort du régime, à l'ombre du Président Ahmed Hassan al Bakr.

Aux côtés de celui-ci, il procède à une politique d'élimination systématique de tous les opposants. En 1975, ce fut la lutte contre les séparatistes kurdes, accusés de collusion avec Is-

raël. En 1978-79, venait le tour du Parti communiste irakien.

En 1988, les Kurdes sont à nouveau accusés d'être des agents iraniens. Des armes chimiques sont utilisées contre eux, notamment dans le village de Halabja.

Selon Amnistie internationale, des milliers de prisonniers politiques sont restés en détention en 1989 sans inculpation ni jugement ou à l'issue de procès sommaires. AI fait état de « tortures et de mauvais traitements » systématiquement infligés aux prisonniers, y compris des enfants.

En Irak, le culte de la personnalité du président a atteint des sommets dignes de Staline. Il n'est point une rue de Bagdad que le portrait du président Hussein ne domine aujourd'hui : céramiques aux couleurs réalistes, peintures murales, statue en pied, à cheval, en costume de ville ou en tenue militaire, voire en chapka. M. Hussein est partout, le cheveu noir invariablement luisant, l'oeil vif, un sourire figé.

La guerre avec l'Iran aura donné à

M. Hussein les moyens de faire de son pays la puissance militaire de la région, avec une armée forte d'un million d'hommes — soit deux fois celle de l'Égypte et près de sept fois celle d'Israël — bien équipée et entraînée aux combats. Il est accusé par l'Occident de vouloir se doter de l'arme nucléaire.

Il veut également reconstruire son pays et en faire une grande puissance économique. La dette extérieure que l'Irak a contractée en huit années de guerre s'élève à quelque 80 milliards de dollars.

M. Hussein n'entend pas rembourser les riches émirats pétroliers du Golfe.

Refusant de devenir ce qu'un diplomate irakien a récemment qualifié de « Brésil ou de Mexique du Moyen-Orient », il entend pouvoir exploiter au maximum ses richesses pétrolières — les secondes du monde pour ce qui est des réserves — afin de mener de pair deux objectifs : reconstruire l'infrastructure du pays et rembourser les crédits de l'Occident.

Aucune grâce pour les conjurés de Trinidad

Les rebelles seront jugés pour meurtre, enlèvement et trahison

PORT OF SPAIN (Reuter) — Les 112 rebelles noirs musulmans qui se sont rendus mercredi après l'échec d'un coup de force à Trinidad et Tobago seront jugés pour meurtre, enlèvement et trahison, ont annoncé hier les autorités de ce pays, où la trahison est passible de la pendaison.

Un porte-parole du gouvernement, Gregory Shaw, a déclaré que les liens du groupe extrémiste Jamaat al Muslimeen, dirigé par un ancien policier, Yasin Abu Bakr, avait été « établis », sans autre précision.

Des responsables gouvernementaux ont nié qu'il y ait eu une ingérence étrangère dans le soulève-

ment qui avait débuté, il y a une semaine dernier, l'occupation du parlement et de la télévision nationale par les rebelles. Ces derniers demandaient la démission du premier ministre A.N.R. Robinson.

Abu Bakr, admirateur déclaré du colonel Moammar Kadhafi, avait dit avant la tentative de coup d'État qu'il avait fait plusieurs voyages en Libye. Selon des responsables de la police, des membres de son groupe ont été entraînés dans ce pays.

Abu Bakr a affirmé qu'il avait négocié avec Robinson un accord prévoyant la démission de celui-ci et des élections dans un délai de

trois mois.

Mais le porte-parole de l'armée David Williams a déclaré que tout accord signé avec les rebelles était nul et non avenue parce qu'il avait été conclu sous la menace des armes. Il a ajouté qu'Abou Bakr et ses 111 partisans seraient tous jugés pour enlèvement, meurtre et trahison.

Selon Williams, les 46 otages libérés mercredi par les rebelles sont encore dans des hôpitaux où ils se remettent de leurs épreuves. Certains souffrent d'épuisement.

Un couvre-feu de 18 heures à midi était toujours en vigueur hier. La radio a averti que des mesures

sévères seraient prises contre ceux qui le violeraient.

Elle a demandé aux habitants de Port of Spain vivant près de la télévision d'évacuer ce secteur d'ici six heures du matin, aujourd'hui, mais n'a pas fourni d'explication.

Quelques heures après la reddition des rebelles, le gouvernement a annoncé la mort du secrétaire d'État Léo des Vignes. Grièvement blessé vendredi lors de l'occupation du Parlement, il avait été libéré et hospitalisé le lendemain.

Outre Des Vignes, le bilan officiel de la tentative de coup de force publié hier par l'armée s'élève à deux morts, deux policiers.

«N'HÉSITEZ PAS»... — MINOU PETROWSKI

«PRÉCIPITEZ-VOUS»... — RENÉ HOMIER ROY

1 000 - 3 000 - 5 000 - 7 10 - 9 20

DESJARDINS COMPLEXE DESJARDINS

« À VOIR D'URGENCE » — LUC PERREAULT

BERNARD-PIERRE DONNADIEU

GENE BEKVOETS

L'Homme qui voulait SAVOIR

INFORMÉ

GEORGE SLUIZER

Une oeuvre bouleversante, audacieuse et jouée à la perfection par une brochette de comédiens époustouflants. — QUOTIDIEN DE PARIS

De Bayser, Ecoffey, Feller et Matheron, un quatuor sensible qui ne pourra que vous emporter. — STUDIO

Une performance pleine d'âme de Matheron et de Bayser sous une direction des plus solides. — VARIETY

Beaucoup d'intelligence, beaucoup de rigueur, ce qui en fait «un film absolu». — CAHIER DU CINÉMA

Il faut célébrer dans le film d'Assayas, l'intense sobriété des acteurs. — LIBÉRATION

Après le «Film culte» DÉSORDRE...

L'ENFANT DE L'HIVER

d'OLIVIER ASSAYAS

CLOTILDE DE BAYSER | MICHEL FELLER | JEAN-PHILIPPE ECOFFEY | MARIE MATHERON

A L'AFFICHE!

DESJARDINS COMPLEXE DESJARDINS

1 30 - 3 30 - 5 30 - 7 30 - 9 30

Distributeur

FRANCE FILM

La guerre de la démesure

Envahir le Koweït pour mieux contrôler le Golfe

D'ABORD un coup de bluff qui a permis la hausse du prix du pétrole par l'OPEP. Puis, l'invasion du territoire du Koweït par des troupes aguerries par huit ans de combat. Le maître de l'Irak ne recule devant rien pour mieux asseoir son emprise dans la région du Golfe. Il n'y a plus de doute à entretenir : Saddam Hussein a bel et bien décidé de devenir le maître du Golfe. Cet homme est dangereux. Toutes les capitales semblent en convenir ; d'où la hâte à réagir à l'invasion du Koweït, d'où la réprobation unanime.

En lançant une infime partie de sa gigantesque armée — un million d'hommes sous les armes — contre le Koweït, le président Saddam Hussein vient d'ajouter un triste fleuron à un carnet de route déjà passablement inquiétant et terni, tout à la fois. Durant la guerre avec ses voisins iraniens, il n'avait pas craint de recourir à des armes chimiques pour mater certains éléments de la minorité khurde, au mépris des conventions de Genève qui prohibent l'utilisation des gaz. Toutes les protestations n'ont pas réussi à ébranler le despote de Bagdad.

Saddam Hussein a détérré un vieux litige frontalier, datant de l'accession du Koweït à l'indépendance, pour orchestrer cette crise. Il a également dénoncé *urbi et orbi* la surproduction de pétrole pratiquée par le Koweït et les Émirats arabes unis — un expédient auquel à peu près tous les membres de l'OPEP ont eu recours, un jour ou l'autre. Tout cela contient une part de vérité. Rien ne justifie Goliath à lancer son armée contre un David qui, à la tort d'être riche et de détenir de très impressionnantes réserves pétrolières. Car, cette invasion s'explique avant tout par le désir de Hussein de regarnir la caisse de l'État mise à sec par le coût exorbitant de huit années de guerre

contre l'Irak.

Et Saddam Hussein d'utiliser la vieille excuse imaginée par Moscou en 1968 pour mater le Printemps de Prague. L'armée irakienne aurait volé au secours des auteurs d'un coup d'État fomenté dans l'espoir de mettre fin au « régime corrompu à la dynastie en place depuis plus de deux siècles. On rirait de ce pied de nez à l'Histoire s'il ne s'agissait de la mainmise sur un pays souverain et de la mort de centaines de personnes.

Cette aventure guerrière menace la fragile stabilité qui s'était installée autour du Golfe après le silence des armes entre Bagdad et Téhéran. Les voisins immédiats de l'Irak ont préféré la voie diplomatique aux déclarations fracassantes. Ils savent le danger que représente le régime de Bagdad. Même sentiment d'alarme en Israël qui n'a pas craint de tenter — et de réussir ! — un raid contre une centrale nucléaire irakienne, il y a quelques années. Car Bagdad possède le plus lourd des arsenaux militaires de cette région et peut faire trembler tous ses voisins.

Enfin, il faut signaler l'inévitable part de calcul à moyen et long terme dans cette guerre du désert. Saddam Hussein a inévitablement voulu tirer profit de la modification des flux pétroliers qui commence déjà à se manifester. L'Occident et la plupart des pays consommateurs redeviennent de plus en plus tributaires de l'OPEP. Les économies d'énergie ne sont plus à la mode, le dollar est faible : autant de facteurs qui permettent de prévoir une hausse du prix du brut au cours des prochaines années. Sadam Hussein mise sur l'or noir... du Koweït.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

L'agriculture et le GATT

Les négociations ne pourront être qu'un demi-succès

LES PAYS membres du GATT fourbissent leurs armes pour le sprint final des négociations du cycle de l'Uruguay, qui doivent prendre fin en décembre prochain. Au cœur des discussions, un secteur qui, jamais dans le passé, n'a pu faire l'objet d'une entente multilatérale : l'agriculture.

Conçu à l'origine en fonction des produits industriels, le GATT est fort mal outillé pour régler le commerce des biens agricoles. L'objectif central du présent cycle de négociations est justement de soumettre l'agriculture aux mêmes règles que les autres secteurs.

Le défi est de taille. Il met en cause non seulement l'activité économique la plus jalousement protégée par les gouvernements, mais aussi l'avenir même du milieu rural traditionnel, reposant sur l'exploitation individuelle et familiale.

On comprend dès lors qu'à cinq mois seulement de la fin des pourparlers les parties soient encore très loin d'une entente significative. Il semble bien que le cycle de l'Uruguay ne sera, en regard des objectifs initiaux définis à Punta del Este en 1986, qu'un demi-succès.

Deux blocs notamment s'affrontent : les États-Unis et la Communauté économique européenne (CÉE) ; ce sont eux qui ont le plus à gagner, ou à perdre. Entre les deux, quelque part, le Canada qui cherche à défendre ses intérêts, mais aussi le Québec, qui découvre, au fil des pourparlers, que ses positions ne sont pas défendues avec assez de convictions par Ottawa.

Le président de l'UPA, M. Jacques Proulx, et le ministre québécois de l'Agriculture, M. Michel Pagé, s'en sont plaints ouvertement il y a quelques semaines en reprochant au gouvernement fédéral d'avoir approuvé un document à leurs yeux inacceptable lors du Sommet des Sept à Houston.

La riposte du Québec est de bonne guerre. Mais, en réalité, le Canada ne pouvait faire mieux que de se rallier aux Européens, qui tiennent, faut-il le rappeler, le discours le plus protectionniste.

Les chantiers coupe-gorge

Les conditions d'une lutte efficace contre le travail au noir

LE TRAVAIL au noir, il n'est pas facile d'y voir clair. Une seule chose est évidente, c'est qu'il existe. Quant au reste, les experts s'y perdent.

Une enquête assez originale réalisée par des chercheurs de l'Université Laval, en 1985, révélait que le travail non déclaré était particulièrement florissant dans deux secteurs d'activité pourtant situés aux antipodes l'un de l'autre : la construction et la garde d'enfants.

Dans le bâtiment, le travail au noir a pris une ampleur quasi endémique. Au Québec où la carte syndicale est obligatoire pour entrer dans un chantier, l'embauche clandestine est devenue l'équivalent de *facto* d'un secteur non syndiqué, tel qu'on en trouve dans toutes les autres provinces où l'adhésion syndicale est facultative.

Dans son rapport, publié en juin, la commission Picard-Sexton souligne le caractère concurrentiel de cette industrie : quelque 17 000 employeurs, dont 80 % comptent cinq employés et moins. Employeurs et travailleurs sont fortement incités à se soustraire aux règles et à contourner les lois. Car, comme l'explique le rapport, « l'entrepreneur bon citoyen qui se conforme aux lois et règlements ne peut plus concurrencer celui qui s'en défile », tandis que le travailleur, également bon citoyen, doit compter « avec les illégaux qui sont prêts à offrir leurs services à prix réduit ».

Mais les solutions à ce problème ne sont pas évidentes, disent les commissaires, ajoutant que « celles qui seront retenues devront être sévères et appliquées de façon ferme ». (Il resterait à expliquer comme on pourra appliquer « de façon ferme », des solutions « sévères » mais qui ne sont pas « évidentes »).

Actuellement, selon la loi, un employeur ou un travailleur pris en flagrant délit est passible d'une amende de 125 \$ par offense, ce qui est un montant ridiculement bas eu égard aux bénéfices escomptés. La commission Picard-Sexton recommande qu'en cas de récidive, un employeur perde

Certes, le contentieux québécois n'est pas négligeable. Il porte, notamment, sur le système de gestion de l'offre (par l'intermédiaire des organismes de commercialisation) qui assure la stabilité des prix et des revenus des agriculteurs. Ce système est contesté, surtout par les Américains qui cherchent à pénétrer davantage le marché canadien (ils ont déjà fait une tentative avec le yogourt et la crème glacée). Or, de leur côté, les agriculteurs québécois souhaiteraient aussi profiter des marchés étrangers. Mais ils ne pourront le faire sans, en retour, ouvrir la porte aux autres pays.

L'UPA et le gouvernement québécois en conviennent... mais à l'intérieur de certaines limites. Car la capacité concurrentielle du Québec est restreinte. La question centrale est de savoir quelle quantité de produits importés le Québec peut accueillir sur son territoire dans les secteurs soumis à des contingentements, tels le lait, les oeufs, le poulet. En d'autres mots, quel niveau de concurrence l'agriculture québécoise peut-elle affronter sans être trop secouée ? L'UPA veut maintenir les niveaux actuels dans toutes les productions assujetties aux contraintes du GATT. Est-ce réaliste ? Mieux vaudrait, suivant une approche globale, considérer la somme des gains et des pertes pour les principaux produits.

Mais la bataille décisive se déroule entre les Européens et les États-Unis. C'est dans ce contexte plus global que se situent les revendications québécoises. L'enjeu reste le contrôle de la surproduction agricole et des subventions gouvernementales qui l'alimentent.

Aucun pays — en dépit de ce que soutiennent les Américains — n'est en mesure de procéder à un démantèlement rapide des systèmes de protection. Il faudra du temps avant que les entraves inutiles qui bloquent le commerce des produits agricoles ne soient levées.

D'où le pessimisme qui entoure désormais la dernière phase des négociations du GATT.

— ALBERT JUNEAU

sa licence pour une période de trois ans et qu'il ne la recouvre qu'après avoir versé une nouvelle et sévère amende. Quant au travailleur, également passible d'une double amende, il verrait son certificat de compétence suspendu pour un an.

Pour faire bonne mesure, le rapport recommande aussi d'ajouter quelques autres mailles à un filet déjà pourtant très serré, mais qui laisse encore passer trop de piranhas, et même quelques requins, au travers. Les mesures proposées (notamment sur les permis délivrés par les municipalités et les déclarations d'heures travaillées faites par les employeurs) méritent un examen.

Mais la lutte contre le travail au noir ne peut s'arrêter là.

L'industrie de la construction est concurrentielle ; elle est également hyper-réglementée. Or, comme le souligne un célèbre épistolier (était-ce aux Romains ou aux Hébreux...) : c'est la loi qui fait le péché.

La réduction du champ de la clandestinité passe également par une révision en profondeur d'une réglementation excessive, largement improductive et qui impose des coûts de main-d'œuvre inutilement élevés. Pour ne prendre qu'un exemple, parmi beaucoup d'autres : la définition des frontières entre les métiers.

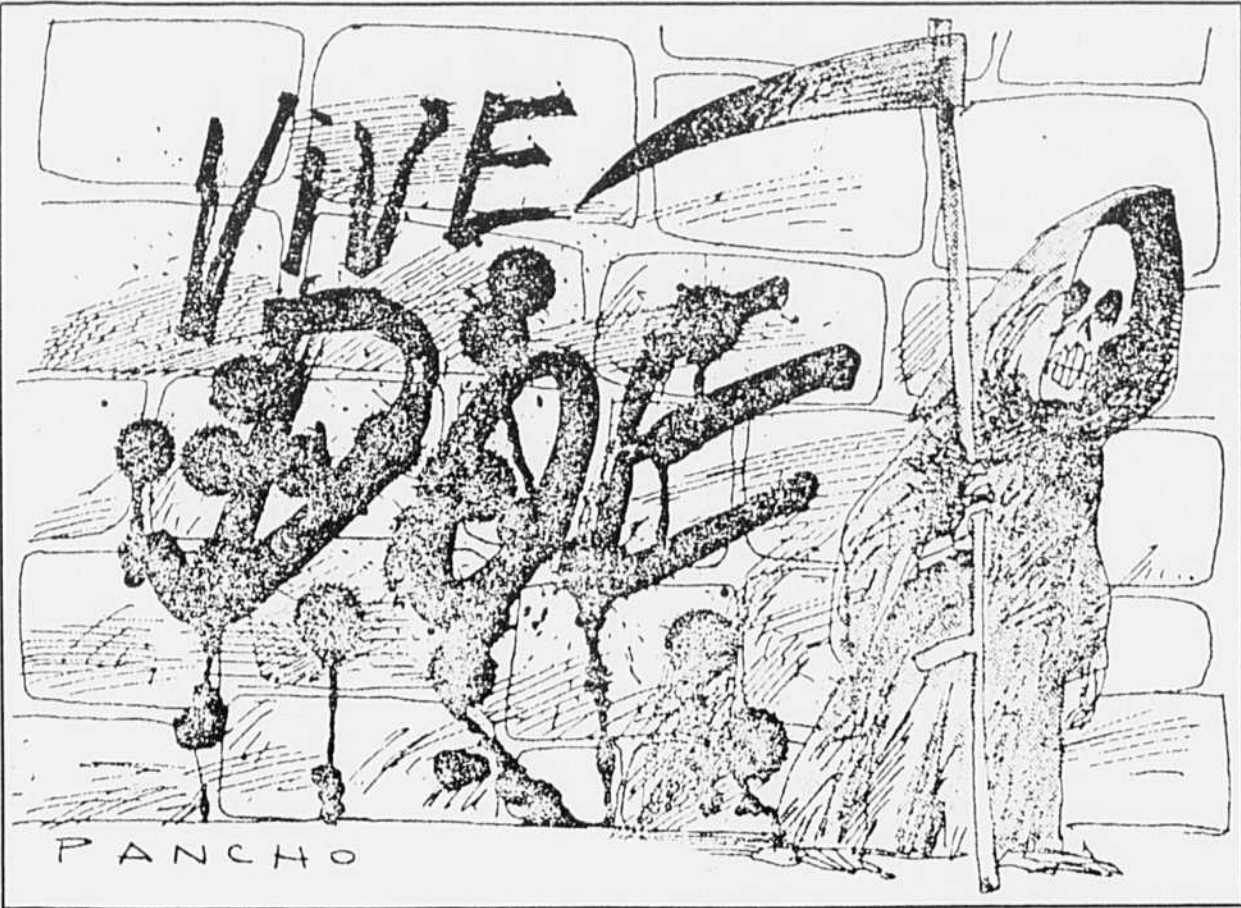
Il y a là un grand ménage à faire et le gouvernement possède tous les pouvoirs pour l'entreprendre. Mais on comprendra que l'opération ne puisse réussir qu'en étroite coopération avec les parties, patronale et syndicale.

Ce qui nous ramène au cœur du problème : il n'y a plus de négociations collectives dans l'industrie de la construction. Et c'est un drame.

Est-ce à dire que la lutte contre le travail au noir dans la construction passe également par une réforme du régime de relations de travail ?

Cela va sans dire, mais cela irait encore mieux en le disant, et surtout en le faisant.

— JEAN FRANCOEUR



LETTRES AU DEVOIR

Une plage superbe

LA PLUS belle plage lacustre du Québec (au nord-est du lac Simon, à l'embouchure de la Petite-nation) est présentement menacée par un projet de développement mis de l'avant par la Société des établissements de plein air du Québec.

Ce projet vise à vendre (en bloc à un promoteur ou en lots à des particuliers) 50 terrains d'un acre en bordure de cette plage et à réserver l'usage de cette plage aux 50 futurs propriétaires riverains.

Cette plage superbe fait partie du patrimoine naturel de tous les Québécois. Il est inadmissible de vouloir en limiter l'accès à 50 particuliers privilégiés.

Il y a une vingtaine d'années, cette plage appartenait à des intérêts privés. On a procédé, à l'époque, à son expropriation pour le bien commun, à l'avantage de tous. Pourquoi renverser la vapeur et privatiser ce bien public ? C'est incompréhensible.

Il faut savoir conserver les endroits naturels exceptionnels et les maintenir dans le patrimoine de tous les Québécois. Nous nous opposons donc fermement à ce projet.

— HUBERT PAYNE
PIERRE DE PASSILLÉ
L'Association des propriétaires
du Lac Simon
Duhamel, le 25 juillet.

Quel mépris ?

Réplique à Jean-Paul Chapdelaine

ENTRE autres propos erratiques que vous tenez dans *LE DEVOIR* du 19 juillet, vous accusez nos gouvernements de traiter les autochtones avec mépris. Facile à dire mais rien ne semble plus faux. Ces derniers temps, la presse écrite a fourni en quelques occasions des chiffres révélateurs sur les nombreux avantages consentis aux quelque 500 000 Indiens vivant au Canada. Pour leur venir en aide, le gouvernement fédéral dépenserait plus de 3 milliards \$ annuellement en programmes de toutes sortes. Exemption d'impôts, de taxes, de frais de scolarité, université comprise...

Bref, de quoi faire grimacer d'envie les pauvres gens qui habitent en dehors des réserves. Voilà de bien drôles manières d'exercer son mépris envers les autochtones.

D'autre part, votre application à dénigrer nos gouvernements vous empêche de voir le terrorisme pratiqué par les Warriors. Ceux-ci, qu'il faut distinguer des Mohawks, dressent des barricades sur la voie publique, refusent d'obéir aux ordres de la cour, vident leurs mitraillettes sur les agents de la Sûreté, tuent un policier (We got one), prennent des milliers d'automobilistes en otage en bloquant l'accès au pont Mercier, posent des conditions de négociations qui ne tiennent pas debout, contraignent le gouvernement à dépenser, assure-t-on, plus d'un million \$ par jour pour assurer un minimum de protection aux citoyens et, voilà que, suite à cela, tout ce que vous trouvez à écrire est que le gouvernement de M. Robert Bourassa en est un de confrontation.

Grands dieux, que ne faut-il pas entendre ! Dites-nous, monsieur, quel pays au monde tolérerait ce genre de choses sans y mettre fin dans les 48 heures ? Où trouverait-on un ministre, sauf au Québec, qui irait négocier dans le bois à ses risques et périls auprès d'une bande de terroristes masqués et armés ? Les Warriors pourraient-ils pratiquer leurs méthodes bien longtemps chez nos voisins du sud ? Ils s'attaquent au Québec parce que nous sommes tolérants. Reste à savoir si cette tolérance ne le pousse pas aux gestes absurdes.

— ROBERT BETHAUME
Québec, le 24 juillet

Nouvelle « aura »

J'AIMERAIS manifester le plaisir que j'ai, à titre de citoyenne du quartier Plateau Mont-Royal, à me promener dans le Parc Lafontaine durant la période estivale.

On se croirait transplanté ailleurs tant la vie est devenue différente. On peut maintenant lire, se promener, flâner dans le parc sans égard à l'heure et surtout aux rôdeurs. Les mères se promènent seules avec leurs enfants, on lit sur un banc, on entend une merveilleuse musique au loin. Quelle belle vie !

Le rythme qui se vit au Parc Lafontaine devrait nous être donné en permanence ! Les autorités de la Ville de Montréal devraient, certes, trouver d'autres alternatives et faire que perdure cette nouvelle « aura » que nous sert le parc depuis juin.

— M. H. LESSARD
Montréal, le 27 juillet.

Connaissance du terrorisme

EN 1970 le FLQ, ce groupe radical de Québécois révolutionnaires passèrent à l'action armée. Il se trouva que le choc des événements rayonna particulièrement dans la population québécoise francophone parce qu'il s'agissait d'eux comme peuple, et ailleurs autour de nous à cause des conséquences revendicatrices. Ce mouvement a suscité à tous les niveaux une prise de conscience individuelle et collective, à affirmer ou à rejeter la dure réflexion politique de la libération nationale. Les événements passés, la plupart est unanime à décrier la nature du terrorisme.

Aux yeux de Me James O'Reilly (avocat représentant les Mohawks entre autres groupes amérindiens) dit « qu'on ne peut traiter les Warriors de groupe de terroristes » (sic). En cela on pourrait se rappeler Me Michel Lemieux qui ne considérait pas ceux qu'il défendait comme de simples terroristes.

Quand un peuple fondateur ne voit plus les autres peuples fondateurs, il les manipule dans leurs différences. Le Québec subira bientôt du Canada la manipulation territoriale comme chantage politique avec les Amérindiens dans le décor. On ne peut que souhaiter que les négociations se fassent de bonne foi. Au fond je souhaite que les communautés amérindiennes du Québec et ailleurs au Canada fassent plus pour faire connaître leurs cultures en sortant de leurs réserves pour faire entendre dans nos villes qu'ils ne sont pas des braconniers de la nature.

— ALAIN GRAVEL
Montréal, le 30 juillet.

Autoflagellation !

Lettre à M. Gaston Imbeau, émission Le Point, Radio-Canada

M. RÉMY SAVARD, anthropologue, non satisfait d'affirmer que les Amérindiens n'ont jamais été vaincus, pour justifier leurs revendications, va jusqu'à proclamer bien fort et bien haut que ce sont les Québécois qui ont été vaincus ! Comme racisme inversé ou autoflagellation, il est difficile de faire mieux.

J'attendais le bémol, la pondération, la raison à cette décevante édition du Point du 26 juillet, elle ne vint jamais. M. Savard n'a pas cru bon d'ajouter, semble-t-il, que la question d'avoir été vaincus ou pas ne devrait avoir aucune pertinence en 1990 quant aux revendications aussi bien québécoises qu'amérindiennes.

Si notre « anthropos » avait eu d'élémentaires notions de droit, il aurait su qu'en quelques siècles les règles de droit international ont quelque peu évolué ! Cela lui aurait également permis d'éviter de dire certaines sottises du genre : « Lorsqu'on se borne à ne faire appliquer que ses propres lois et aucune autre cela devient de l'ethnocentrisme, pas de la légalité ». M. Savard en tant que personne relativement instruite devrait savoir que la territorialité de l'application des lois est une réalité universellement reconnue. Ainsi s'abstenir de faire appliquer le Clean Air Act américain au

■ Avis de l'éditeur

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prérez de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne. Si je fais parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

Québec où la loi québécoise sur les abeilles au Sri Lanka relèverait de l'ethnocentrisme. Si je suis ethnocentrisme, M. Savard est « autophobe » !

D'ailleurs, il est surprenant que le Point n'ait pas pensé à inviter un juriste compétent pour débattre de cette épineuse question. Cela aurait peut-être donné un autre son de cloche, un peu moins complaisant celui-là. Le moins que l'on puisse dire c'est que Radio-Canada n'a pas offert ce soir-là une information équilibrée en ne montrant qu'un côté de la médaille.

— DANIEL AUDET
avocat
Montréal, le 27 juillet.

Aider le Cambodge

L'ÉDITORIAL de M. Jean-Claude Leclerc (27 juillet) a bien montré la situation tragique du Cambodge. Le pays reste toujours frappé d'ostracisme par les organisations internationales comme la Banque Mondiale et le Fonds monétaire. Les Khmers rouges, grâce à l'incroyable appui qu'ils ont reçu des démocraties occidentales, menacent le pays. À cause de la destruction des routes et des ponts par des Khmers rouges, l'approvisionnement est difficilement assuré.

Toutefois les changements de politiques des pays occidentaux, y compris le Canada, peuvent renverser la situation tragique si ces pays sont prêts à aller plus loin.

La première chose à faire, c'est amener Hun Sen, Sihanouk et Son Sann, à signer un accord en excluant les Khmers rouges. Sihanouk, qui a déclaré que « les Khmers rouges sont des criminels pire que les nazis, » n'a aucune raison de poursuivre son alliance avec eux. Par ailleurs, Hun Sen a renouvelé son appel pour que Sihanouk coupe sa liaison avec les Khmers rouges et retourne au pays comme président. Il faut appuyer cette démarche de M. Hun Sen.

Deuxièmement, il faut persuader la Thaïlande de fermer tous les sanctuaires des Khmers rouges sur son sol. Sans sanctuaire, les Khmers rouges seront isolés et trouveront difficile de continuer seuls une guerre civile malgré l'aide de la Chine.

Finalement, il faut intégrer le Cambodge au sein de l'ASEAN qui assurera sa neutralité vis-à-vis de la Chine et du Vietnam. Dans l'immédiat, il faut envoyer une aide massive au Cambodge.

— MAHMOOD ELAHI
Ottawa, le 1er août.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe - enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements (514) 844-5378

« LE DEVOIR » (USPS #003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 435.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

« Tout le monde passe » !

L'évaluation scolaire prend souvent l'allure d'un marchandage entre l'évaluateur et l'évalué

MICHEL SALMADOR LOUIS

L'auteur est sociologue au Centre intégré d'études sociales (CIES)

EN CETTE fin d'année scolaire, de nombreux enseignants et enseignantes affichant un air triomphant ont encore entonné ce refrain familier : « Tout le monde passe » !

Et pourtant, intransigeants, les analystes continueront d'étaler le même pessimisme et les critiques, insatisfaits, de publier les mêmes diatribes contre la valeur de l'enseignement, la compétence des maîtres, les incohérences du système et l'inculture des pupilles, etc. En un mot la « qualité de l'éducation » sera encore mise sur la sellette.

Elles sont nombreuses les situations qui alimentent ces interrogations. Par exemple, le fait que des étudiants arrivant aux portes de l'université accusent de si profondes défaillances en français : leur langue d'apprentissage et de surcroît, leur langue maternelle et d'usage à la maison.

Une fonction capitale

Illustrons par un cas bien précis. Soumis à un test dont le contenu se base sur des connaissances acquises surtout au secondaire, les moyennes des candidats de l'université Laval n'ont guère été plus élevées que 53 % (septembre 87 = 41 %; septembre 88 = 51 %; septembre 89 = 53 %; hiver 90 = 51 %) et le taux de réussite n'a guère dépassé le seuil de 54 % quel que soit le trimestre considéré. (Source : École de langues vivantes, univ. Laval). Ajoutons que ce qui angosse au niveau de l'apprentissage du français risque toujours de se répercuter sur celui d'autres matières que ce soit par immanence ou par osmose.

Pareille situation donne lieu de nombreuses conjectures. Mais jusqu'ici, parmi toutes les hypothèses émises et les explorations entreprises à la recherche d'une explication des performances peu reluisantes des élèves en situation de compétition, de recherche d'emploi ou en proie à une adaptation à un niveau supérieur, l'évaluation n'a pas souvent été appelée à la barre par les chercheurs. Or, c'est le mécanisme, par excellence, qui permet de vérifier l'habileté, la capacité, les connaissances acquises par l'élève par rapport aux objectifs des programmes et des cours.

Cette fonction de l'évaluation paraît capitale. Cependant on ne peut s'empêcher de constater que le système éprouve quelques difficultés à l'intégrer. Elle serait comme son talon d'Achille. Pourquoi ? Faisons seulement trois considérations.

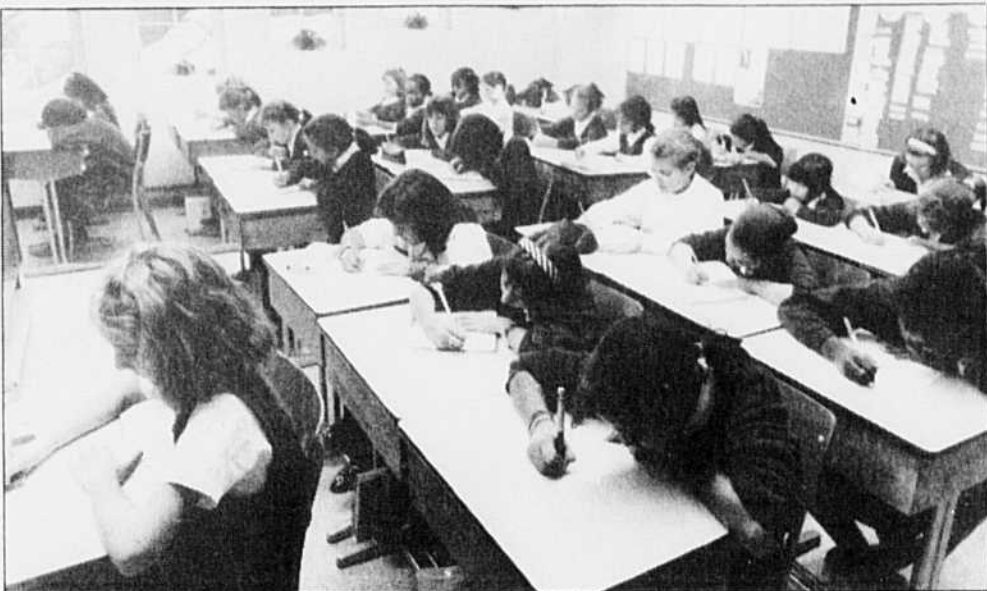


PHOTO JACQUES NADEAU

Des élèves du niveau primaire en examen.

Pourquoi évaluer ?

a) Il est à se demander si l'évaluation ne porte pas les séquelles d'une mentalité vêtue à laquelle le nouveau système ne se serait pas résolulement attaqué. En effet, administrateurs et directeurs scolaires, parents et pairs continuent d'utiliser comme barème décisif d'évaluation d'un enseignant voire comme base de comparaison d'un éducateur à un autre, d'une école à une autre, le taux de « réussite » enregistré par ses groupes-élèves. Cette stratégie ne peut avoir pour effet que d'encourager la persistance de la pratique qui consiste à gonfler les notes des élèves, à modifier les moyennes et les pondérations en vue d'atteindre des taux de succès qui témoigneraient artificieusement de la compétence des maîtres, de l'intérêt et de la satisfaction des clients ainsi que de l'adéquation des méthodes et des moyens.

b) D'un autre côté, il ne serait pas exagéré de parler d'imbroglio quand il s'agit de faire référence aux critères d'évaluation retenus et aux modèles dont s'inspire chaque enseignant. D'après des propos de Serge Racine, de l'Université de Montréal, ce chaos pourrait s'expliquer par une carence au niveau de la formation des maîtres. « Nous n'évaluons même pas nos propres étudiants. Comment pourrions-nous former des enseignants à le faire ? », admettait-il.

À quoi sert l'évaluation et à quoi devrait-elle servir ? Mesure-t-elle la performance de l'élève ou l'aptitude du système à s'adapter aux conditions particulières de l'étudiant ?

Ou encore sert-elle à accentuer les inégalités qui favorisent les uns et défavorisent les autres ? La réponse ne va pas de soi. Ce qui résulte par contre de ces incertitudes, c'est que l'évaluation prend souvent l'allure d'un marchandage entre l'évaluateur et l'évalué où l'enseignant cherche à maintenir indemne sa cote d'affection auprès de l'étudiant alors que ce dernier cherche à tirer le maximum de profit de cette « dépravation » qui ne peut qu'entacher la moralité et la crédibilité du système et compromettre la rigueur qui devrait caractériser toute la démarche éducative.

Dans sa *Réflexion sur l'évaluation des apprentissages* (1985), la Fédération des enseignants et enseignants du Québec (FNEEQ) reconnaît que les « professeurs n'aiment pas couler les étudiants ». Il y a peut-être lieu d'enrichir en disant que plusieurs pédagogues n'ont pas le courage d'attribuer une note d'échec à un élève sans se sentir coupables... Ainsi s'entretient chez l'élève l'illusion de la réussite pendant que s'édifie autour du maître une réputation d'éducateur efficace.

c) On a beau vouloir relever le niveau de l'éducation dans la province, la pédagogie demeure soumise à l'économie qui la tient en état. En effet, à cause du prix à payer pour la démocratisation, le système ne peut pas se permettre d'admettre des redoublements, sauf très exceptionnellement. Pour ce faire, l'évaluation ne peut pas être stricte. Il a fallu, donc, instaurer la promotion automatique. Et d'année en année, le système se trouve à gé-

nérer ses certifiés et diplômés incultes (d'aucuns diraient analphabètes). Le système est donc vicié à la base et toute réforme, dans ces conditions, est condamnée à l'érosion à brève ou à moyenne échéance.

Et alors, de deux choses l'une. Ou bien le système continue sciemment de reproduire les mêmes clivages pour l'aplanissement desquels il aura été pensé. Dans ces conditions, même si les principes fondamentaux de démocratisation et de polyvalence auront été sauvegardés, arrivera un moment où il faudra absolument, même si de manière discrète, réintroduire une certaine forme d'élitisme qui témoignerait certes de l'aptitude du système à s'autocensurer et à s'autocorriger, mais du même coup risquerait de mettre l'opinion publique en émoi, stupéfiée par l'imminence de la résurgence de la stratification de la clientèle scolaire en élites, moyens et cancrés.

Manque de rigidité

Ou bien la faille étant constatée, on fait table rase de tout et on reprend l'exercice de nouveaux états généraux sur l'éducation en vue de l'instauration d'un nouveau système. Inutile de conclure que la seconde alternative non seulement serait onéreuse économiquement et politiquement, mais aussi jetterait du discrédit sur les institutions québécoises. Alors, le système devra continuer à exister avec ces lacunes, quitte à ce qu'il soit gratifié de temps à autre de quelques programmes de relance ou de quelques ajustements, question de camoufler ou bien de corriger certains défauts qui ont tendance à ressortir impitoyablement avec les ans.

Quant à l'évaluation, les conditions n'étant pas idéales, il n'est pas étonnant qu'on se méfie parfois des résultats qui en découlent. Toutefois, on ne peut pas s'empêcher d'admettre qu'au long temps que la pédagogie subira l'emprise des normes administratives dictées par des contraintes budgétaires et aussi longtemps que la qualité de l'enseignement sera mesurée principalement par le taux de « réussite » de ses élèves peu importe leur valeur réelle, on continuera de douter que ce taux de réussite puisse constituer une donnée significative et probante dans la démarche évaluative.

Car ce qui est à déplorer dans bien des cas, c'est surtout un manque de rigidité dans le cadre d'apprentissage et de rigueur dans la définition des standards réels de qualité exigés de l'élève, et l'existence d'un mécanisme automatique de mise à niveau des élèves qui doivent aborder sans les connaissances prérequis une nouvelle séquence d'une matière ou un programme nouveau.

Quelle commission ?

LIBRE OPINION

JEAN-LOUIS BOURQUE

AU LENDEMAIN de l'échec du lac Meech, le gouvernement Bourassa se trouve devant la nécessité de redéfinir l'avenir politique du Québec. Pour ce faire, en accord avec le chef de l'opposition officielle, il a décidé de mettre sur pied une commission élargie, itinérante et « non partisane » dont la présidence serait confiée à une personnalité non parlementaire. Quelles sont les conditions qui permettraient aux travaux de cette Commission de trouver une solution efficace à l'impassé dans laquelle s'enlagent tant de problèmes du Québec ? Essayons de réfléchir sur une demi-douzaine de points à définir avant d'amorcer le processus, soient les objectifs, le mandat, la présidence, la composition, le fonctionnement et le suivi des recommandations de cette Commission pour que les fruits de cette entreprise n'aillent pas mourir aux oubliettes ?

Les objectifs, qu'on le veuille ou non, sont de nature double : certains, inavoués, restent partisans, d'autres se veulent d'intérêt général « départisanisés ». Inévitablement l'existence d'une telle commission influencera le cheminement d'un certain nombre de personnes qui réfléchiront et qui seront amenées à changer d'idée. On a vu cela lors des travaux des états généraux de 66-69 ou de ceux de la commission Laurendeau-Dunton. Le gouvernement et l'opposition en sont conscients et chacun voudrait bien exercer cette influence dans le sens de ses convictions et de ses intérêts politiques.

Monsieur Bourassa voudrait gagner du temps pour mettre au point une alternative claire à l'échec du lac Meech, que ce soit la fameuse super-structure ou une souveraineté-association remodelée pour satisfaire les partisans d'un fédéralisme prolongé. Monsieur Parizeau aimerait obliger le gouvernement à tenir compte de ce que le peuple a exprimé symboliquement à la Saint-Jean-Baptiste que « notre vrai pays c'est le Québec », et donc bousculer les événements avant que la poussière ne retombe, sans avoir à attendre le prochain rendez-vous électoral.

Ce débat sera « départisanisé » dans la mesure où il ne sera pas directement lié à une élection ou à un référendum immédiat.

Le mandat devrait préciser la procédure : s'agit-il d'une consultation restreinte ou élargie ? Idéalement on pourrait souhaiter que la Commission ait le mandat d'aller dans chacune des dix régions administratives du Québec se mettre à l'écoute des individus, spécialistes ou non, comme des groupes qui veulent s'exprimer sur le régime politique du Québec de l'avenir et sur le Canada, puis de faire rapport au gouvernement sous forme de synthèse et de recommandations. L'initiative et l'utilisation des conclusions reviennent au gouvernement qui est responsable devant le peuple.

La présidence. Le premier ministre et le chef de l'opposition se sont mis d'accord sur un type de personnalité non parlementaire et forte d'antécédents économiques, ceci pour rassurer la population : il ne sera pas question de lancer le Québec dans un choc économique. Même si la présence d'économistes est souhaitable, et même assurée puisque MM. Parizeau et Bourassa veulent être membres de la commission, n'est pas sûr que la présidence doit nécessairement être confiée à un économiste. Il n'est pas sûr non plus que l'on puisse trouver quelqu'un de politiquement neutre qui ne penche ni d'un côté ni de l'autre.

Si l'unanimité n'arrive pas à se dégager, on pourrait songer à deux coprésidents respectueux l'un de l'autre, comme Laurendeau et Dunton.

Les commissaires. A priori le nombre de vingt-cinq, trente membres peut sembler excessif. Les groupes de travail trop nombreux sont souvent inefficaces. On peut toutefois envisager un mode de fonctionnement en plusieurs sous-commissions. Beaucoup de ces membres seraient déjà choisis. La règle d'une commission parlementaire même élargie impose des parlementaires de chaque parti politique. Il n'est donc pas question d'une commission non partisane dans la composition, mais plutôt pluripartisane. De là à y nommer des représentants de chaque grand groupe d'intérêt... On risque d'en paralyser le fonctionnement.

Le fonctionnement. On parle d'une commission itinérante qui pourrait visiter les dix régions administratives du Québec. On prévoit un fonctionnement « interactif », c'est-à-dire que les commissaires ne se contenteraient pas d'écouter et de recevoir les mémoires, mais pourraient favoriser des échanges de types variés, forums régionaux, conférences, tables rondes, colloques, etc., de façon à généraliser le débat. Comment seront sélectionnés les individus et les groupes admis à s'exprimer ? C'est là que va se jouer la non-partisanerie dont on se targue.

L'importance de la Commission se mesurera au sérieux des commissaires qui devront soupeser toutes les solutions proposées d'où qu'elles viennent. Il se pourrait que la Commission soit le dernier acte de l'évolution du peuple québécois vers la constitution d'un vrai pays.

Les Amérindiens et le monde moderne

LIBRE OPINION

FRANÇOIS ROCHON

L'auteur répond à la directrice du DEVOIR, Mme Lise Bissonnette

UNE COURTE phrase dans la conclusion de votre éditorial du mercredi 25 juillet touche de façon quasi inaperçue le cœur du problème amérindien au Québec. Comment, dans le respect des valeurs traditionnelles autochtones faire en sorte que ceux-ci rejoignent pleinement en cette fin de siècle le monde moderne qui nous entoure.

Amant de la chasse, de la pêche en famille et de la valeur essentielle pour moi de ces activités comme facteur d'équilibre, je ne peux que comprendre le rôle culturel indispen-

sable des activités traditionnelles pour les autochtones d'un peu partout et surtout de la Côte-Nord où j'habite.

Mais il importe de trouver des façons, et de faire assumer celles-ci, par les Amérindiens, de marier ces volontés légitimes et les réalités d'une planète en pleine évolution technologique et démographique où les demandeurs de ressources sont légions et souvent en contradiction. Il n'est plus pensable dans ces conditions pour qui que ce soit, quelle que soit l'histoire, de pêcher sans contrainte. Il est impensable de bénéficier à la fois de politique sociale et de parler de réelles activités de subsistance. De parler de droit à l'éducation, la santé de s'entêter à vivre dans des communautés isolées loin de tout service.

À titre d'exemple, les taux d'inactivité, de pauvreté, de maladies infantiles ne sont guère différents entre les Amérindiens et les Blancs qui

vivent dans les villages isolés de la basse Côte-Nord du Saint-Laurent de Baie John-Beetz à Blanc-Sablon.

Ce n'est pas en exigeant des réserves (des Bantoustans ?) plus grandes que les Amérindiens sortiront de la pauvreté dans laquelle les gouvernements engloutissent des millions chaque année.

J'applaudis à la décision d'Hydro-Québec de former des Cris à la Baie James pour prendre totalement en charge l'opération d'une de ses centrales en construction. Sans doute devra-t-on y développer aussi des modes de travail et de gestion du personnel adapté à la réalité autochtone.

Je souhaite, dans ce sens, qu'à partir de projets précis, on négocie avec les autochtones du Québec des plans de soutien au développement de leurs communautés qui visent à leur permettre de devenir graduellement les principaux acteurs et bénéficiaires d'un développement économique

et social durable basé en premier lieu sur les richesses des territoires qu'ils occupent plus ou moins historiquement.

Mais il importe, par respect pour tous, que ces plans excluent toute forme d'exclusivité d'usage ou de propriété des vastes territoires en cause. Il est capital que ceux-ci prévoient aussi de façon spécifique l'abolition graduelle de ces aberrations que sont les privilèges fiscaux, les mesures de soutien particulières aux individus et les réserves qui sont des béquilles en grandes parties responsables de la dépendance amérindienne.

Je tiens aussi à me joindre à vous pour dénoncer ce « culpabilisme » dont semble souffrir trop de nos compatriotes face à la question autochtone. Certes, nous avons des responsabilités dans la condition amérindienne, mais rappelons que si nos politiques envers eux ont été souvent malhabiles et ont encouragé la

dépendance, les Amérindiens les ont longtemps acceptées et en acceptent toujours les bénéfices.

En encourageant ce repli sur un passé irrévocablement disparu nous avons aussi encouragé les revendications territoriales actuelles qui ne sont, objectivement, que des « bons » s'ajoutant aux politiques révolues.

Rappelons aux âmes sensibles que ce n'est quand même pas ici qu'ont oeuvré Custer, Rin Tin Tin et le 5ème de cavalerie... Rappelons enfin à toutes ces bonnes âmes prêtes à manifester demain contre la cruauté faite aux animaux à fourrure et qui veulent aujourd'hui nourrir les Warriors qu'il y a encore dans ce Québec du bout du monde, loin des villes et des préoccupations érotiques, des gens, Blancs ou Indiens, proches de la vraie nature, pour qui le trappage des animaux à fourrure est tout à la fois mode de vie et source de revenus.

Attaques diffamatoires contre Semyon Vekshtein

LIBRE OPINION

GARY MOSCOWITZ

L'auteur est avocat

LA PRÉSENTE vous est adressée en réaction à un article rédigé par votre critique musical, Carol Bergeron, publié dans LE DEVOIR du jeudi 26 juillet 1990 et portant le titre *Mstislav Rostropovitch seul avec sa musique*. L'article ci-haut mentionné m'a nettement donné l'impression, pour paraphraser Shakespeare que : « the lady doth protest too much ».

Je considère que la fonction de tout journaliste ayant préalablement reçu une formation appropriée et se désignant comme critique musical, est d'offrir au lecteur un compte rendu juste et honnête des prestations musicales auxquelles il assiste et ce, même si son opinion est contraire à celle de ses collègues. D'autre part, même les plus grands interprètes doivent s'attendre à recevoir, à l'occasion, des commentaires ou des observations peu élogieuses.

Toutefois, je note que M. Bergeron s'attaque indûment et sans relâche à l'oeuvre et au travail de Semyon Vekshtein, chef attitré du Festival international de Lanaudière, et je tiens à souligner que la nature des attaques de M. Bergeron contre Maestro Vekshtein dépasse nettement les limites auxquelles le public s'attend d'un critique musical au sein de votre prestigieux journal. En effet, après lecture de l'article de M. Ber-

geron, j'en arrive à la conclusion que les atteintes à la réputation et la crédibilité de Maestro Vekshtein relèvent sûrement d'un agenda déterminé par des considérations personnelles et n'ont aucune place dans son commentaire.

Ceci transparait dès le premier paragraphe de l'article où M. Bergeron tente de réduire le nombre de spectateurs présents au concert de Mstislav Rostropovitch de 4000 (sûrement un des plus larges auditoires du Festival cette année) à 3000 tout en ajoutant faussement que l'Amphithéâtre ayant une capacité de 2000 places assises pouvait en fait en recevoir aisément trois fois plus.

De plus, j'attire votre attention sur le fait que les propos de M. Bergeron ne sont d'aucune façon corroborés par ses collègues. Par exemple, Claude Gingras fut plutôt d'avis que Rostropovitch était « en grande forme » et que de plus l'Orchestre métropolitain dirigé par Semyon Vekshtein « était à la hauteur du grand nom qu'ils encadraient ». M. Gingras poursuit en affirmant que « l'Orchestre sonnait bien et le dialogue fut aisé ». (*La Presse*, mercredi 25 juillet 1990.) Dans le même ordre d'idées, Arthur Kaptein, critique musical de *The Gazette* fut d'opinion que « Rostropovitch lives up to a giant image... the Lanaudière Amphitheatre will probably never again witness cello playing of this kind ». (*The Gazette*, jeudi 26 juillet 1990.) Force nous est de constater que l'opinion émise par M. Bergeron, faisant fi de la performance magistrale de l'orchestre et son interprète invité, repose uniquement sur Maestro Vekshtein qu'il accuse de tous les

maux et auquel il attribue même la responsabilité du nombre « restreint » de spectateurs au concert.

L'auditoire semble aussi avoir manifesté une opinion différente de celle de M. Bergeron en accordant une ovation debout de cinq minutes à laquelle l'interprète invité a répondu selon les propos donnés par Arthur Kaptein, par « a solemn and transcendent performance of Bach's Sarabande in re mineur ». (*The Gazette*, jeudi 26 juillet 1990.) L'article de M. Bergeron fait une fois de plus fi des applaudissements nourris et spontanés accordés par le public et oublie intentionnellement de souligner la première canadienne de l'oeuvre d'Alfred Schnittke (K) ein Sommernachtstraum ainsi qu'une lecture intelligente d'extraits du Lac des Cygnes, de Tchaïkovsky.

Mais le plus grand mensonge a été réservé pour la fin, lorsque M. Bergeron précise que « cette faiblesse est cependant à l'image de ce que ce musicien russe nous a servi depuis qu'il est le chef attitré du Festival ». Même en prenant en considération qu'un critique musical jouit d'une certaine latitude et discrétion dans son appréciation d'un concert, ce privilège doit être exercé à l'intérieur des limites de la décence. Malgré les dires de M. Bergeron, le Maestro Vekshtein n'a cessé d'accumuler titres et félicitations à titre de chef d'orchestre et même était qualifié par Marie Laurier d'« exceptionnel ». (*LE DEVOIR* du 29 juillet 1989.)

Sans l'application de certains standards basés sur l'objectivité et l'honnêteté, je considère que le commentateur de M. Bergeron n'a aucun mérite et devrait être rejeté d'emblée

puisqu'il diffamatoire, malicieux et sans aucun fondement.

J'espère que cette lettre sera publiée dans votre journal et peut-être sollicitera-t-elle une réponse de M. Bergeron.

Bien que je me réjouisse que ma critique ait pu susciter une réaction aussi vive, permettez que je déplore le ton inutilement (pour ne pas dire abusivement) excessif de votre prose. Votre ardeur à me tirer dessus à boulets rouges m'oblige, vous en conviendrez, à une certaine « riposte » que je qualifierais plutôt de mise au point.

Tous ceux qui ont l'habitude de fréquenter l'Amphithéâtre de Joliette savent déjà qu'il contient 2000 places assises sous la toiture et environ 8000 sur la partie gazonnée qui le prolonge en flanc de colline. Or, sachant que l'auditoire du 24 juillet ne dépassait guère les 3000 personnes, je ne vois pas comment l'on pourrait crier au succès d'autant que le soliste n'était rien de moins que l'une des plus grandes vedettes du monde musical d'aujourd'hui.

Sachez, par ailleurs, que le même soir, Charles Dutoit remplissait, à l'exception des quelque 800 places aveugles (et « malentendantes ») du second jubé, la Basilique Notre-Dame pour l'exécution du Requiem de Berlioz. 2400 mélomanes qui auraient pu se retrouver à Joliette avaient fait un autre choix.

Mais venons-en plutôt à la musique. En affirmant que le violoncelle de Rostropovitch avait été amplifié, j'ai indirectement attiré l'attention

— Carol Bergeron

Pierre Jeannot abandonne la présidence d'Air Canada

d'après la Presse Canadienne

PIERRE JEANNOT, qui a contribué à la privatisation d'Air Canada, a démissionné de la présidence de cette compagnie aérienne.

« Après six ans comme président-directeur général et 35 ans avec la compagnie, il voulait passer à autre chose », a indiqué Francine Vallée, vice-présidente aux affaires publiques chez Air Canada.

M. Jeannot, un homme de 57 ans qui a gravi tous les échelons de la compagnie après avoir débuté comme technicien, n'était pas disponible pour commenter.

C'est le président du conseil d'administration d'Air Canada, Claude Taylor, 65 ans, qui remplacera M. Jeannot, a annoncé la compagnie.

M. Taylor « s'occupera d'abord et avant tout de trouver un nouveau président ainsi qu'un directeur exé-

cutif », a ajouté Mme Vallée.

La démission de M. Jeannot, qui était à l'origine de nombreuses innovations comme la vente de sièges, a pris plusieurs personnes par surprise. On s'attendait à ce qu'il remplace M. Taylor comme président du conseil d'administration.

Mais des rumeurs ont circulé pendant la dernière année à l'effet que M. Jeannot préparait sa retraite en France, son pays d'origine.

Air Canada n'était pas au courant des plans d'avenir de l'ex-pdg.

Parmi les noms cités comme remplaçants possibles de M. Jeannot se trouve Léo Desrochers, vice-président du marketing d'Air Canada et étoile montante de la gestion.

Pierre Jeannot, un diplômé de l'université Concordia, avait incité la compagnie aérienne à adopter des solutions de haute technologie pour

répondre à ses besoins. Il avait également mis en place un ambitieux programme de modernisation évalué à 3 milliards \$.

Il a aussi mis sur pied le programme régional dont le but était d'acheter des compagnies aériennes régionales et de les utiliser pour éponger le déficit de certaines destinations en utilisant de plus petits avions.

Il est né à Montpellier en France, mais est venu vivre à Montréal avec sa mère en 1946 où il a terminé ses études.

L'ex-pdg est entré au service d'Air Canada en 1955 et a travaillé au développement de la « boîte noire », contenue dans les avions et si précieuse pour déterminer la cause des accidents. Il a été nommé président-directeur général le 1er juin 1984.

Siddon cite en exemple les chefs indiens de Saskatchewan

MELFORT, Saskatchewan (PC) — Promettant aux chefs indiens de la Saskatchewan un règlement rapide de leurs réclamations territoriales, le ministre Tom Siddon les a cités en exemple, hier, pour montrer que la négociation vaut mieux que l'affrontement.

« Je sais, a dit le ministre des Affaires indiennes, que certains leaders autochtones croient que l'affrontement constitue la seule façon de faire agir les gouvernements ».

« Mais ce n'est tout simplement pas le cas. Les armes à feu et les barricades sont des obstacles à un dialogue fructueux. La consultation et la

négociation ouvrent la route la plus efficace et la preuve se trouve ici, en Saskatchewan ».

M. Siddon a souligné qu'Ottawa fait de son mieux pour résoudre la crise des Mohawks d'Oka, mais qu'il ne peut pas y avoir de règlement tant que les armes ne sont pas déposées.

« Depuis le début, a-t-il rappelé, nous avons établi clairement que nous ne négocierons pas avec des gens armés. Nous ne pouvons pas avancer dans cette affaire si les lois du pays ne sont pas pleinement respectées ».

M. Siddon a noté qu'Ottawa et le gouvernement de la Saskatchewan

favorisent la remise d'environ 336 000 hectares de terres aux Indiens, en plus de compensations financières.

La formule a été proposée, a-t-il signalé, par M. Cliff Wright, commissaire aux traités de la Saskatchewan.

« Après 90 ans d'injustice, nous avons l'occasion maintenant de régler le problème pour toujours, a affirmé le ministre. Mais cela ne signifie pas que nous pouvons annoncer un règlement final demain matin ou la semaine prochaine ».

Mais quand cette entente sera-t-elle conclue ?, a-t-on insisté. « Avant les neiges », a répondu M. Siddon.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Guerre

l'accès aux journalistes sur le site.

Mercredi, une quarantaine de journalistes ont quitté les barricades d'Oka, près desquelles ils se rendent depuis trois semaines, en guise d'appui à deux journalistes du quotidien *The Gazette*, exclus du territoire par les Warriors. Les journalistes désiraient également avoir accès à une plus grande portion du territoire mohawk.

« Les Warriors ont accepté de laisser les journalistes faire des entrevues au centre de ravitaillement de Kanesatake, ils ont évoqué des raisons de sécurité pour restreindre le périmètre », a déclaré André Noël, président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, qui a conclu l'entente avec les Warriors.

Les Warriors n'ont toutefois pas réadmis les deux journalistes du quotidien *The Gazette* accusés de racisme, Jeff Heinrich et Alexander Norris, qu'ils condamnent pour leurs écrits « biaisés et mal informés » sur leurs activités.

Pendant ce temps, la Sûreté du Québec effectuait hier une série de saisies dans trois stations de télévision de Montréal pour obtenir toutes les bandes vidéo qui ont enregistré la fusillade et les événements du 11 juillet, le jour de la fusillade opposant les Mohawks de Kanesatake et la Sûreté du Québec, qui a fait un mort, le caporal Marcel Lemay, de l'escouade tactique de la Sûreté du Québec.

Les policiers de la Sûreté du Québec possédaient toujours ces cassettes au moment de mettre sous presse hier. « Ils ont saisi au moins une douzaine de cassettes du réseau français de Radio-Canada et d'autres bandes du réseau anglais. Le mandat de perquisition concernait toutes les

bandes tournées dans le périmètre défini lors des événements du 11 juillet », a déclaré M. Jacques Larouche, directeur de l'information à la télévision du réseau français de Radio-Canada.

Cette perquisition sera contestée en cour par Radio-Canada, au nom de la protection des sources et de la liberté des journalistes de couvrir un événement sans devenir informateurs pour les forces policières.

D'autre part, le ministre de la Sécurité publique, M. Sam Elkas, a annoncé hier qu'une entente avait été conclue entre le chef du Conseil de bande de Kahnawake, Joe Norton, et son ministère pour permettre la libre circulation des ambulances sur le pont Mercier, entre Montréal et Châteauguay. Cette entente fait suite aux pressions de la Commission des droits de la personne et d'une plainte présentée par le centre hospitalier Anna-Laberge, de Châteauguay.

« Nous avons obtenu un permis temporaire de la Sûreté du Québec comme des Warriors pour permettre aux ambulances de circuler librement sur le pont. Le détour était trop long pour le centre Anna-Laberge », explique Paule Sainte-Marie, de la Commission des droits de la personne du Québec.

◆ Bourassa

La délégation des Premières Nations était formée de MM. Konrad Sioui, chef régional du Québec et du Labrador, Joseph Norton et Andrew T. Delisle, Mohawks, de Mmes Carla Hemlock, mère de clan Mohawk, et Gaétane Paul, Montagnaise, et de MM. Lawrence Cantoreille, de l'Alberta, et Richard Picard, Atikamek Montagnais.

Porteuse d'un message du chef national George Erasmus, la délégation demande le respect des trois « préconditions », comme base de négociation. De plus, « il ne doit y avoir aucune action policière ou armée contre le peuple de Kanesatake et Kahnawake. D'innocentes victimes sont à l'intérieur des barricades ».

L'Assemblée insiste aussi pour que le gouvernement fédéral joue un rôle sérieux quant au démantèlement et aux droits territoriaux. « Il ne peut renier sa responsabilité fiduciaire ».

L'Assemblée se dit finalement en contact avec tous les groupes de Kanesatake et à l'intention de poursuivre le dialogue avec tous, « afin de trouver une solution commune au problème qui existe ». Y compris avec les Warriors, qui tiennent les barricades à Oka et au pont Mercier.

MM. Bourassa et Sioui conviennent de l'urgence de la situation et estiment que les éléments sont en place pour amorcer un dialogue fructueux et pacifique. Quant au noyau dur, il devra se plier à la volonté commune, dit M. Sioui, des reporters observant que les Warriors n'étaient pas à Québec.

M. Bourassa insiste sur la bonne foi du gouvernement, qui reconnaît le principe du gouvernement autonome pour les autochtones et est disposé à poursuivre des discussions en ce sens. Mais sans la pression des armes et après que les barricades seront levées.

M. Sioui note que la relation des autochtones avec le Québec est profonde et solide. Il faut la maintenir, sans bain de sang et sans racisme, dit le chef huron. Il faut un règlement pacifique, avec la participation active d'Ottawa.

Pour sa part, M. Norton indique que l'Assemblée n'est pas venue négocier à Québec. Elle est venue s'assurer qu'une entente de principe sur les conditions préalables est mise en oeuvre sans entraves. Sans cela, il n'y a rien à faire et l'impasse persistera, prévient-il.

Les observateurs en question pourraient venir de la Fédération in-

ternationale des droits de l'homme, du clergé et d'autres secteurs crédibles pour tous les intéressés. Il est urgent de discuter affaires sérieuses et sans ultimatums, disait-on hier soir dans l'entourage du premier ministre. On se montre modérément confiant, estimant que Québec a fait un bon bout de chemin avec les propositions Ciaccia et que les Mohawks doivent faire preuve de bonne volonté. On admet qu'il y a de la méfiance de part et d'autre et la présence d'observateurs neutres facilitera le dialogue, espère-t-on.

En trois semaines, en tout cas, c'est la première fois qu'il y a une lueur d'espoir. La première fois aussi que M. Bourassa s'implique publiquement, même s'il suit le dossier de très près, annulant même ses vacances pour garder un contact étroit avec tous les intéressés.

La rencontre d'hier au sommet a été fructueuse, en ce sens qu'elle ouvre la voie à un moment. S'il est saisi prestement de part et d'autre, il y aura une fragile amorce de déblocage. Le gouvernement continue de privilégier la voie de la négociation et de la conciliation, craignant par-dessus tout la violence et se rappelant des terribles séquelles de la Crise d'octobre 1970. Avant d'appeler l'armée à la rescousse, comme ultime recours, M. Bourassa épuiserait toutes ses réserves de patience et d'ingéniosité, temporisant ici, modérant là et gagnant du temps. D'où ses rencontres d'hier à Québec, siège du gouvernement. Aux Indiens, il a fait comprendre que la grogne et l'amertume des Blancs est profonde; à ces derniers, il fait valoir qu'il serait plus grave de perdre patience et de se faire justice, l'autre solution étant impensable.

Comme a dit M. Sioui, on continue de jouer sur les mots, peut-être, mais ça vaut mieux que de jouer avec la gâchette. Comme M. Bourassa, il veut éviter l'escalade et le bain de sang.

L'affrontement, qui a entraîné la mort du caporal Marcel Lemay le 11 juillet, en est à sa 23ème journée. Nul n'ose prévoir combien de temps il durera encore.

◆ Président

cas pour l'anglais aux États-Unis ou l'espagnol au Mexique ».

« Grâce à ces ouvrages, les étudiants prennent connaissance des meilleurs extraits de leurs écrivains et accèdent à la pensée de leurs philosophes, de leur élite intellectuelle, de leurs leaders ».

« Les Québécois et les Québécoises doivent disposer aussi de cet outil indispensable, à la fois reflet et modèle de leur société. Un plan d'aménagement de la langue générale au Québec permettrait d'ajouter ce volet manquant essentiel à la politique linguistique », ajoute M. Martel.

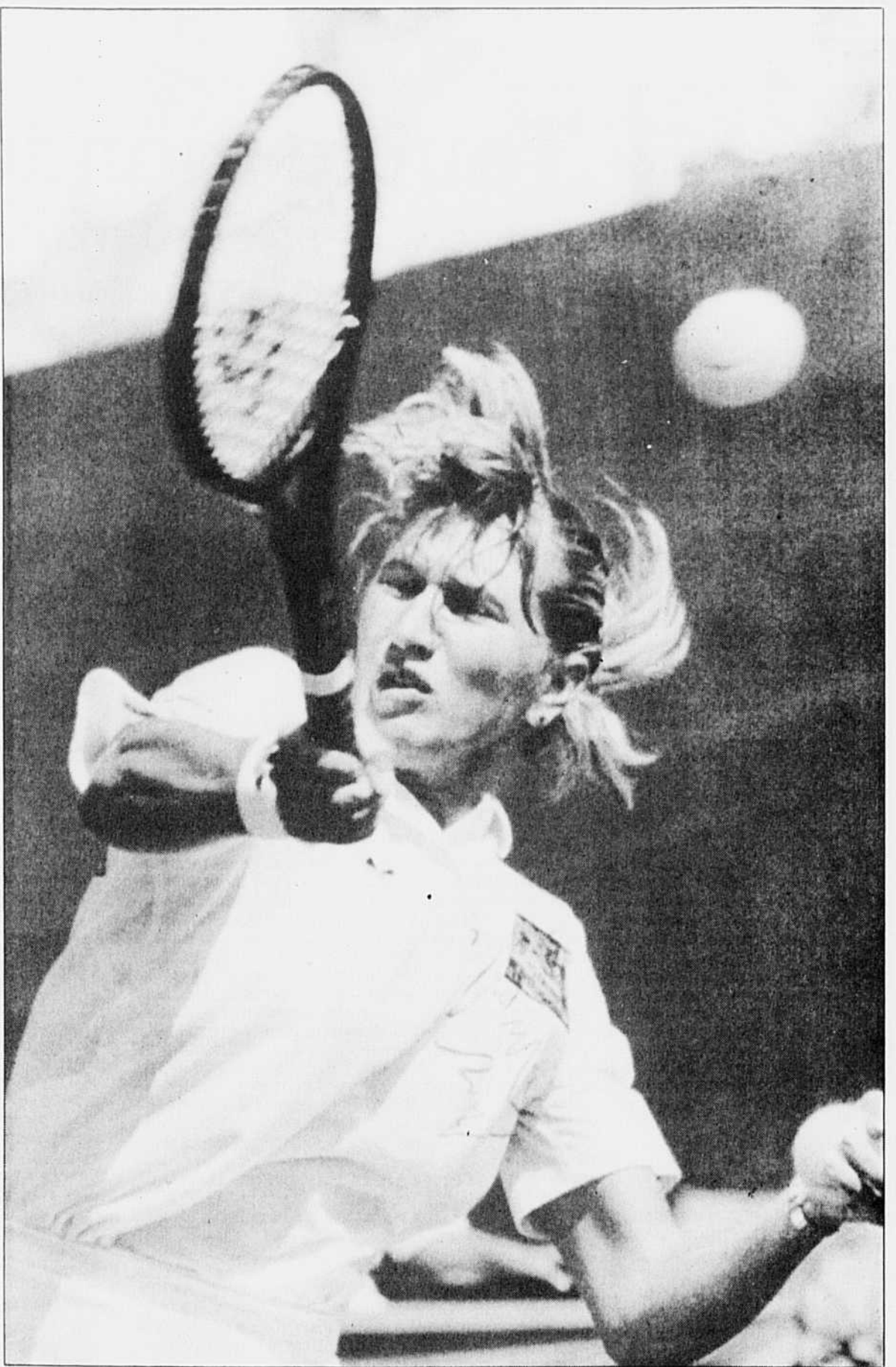
Ce dernier estime qu'il est important et urgent d'élaborer l'aménagement de la langue générale au Québec. Ce plan, explique-t-il, devra permettre de planifier et d'organiser les interventions de l'État et celle des divers intervenants en cette matière.

M. Martel s'arrête un long moment sur l'intégration des immigrants à la communauté québécoise. « C'est, à mon avis, le défi majeur du Québec pour la prochaine décennie ».

Cette intégration doit se faire dans le respect de la diversité des langues et des cultures en présence et le gouvernement doit axer ses efforts sur la langue de travail et de l'éducation.

Le président sortant indique, à ce sujet, que le Conseil entreprendra bientôt une vaste enquête afin de connaître le comportement linguistique des travailleurs immigrants et allophones dans les petites et moyennes entreprises de l'île de Montréal.

M. Martel explique que plusieurs



Graf toujours souveraine

PHOTO PC

La première joueuse mondiale Steffi Graf et les autres favorites se sont de nouveau faites expéditives, hier, lors des huitièmes de finale du Challenge Player's de tennis au parc Jarry. Graf, Gabriela Sabatini, Katerina Maleeva, Natalia Zvereva, Jennifer Capriati et Nathalie Tauziat ont toutes triomphé en deux sets aisés et rapides

(sauf peut-être pour Graf). C'est la Noire américaine Lori McNeil qui a fait la plus belle lutte contre les grandes, perdant 7-5, 6-3 contre Graf, qu'elle a constamment attaquée. Quant à Sabatini, la deuxième tête de série, elle a eu raison de Raffaella Reggi (10e) 6-1, 6-0. Les quarts de finale opposeront Graf à Zvereva, Katerina Maleeva à Sawamatsu, Tauziat à la gagnante du match Kelesi-Manuela Maleeva, et, lors du match le plus attendu, Sabatini à Capriati. La jeune joueuse américaine a vaincu Camille Benjamin, 113e joueuse mondiale, 6-3, 6-2.

des Néo-Québécois trouvent un premier emploi dans une PME en arrivant ici.

« Seule une connaissance précise de la situation réellement vécue et des problèmes existants dans les différents milieux de travail permettra au Conseil de proposer au ministre responsable de la Charte de la langue française des mesures appropriées à la situation et susceptibles, le cas échéant, d'apporter des solutions à ces problèmes », souligne le président.

Il y a quelques mois, la Commission des écoles catholiques de Montréal suscitait un tollé de protestations en dévoilant son intention de forcer les enfants d'immigrants à parler en français entre eux dans la cour et les corridors de l'école.

À ce sujet, M. Martel estime que le principe de la liberté d'expression doit être respecté dans les conversations privées entre les élèves.

« Cette liberté ne peut être limitée et ce principe rejoint l'esprit et la lettre de la Charte, laquelle n'intervient que dans les domaines de l'utilisation publique de la langue », explique M. Martel, de l'Université de Sherbrooke, qui terminera bientôt son mandat de deux ans à la présidence du Conseil de la langue française.

Devant l'impopularité de ce projet de règlement, la CECM avait finalement adouci sa position au sujet des conversations privées entre les élèves.

◆ Koweït

la radio irakienne, la fortune de cheikh Jaber al-Ahmad al-Sabah et de sa « clique » a été « gaspillée dans leur poursuite du plaisir et déposée auprès de leurs partenaires suspects ».

« Par conséquent, le gouvernement libre provisoire du Koweït a décidé de confisquer tout l'argent de Jaber Ahmed, de Saad al Abdoullah al Sabah (prince héritier et premier ministre) et de Naouaf al Ahmed al Jaber (ministre de la Défense), que cet argent se trouve au Koweït ou à l'étranger.

« Notre gouvernement met en garde les banques étrangères auprès desquelles ils ont déposé leur argent contre toute manipulation de ces fonds qui porterait atteinte au peuple koweïtien ».

L'émir s'est réfugié en Arabie saoudite, où il doit rencontrer plusieurs autres dirigeants arabes aujourd'hui. Le prince héritier, cheikh Saad al Abdoullah al Sabah, a lancé un appel à la résistance aux forces irakiennes.

Condamnée de Moscou à Washington, unanimement sauf dans le monde arabe (page 5), l'attaque surprise lancée par Bagdad, qu'un différend frontalier et pétrolier oppose au Koweït, a frappé de stupeur le

monde arabe et fait flamber les cours du pétrole, en hausse de 15 % (page 9).

Des combats se poursuivaient hier après-midi dans la ville de Koweït. Mais en soirée, près de 20 heures après le début de l'invasion, l'ambassadeur d'Italie, Mario Colombo, déclarait : « Les Irakiens semblent maintenant contrôler la situation ».

Premières mesures contre Bagdad, le président américain George Bush a interdit tout commerce avec l'Irak. L'Union soviétique, principal fournisseur d'armes de Bagdad, a annoncé la suspension de ses livraisons de matériel militaire. Un communiqué commun américano-soviétique condamnant l'Irak et exigeant le retrait de ses troupes du Koweït est attendu aujourd'hui.

Le Conseil de sécurité des Nations unies et les 12 pays de la Communauté économique européenne, qui tiendront une réunion extraordinaire demain à Rome, ont également demandé le départ des Irakiens, dont les chars patrouillent dans la capitale de l'émirat, un pays de 2 millions d'habitants parmi les plus riches au monde.

Les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont gelé ou placé sous contrôle les avoirs koweïtiens sur leur territoire, pour empêcher qu'un gouvernement mis en place par Bagdad n'y ait accès. De même, la Suisse a demandé à ses banques de surveiller les retraits koweïtiens. Les avoirs koweïtiens à l'étranger sont estimés à 55 milliards de dollars par les analystes londoniens.

Les représentants du Koweït à l'étranger ont réclamé une intervention militaire des États-Unis et de la Ligue arabe, laquelle pourrait tenir une réunion au sommet au Caire samedi ou dimanche.

Le président égyptien Hosni Moubarak et le roi Hussein de Jordanie

sont attendus aujourd'hui à Djeddah, où l'émir du Koweït doit consulter ses alliés du Conseil de coopération du Golfe — Arabie saoudite, Bahrein, Émirats arabes unis, Oman et Qatar.

La Syrie, rivale de l'Irak au sein du monde arabe, a mis ses forces armées en état d'alerte, et l'Iran, qui a condamné l'invasion irakienne, a fait savoir que son conseil de sécurité nationale avait pris des « décisions appropriées ».

Le président Bush a ordonné au porte-avions *Independence*, actuellement dans l'océan Indien, de faire route vers le Golfe, mais les spécialistes américains des questions de défense excluent généralement une intervention militaire.

Bagdad assure que les forces irakiennes se retireront du Koweït « dès que la situation se sera stabilisée et que le gouvernement libre du Koweït le souhaitera, d'ici quelques jours ou quelques semaines au plus tard ».

Les troupes irakiennes ont pris le contrôle du centre-ville de Koweït-City, et se dirigeaient, hier soir, en direction des ports pétroliers koweïtiens, non loin de la capitale, a-t-on appris de sources concordantes.

D'importants renforts irakiens, avec des chars et des transports de troupes, se dirigeaient, hier soir, en direction des ports pétroliers koweïtiens de Al-Chuaiba et de Al-Ahmedi, près de la capitale, selon un témoin contacté par l'AFP.

De 19 heures locales à 22 h 30, une file ininterrompue de camions, de chars et de transports de troupes empruntait un des périphériques de la capitale, a ajouté ce témoin dont l'appartenance donne sur ce périphérique.

Par les ports irakiens de Al-Chuaiba et de Al-Ahmedi transite l'essentiel du pétrole koweïtien, objet primordial de la convoitise irakienne.

RAPPORTEZ-LES!

Moi, je récupère

FONDS QUÉBÉCOIS DE RÉCUPÉRATION

CONSIGNÉE 5¢ QUÉBEC

Les cours du pétrole s'enflamment

Le conflit Irak-Koweït rend nerveux les marchés financiers internationaux

PARIS (AFP-Reuter) — L'invasion irakienne du Koweït a provoqué jeudi une envolée des cours du pétrole, et une petite flambée des valeurs refuges, l'or et surtout le dollar, qui retrouvait la faveur des investisseurs après une semaine de dérapage.

Les cours du pétrole Brent de mer du Nord ont grimpé hier à 23,55 \$ US le baril pour livraison septembre, en hausse de plus de 3 \$ US par rapport à la veille où ils avaient clôturé à 20,45 \$ US. Ils étaient cependant revenus à 22,75 \$ US en milieu d'après-midi à la suite de rumeurs sur un retrait rapide des troupes irakiennes. À New York, le West Texas Intermediate américain a gagné 1,96 dollar dès l'ouverture à 23,50 \$ US.

La hausse du dollar et de l'or s'est modérée, jeudi en fin d'après-midi à New York, après la forte ascension du début de journée en réaction à l'invasion du Koweït par l'Irak.

Sur un marché jugé nerveux, la monnaie américaine se changeait à 149,30 yen contre 147,20 mercredi soir et à 1,5905 Deutschmark contre 1,5885. Elle avait ouvert à 149,90 yen et à 1,6050 DM mercredi matin.

L'once d'or, après avoir gagné jusqu'à près de 7 \$ US en début de matinée, a clôturé en hausse de seulement 3,50 \$ US hier, à 376,80 \$ US.

Un cambiste de la Citibank à New York a attribué la modération du billet vert à des facteurs techniques,

ainsi qu'à l'annonce d'une baisse de 1,5 % des commandes de biens durables en juin aux États-Unis. « Mais le marché reste très nerveux », a-t-il ajouté.

Le yen s'est nettement affaibli, a également souligné ce cambiste, reflétant la très grande dépendance du Japon à l'égard des sources pétrolières du Golfe.

Les marchés étaient extrêmement nerveux, et des sommes « colossales » ont été échangées dans la journée, notamment sur la parité dollar-yen, la monnaie japonaise étant très attaquée du fait de la dépendance énergétique du Japon.

Pour les prochaines 24 heures, le dollar devrait fluctuer dans une fourchette assez étroite, de 1,5825 mark à 1,6000 mark et de 148,50 yen à 150,50.

Par ailleurs, un vent de panique a soufflé sur les marchés financiers d'Asie, la région du monde la plus dépendante en pétrole des pays du Golfe, après l'invasion irakienne au Koweït.

La quasi-totalité des places boursières asiatiques ont été touchées de plein fouet par les événements du Koweït, le Japon au premier chef.

À Tokyo, l'indice Nikkei des principales valeurs a clôturé avec près de 2 % de baisse après avoir en séance subi une chute de trois pour cent.

Le coup de froid a été ressenti à

travers le reste de l'Asie: les bourses de Hong Kong, Taiwan, Singapour et Bangkok ont toutes affiché des pertes importantes, alors qu'elles étaient plus haussières ces derniers jours.

Seule l'Australie n'a pas répercuté cette baisse générale, principalement grâce à la bonne tenue des valeurs pétrolières.

Les opérateurs boursiers s'inquiétaient notamment d'une hausse prolongée des prix pétroliers, qui n'inciterait certainement pas les gouvernements à assouplir leur politique monétaire.

« Si le prix du pétrole monte, le problème de l'inflation va resurgir », prévoit Chang Fu-tsun, analyste chez Tai Yu Securities.

Les Bourses ont toutes réagi au choc, avec des baisses tant à Francfort (1,2 %), Paris (2,12 %).

Wall Street s'est également ressenti du conflit. Le recul survenu dès l'ouverture s'est cependant stabilisé, l'indice Dow Jones des valeurs vendues perdant environ 35 points durant l'après-midi pour clôturer à 2864,60 en baisse de 34,65 points (-1,2 %).

L'activité a été frénétique avec 255 millions d'actions échangées, en raison notamment du déclenchement de ventes sur programme informatique des premiers échanges.

Les conjoncturistes se refusaient hier à parler d'un « mini-choc pétrolier ».

« À moins d'un scénario catastrophe, où l'Irak bombarderait les champs pétroliers d'Arabie saoudite, on va vers une hausse des prix du brut, sans pour autant qu'on puisse parler de choc pétrolier », car le marché est dominé par la surproduction pétrolière, estimait un analyste d'une compagnie pétrolière européenne.

Jean-Michel Charpin, conjoncturiste à la Banque Nationale de Paris craignait qu'à court terme la hausse du pétrole ne révèle les craintes d'inflation et ne repousse pour l'instant la baisse escomptée des taux d'intérêt, notamment aux États-Unis.

Le dollar ne devrait plus s'effriter,



Les courtiers en pétrole étaient fort actifs, hier, au New York Mercantile Exchange, à la suite du déclenchement du conflit Irak-Koweït.

comme il l'a fait ces jours derniers, tant que le conflit menacera l'approvisionnement en or noir et que les prix du brut monteront.

À long terme, tout dépendra selon les analystes de l'attitude des États-Unis qui ont immédiatement gelé les avoirs irakiens et koweïtiens et imposé un embargo sur les importations de pétrole irakien. La Grande-Bretagne de son côté a également gelé les avoirs du Koweït.

Michel Develle, conjoncturiste à la banque Paribas, estime que si l'Irak s'établit durablement comme véritable leader de la région et impose sa stratégie haussière au reste du monde arabe, les prix du baril pourraient véritablement s'enflammer et monter à 25 \$ US le baril. La facture pétrolière des pays occidentaux s'en trouverait sensiblement alourdie.

Les réactions officielles occidentales se voulaient rassurantes. Même le Japon, totalement dépendant de l'étranger pour ses livraisons, exclut à court terme des problèmes pour son approvisionnement en brut. Le porte-parole du gouvernement japonais a assuré que l'invasion « n'aura pas d'impact majeur sur l'approvisionnement », tentant de rassurer les marchés après la chute de la Bourse de Tokyo hier.

La deuxième puissance économique occidentale et la deuxième importateur de pétrole dépend à 70 % du Golfe pour son approvisionnement en énergie.

Le gouvernement ne s'est pourtant pas montré très inquiet devant l'évolution de la situation entre l'Irak et le Koweït, qui représentent à eux deux plus d'un cinquième de la production de brut du Golfe.



Les monnaies ont valsé, hier, en Europe où les cours changeaient régulièrement. Sur la photo, une employée de la Bourse de Paris s'affaire à mettre le tableau à jour.

Les titres des pétrolières gagnent des points à la Bourse

d'après la Presse Canadienne

MÊME si les prix du pétrole brut ont bondi jeudi à la suite de l'invasion du Koweït par l'Irak, les compagnies pétrolières canadiennes ont indiqué que, du moins à court terme, il n'y aura aucune hausse du prix de l'essence à la pompe.

Pour les compagnies pétrolières, l'intervention militaire a néanmoins rapporté un dividende instantané, car la valeur de leurs titres a réalisé des gains à la Bourse de Toronto. De même, les titres aurifères ont progressé, alors que les investisseurs s'en tenaient au vieux axiome voulant qu'en période d'instabilité il faut se fier à l'or.

En tout et partout, sur les parquets des bourses, la crainte de voir une hausse des prix du pétrole attiser l'inflation a fait d'une journée qui s'annonçait plutôt

terne une séance beaucoup plus mouvementée qu'à l'accoutumée.

Des porte-parole des compagnies pétrolières ont indiqué que ces dernières ont habituellement des réserves de brut pour 90 jours et qu'une telle période de temps devra s'écouler avant l'adoption de nouveaux prix qui toucheraient le prix de l'essence à la pompe.

Les prix du brut doivent également demeurer à un niveau élevé durant plusieurs mois avant d'être reportés au niveau des consommateurs canadiens, a dit M. Bill Simpkins, porte-parole de Petro-Canada.

En fait, le prix du brut représente seulement 25 % du coût de détail de l'essence, a par ailleurs indiqué M. Dennis Baxter, porte-parole d'Imperial Oil.

Les taxes fédérale et provinciales, les coûts de raffinage, auxquels s'ajoutent les bénéfices des

compagnies pétrolières et des détaillants constituent les autres facteurs du prix.

MM. Simpkins et Baxter ont tous deux souligné avec insistance que la concurrence au niveau local jouait un bien plus grand rôle dans la détermination du coût de l'essence que le prix du brut.

Jeudi, à la Bourse de Toronto, les aurifères, les pétrolières et les titres gaziers ainsi que les pipelines ont été les seuls secteurs à ne pas enregistrer de recul.

Parmi les titres individuels, Imperial Oil a progressé de 1,63 \$ à 63,13 \$ et Shell Canada, de 0,75 \$ à 40,13 \$. Le producteur d'or American Barrick a acquis 36 cents à 24,13 \$.

Quant à l'or, il a gagné 3,50 \$ US pour atteindre 376,80 \$ US l'once, sur le marché des denrées de New York.

Les pâtes et papiers en baisse

LA PRODUCTION canadienne de pâte commerciale a baissé de 14,4 % en juin comparativement à ce qu'elle avait été en juin 1989. Le taux d'utilisation des usines a baissé également à 80 %, alors qu'il avait été de 85 % en mai et de 96 % un an plus tôt. Les usines canadiennes ont en fait produit 500 000 tonnes de pâte commerciale en juin, comparativement à 590 000 tonnes 12 mois plus tôt.

Sur l'ensemble de l'année, les usines canadiennes ont connu une baisse de 9 % de leur production de pâte commerciale, qui est tombée à 3 251 000 tonnes. Leur taux d'utilisation moyen pour le premier semestre fut de 86 % en comparaison de 97 % dans les six premiers mois de 1989. Les stocks de pâte commerciale ont chuté de 10 000 tonnes pour terminer le mois à 573 000 tonnes, ce qui équivaut à 35 jours d'approvisionnement; en juin 1989, les stocks atteignaient 327 000 tonnes. Les expéditions, tant au Canada qu'aux États-Unis ont aussi subi une diminution, soit de 80 000 tonnes ou de 19,1 % au Canada et de 46 000 tonnes ou de 3,9 % aux États-Unis.

Par ailleurs, l'industrie canadienne du papier journal a fonctionné à 95 % de sa capacité en juin, soit au même taux qu'en juin 1989; le pourcentage est d'ailleurs identique à celui de six premiers mois de 1990. La production a néanmoins baissé de 3,4 % et les expéditions ont connu une très légère baisse de 0,7 %. Les expéditions aux États-Unis ont diminué de 2,6 %, alors que les livraisons ont augmenté de 3 % au Canada et de 4,2 % outre-mer.

Le taux d'exploitation de l'industrie américaine était de 96 % en juin dernier, comparativement à 97 % en juin 1990; la production de papier journal a augmenté de 8,3 % et les expéditions aux États-Unis ont fait un bond de 12,6 %; en revanche, les ventes outre-mer ont régressé de 37,4 %. La consommation de papier journal aux États-Unis n'a toutefois augmenté que 1,3 % par rapport à la situation de 1989.

Péladeau manque de temps pour s'occuper de Campeau Corp.

Jean Chartier

PIERRE PÉLADEAU manquait de temps, c'est pourquoi il a démissionné du conseil d'administration de Campeau Corporation, six mois seulement après sa nomination.

« J'ai commencé à recevoir des documents énormes, des rapports, des synthèses. Je n'ai pas le temps de ne m'occuper que de ça. J'ai d'autres conseils d'administration », a-t-il confié hier au DEVOIR. Cette tâche allait l'accaparer de manière démesurée.

À l'assemblée annuelle des actionnaires de Campeau qui s'est tenue lundi, M. Péladeau a été réélu au conseil de la compagnie. Quand il a reçu par la suite la pile de documents, sa démission n'a pas tardé. Pour lui, c'est une vieille histoire qui vient d'être détournée.

M. Péladeau a expliqué ainsi son court passage chez Campeau : « J'avais été sollicité il y a six mois par un ami qui m'a demandé de siéger au conseil d'administration de Campeau. Il m'a demandé de l'aider ».

C'est ainsi qu'il fut nommé le mois suivant comme l'un des représentants de Robert Campeau au conseil. Quand on lui demanda s'il a aussi été sollicité par M. Campeau pour racheter le bloc d'actions détenu auparavant par M. Campeau, bloc qui est maintenant dans les mains de la Banque Nationale du Canada, M. Péladeau répond : « Non, il n'en a pas été question. Vous savez, moi, je ne

connais rien dans l'immobilier et la guenille ».

M. Campeau cherche 40 millions \$, le premier paiement pour le rachat de son bloc d'actions qu'a saisi la Banque Nationale. M. Péladeau a précisé qu'il n'avait nullement été sollicité à cet égard. Le financier franco-ontarien a obtenu deux délais de M. De Bartolo et un des frères Reichmann pour les paiements d'intérêts relatifs à des prêts, mais les délais accordés par M. De Bartolo sont fort courts dans chaque cas. C'est une affaire extrêmement compliquée, estime M. Péladeau.

Il déclare sans ambages : « M. Campeau est un homme exceptionnel ». Mais il n'a jamais été question d'association entre les deux hommes.

M. Péladeau sera remplacé par M. George Hitchman. Celui-ci avait démissionné du conseil du holding l'automne dernier avec dix autres membres. M. Hitchman est président du conseil honoraire de la Banque de Nouvelle-Écosse. L'équipe Campeau est représentée par trois membres sur les dix au conseil de la compagnie.

La Banque Nationale du Canada dispose aussi de trois administrateurs depuis l'assemblée annuelle de lundi. Elle en avait deux auparavant. C'est M. James Raymond, l'ex-président de Claridge Investments, la compagnie de gestion de M. Charles Bronfman, qui a été nommé troisième représentant de la banque.

La Banque Nationale dispose maintenant d'autant de sièges au



Pierre Péladeau

conseil de Campeau que n'en ont les frères Reichman. La banque semble avoir bloqué l'intention de vendre les actifs immobiliers avant que ne soit conclue une entente avec M. De Bartolo sur le paiement des arrérages d'intérêts et des prêts consentis. La banque protège ainsi la valeur de ses actions.

M. Conrad Black avait aussi démissionné du conseil de Campeau avant M. Péladeau. Sa nomination ne remontait qu'au mois de septembre. En fait, c'est après la garantie d'un prêt de 250 millions \$ par Olympia and York en septembre que le conseil du holding a été restructuré et réduit de moitié, à dix membres au total.

Baisse minime du taux d'escompte

OTTAWA (PC) — Pour une sixième semaine consécutive, la Banque du Canada a réduit hier son taux d'escompte, mais la baisse ne semblait pas suffisante pour entraîner une diminution des taux sur les prêts consentis aux entreprises et aux consommateurs.

Avec 0,06 % en moins, le taux de la banque centrale est passé de 13,48 % à 13,42 %.

Le taux d'escompte a ainsi fléchi de presque un demi-point de pourcentage au cours des six dernières semaines.

Mais, selon les économistes, la Banque du Canada a résisté aux fortes pressions à la baisse perceptibles sur les marchés financiers et est carrément intervenue de manière à restreindre la baisse du taux d'escompte pour cette semaine.

Les marchés financiers ont en effet tenté de diminuer de façon sensible le taux d'intérêt à court terme, après que Statistique Canada eut fait savoir que l'économie avait connu un ralentissement en avril et en mai et que la situation était devenue encore plus sombre pour les entreprises en juillet.

Les économistes jugent que pour le moment le gouverneur de la banque centrale John Crow ne veut pas voir de réductions marquées des taux d'intérêt.

« Au cours des deux dernières semaines, le marché est allé trop loin au goût de la banque centrale », a noté M. Randall Powley, économiste chez ScotiaMcLeod.

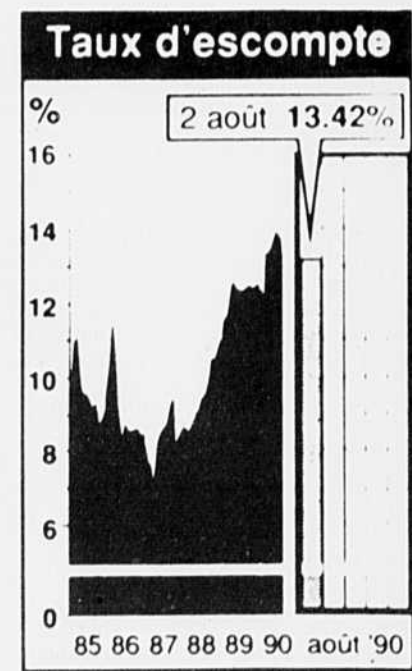
Mais il est tout probable que quelques semaines suffiront maintenant pour que M. Crow relâche sa lutte contre l'inflation et permette aux taux d'intérêt de diminuer de manière significative, a prédit M. Michael Gregory, économiste avec la Banque Royale du Canada.

Selon lui, on commence à recevoir une accumulation de statistiques démontrant l'anémie de l'économie. « Ce n'est plus qu'une question de temps maintenant — on ne se demande plus si la Banque du Canada diminuera les taux mais quand ».

Ceci signifie que les entreprises et les consommateurs, incapables d'emprunter à cause des taux d'intérêt élevés, peuvent entrevoir des temps moins durs d'ici quelques semaines.

M. Powley a souligné que l'invasion par l'Irak du Koweït, pays riche en pétrole, pouvait renverser la situation et mettre fin à tout espoir de baisse des taux, car on pourrait assister à une flambée des prix du pétrole et à un retour de l'inflation.

Dès jeudi, les prix internationaux du pétrole ont bondi, de peur d'une réduction inquiétante des réserves après l'entrée des troupes irakiennes sur le territoire koweïtien.



Source : Banque du Canada (PC)

Imasco Limitée

Avis est par les présentes donné que le Conseil d'administration d'Imasco Limitée a déclaré les dividendes suivants :

DIVIDENDE N° 375
Dividende trimestriel, actions ordinaires
32 cents par action

DIVIDENDE N° 17
Dividende trimestriel, actions privilégiées de premier rang rachetables au gré du porteur, à dividende de 7,375 %, série C
46,0938 cents par action

DIVIDENDE N° 6
Dividende trimestriel, actions privilégiées de premier rang perpétuelles série D
9,875 dollars par action

DIVIDENDE N° 157
Dividende semestriel, cumulatif de 6 % actions privilégiées
14,6 cents par action

Les dividendes seront payés le 28 septembre 1990 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 24 août 1990.

Par ordre du Conseil,
Rodrick K. MacKinnon,
Secrétaire et conseiller juridique.
Montréal, Québec, le 1^{er} août 1990.

Coup d'oeil boursier

Indice de la Bourse de Montréal

1849.34
- 12.95

Indice TSE-300

3546.97
- 22.18

Indice Dow-Jones

2864.60
- 34.66

Dollar canadien (Cents US)

86.90
+ .12

Or (Toronto, US\$)

376
+ 3

(PC)

LA VIE ECONOMIQUE

Pratt & Whitney licenciera 4000 employés d'ici la fin de 93

PRATT & WHITNEY a fait savoir de Hartford hier qu'elle procédera à 4000 mises à pied d'ici la fin de 1993, mais l'usine de Longueuil sera complètement épargnée, parce que les produits qu'elle fabrique continuent d'être très en demande à travers le monde.

Cette précision a été confirmée par un porte-parole de Pratt & Whitney Canada. Selon l'annonce faite aux États-Unis, la moitié des mises à pied auront lieu en Floride, alors que les autres seront faites au Connecticut, dans le Maine et en Géorgie. En fait, il n'y aura aucune mise à pied au Canada. « Ceci n'a rien à voir avec nous, a expliqué Mme Louise Boutin. Nous fabriquons ici de petits moteurs à turbines à essence habituellement destinés à des avions com-

merciaux pour l'aviation générale et régionale, tandis que les usines américaines fabriquent de grands moteurs à turbines à essence destinés à des appareils commerciaux ainsi que des moteurs pour avions de combat. Il s'agit d'un marché différent ».

La compagnie explique que les coupures importantes dans le budget de défense des États-Unis au cours des derniers mois sont la cause de ce programme de mises à pied, dont l'exécution est déjà commencée. Il semble toutefois qu'en grande partie la diminution des emplois sera obtenue par voie d'attrition. Il n'en reste pas moins que 300 employés pourraient être renvoyés cet automne. Pratt & Whitney, a environ 46 000 employés à travers le monde, dont 36 700 aux États-Unis.

Sidbec-Dosco ne peut tirer avantage de la grève de l'acier

Robert Dutrisac

SIDBEC-DOSCO, l'unique aciérie québécoise, ne pourra pas tirer un avantage notable de la grève qui sévit chez ses deux concurrents Stelco et Algoma même si le conflit trainait en longueur.

C'est ce qui ressort d'un entretien qu'a accordé au DEVOIR le président et chef de la direction de Sidbec-Dosco, M. John LeBoutillier. Malgré la faiblesse du marché de l'acier, Sidbec-Dosco, pour la plupart de ses produits, tourne à pleine capacité. L'aciérie étatique ne pourra donc pas augmenter de façon sensible sa production afin de répondre à la demande qu'une longue grève engendrerait, a précisé M. LeBoutillier.

En fait, Sidbec-Dosco ne profiterait de cette grève que dans la seule hypothèse où, le conflit s'étirant, il pousserait les prix de l'acier à la hausse. Stelco et Algoma fournissent ensemble environ 50 % de l'acier au Canada; elles ont donc une influence décisive sur le marché. Mais les deux autres producteurs canadiens, Dofasco avec quelque 24 % du mar-

ché et Sidbec-Dosco avec 9 %, ne peuvent combler le vide créé par l'absence des deux autres joueurs.

Selon M. LeBoutillier, le scénario d'une hausse du prix de l'acier est improbable. « Le marché est tellement mauvais, tellement international », a-t-il fait remarquer. Les aciéries américaines et asiatiques sont en mesure de fournir le marché domestique.

Au surplus, souligne M. LeBoutillier, « l'industrie canadienne est déjà à terre ». Les taux d'intérêt élevés ont fait chuter la demande d'acier et les prix. Le dollar canadien à 87 cents a achevé le travail et favorise les Américains.

En outre, Stelco et Algoma ont paré le coup et se sont préparées à l'éventualité d'une grève qui perdure. « Ce n'est un secret pour personne dans l'industrie que Stelco a entposé beaucoup d'acier chez ses clients et dans des entrepôts extérieurs », a signalé M. LeBoutillier. D'ailleurs, un représentant de Stelco confiait mercredi au *Financial Post* que la compagnie avait entposé suffisamment d'acier pour approvisionner ses clients pendant les trois premiers mois de la grève.

L'Indonésie a réussi la diversification de son économie et s'apprête à décoller

Erik Izraelewicz du journal Le Monde

IL Y A 18 mois, Franz Harkono, 42 ans, ne connaissait rien à l'industrie de la chaussure. Formé à Singapour, il avait fait de la finance en Nouvelle-Zélande, puis de la crevette à Java. Aujourd'hui, il dirige une affaire familiale de chaussures de sport, la PT Worldbest Shoes Indonesia.

Créée en novembre 1988 dans la banlieue est de Djakarta, à Bekasi, et installée au bout d'un chemin de terre cahoteux, l'usine a déjà produit deux millions de paires de chaussures. Parmi ses mille ouvriers (pour la plupart des femmes), aucun ne porte de chaussures fabriquées ici. Elles sont toutes exportées aux États-Unis, par l'intermédiaire d'un négociant de Taïwan!

« Notre force? Nous avons des coûts de main-d'oeuvre très faibles », explique en toute franchise Franz Harkono. En moyenne, ses ouvriers gagnent à peu près 2000 rupiahs par jour (environ 1 \$ US). « Le prix d'une paire de chaussures à la sortie de l'usine est chez nous de 10 \$ US; 1 \$ US de moins qu'à Taïwan, par exemple. »

Indonésien d'origine chinoise, Franz Harkono est l'un de ces hommes qui contribuent aujourd'hui au boom de l'économie indonésienne. Son histoire est typique de l'expérience que vivent aujourd'hui le plus grand archipel du monde et ses 180 millions d'habitants.

À l'instar de sa capitale, Djakarta, où chaque jour de nouveaux chantiers s'ouvrent, l'Indonésie est en plein développement. Elle accueille les industriels des quatre « dragons » (Taïwan, Singapour, Hongkong et la Corée du Sud) à la recherche d'une main-d'oeuvre à bon marché, ayant désormais retrouvé des rythmes de croissance de 6 % ou 7 % l'an.

Diversification réussie

Gros exportateur d'or noir, le pays a bien surmonté les deux chocs des années 80 : la chute du prix du pétrole, puis celle du dollar. La crise a en effet conduit à une diversification réussie de l'économie : sa dépendance à l'égard du pétrole, du gaz et des matières premières a été considérablement réduite. Un début de libéralisation économique a favorisé le mouvement.

Toutefois, le bon élève du FMI, souvent considéré, avec la Thaïlande et la Malaisie, comme l'un des nouveaux « petits tigres » asiatiques, a encore quelque retard. Son ambition : décoller en 1993, à la fin de l'actuel plan (le Ve Repelita couvre la période 1989-1993), et devenir un nouveau pays industrialisé (NPI). « D'ici cinq ans », estime Johannes B. Sumarlin, l'actuel ministre des Finances, un ancien de l'université de Berkeley.

Une politique volontariste du tout-à-l'export a été mise en oeuvre. Les résultats sont spectaculaires : les ventes de biens industriels sont passées de 2,6 milliards \$ en 1981 à 12,5 milliards \$ en 1990. Celles de produits textiles ont été multipliées par 10. La dépendance à l'égard du pétrole et du gaz s'en est trouvée considérablement réduite. Les exportations de pétrole ne représentent plus que 39 % des ventes du pays (contre 73 % en 1983) et moins de 40 % des recettes du budget de l'État (contre 65 % en 1983).

« Depuis 1985, les politiques macro-économiques et de dérégulation ont été menées avec fermeté. Peu de pays dans le monde en ont fait autant et aussi bien. » Le compliment, exprimé par Vladimir Kononov, économiste de la Banque mondiale, installé à Djakarta, est celui qu'émettent les experts de toutes les grandes organisations internationales qui aident le pays.

Les capitalistes aussi soutiennent le pays. Les investissements étrangers affluent depuis 1988 : 4,4 milliards \$ en 1988; 4,7 milliards \$ en 1989; plus de 5 milliards \$ attendus en 1990. Toutefois, avant de décoller, l'économie indonésienne doit s'assurer que tous ses moteurs sont en bon état.

Quatre fragilités

Première fragilité : la dépendance. Celle à l'égard du pétrole a certes été réduite, mais elle subsiste : une baisse de 1 dollar du prix du baril se traduit par une réduction de 300 millions \$ dans les caisses de



l'État (soit une diminution de 2 % des recettes). Au-delà, la politique du tout-à-l'exportation a accru la dépendance du pays à l'égard des grands marchés mondiaux.

Deuxième fragilité : la démographie. Malgré une politique de contrôle des naissances considérée comme l'une des mieux appliquées dans les pays en développement, la population indonésienne continue d'augmenter très rapidement — de plus de 2 % par an. L'objectif est de parvenir à une progression annuelle de 1,8 % en 1993. Pour les toutes prochaines années, il faudrait que l'économie puisse créer 2,3 millions d'emplois par an.

Troisième fragilité : les écarts de revenus. Le nombre des Indonésiens vivant sous le seuil de pauvreté (un revenu inférieur à 320 \$ par an) se serait accru de 35 millions en 1984 à 30 millions en 1987, de 22 % à 17 % de la population totale.

De telles inégalités, aujourd'hui flagrantes, ne sont pas sans risques. Le président Suharto en a conscience. En janvier, il a lancé un appel aux nouveaux riches en leur demandant de distribuer aux coopératives de travailleurs 25 % du capital de leur conglomérat. Une trentaine d'entre eux ont répondu, mais pour des montants très modestes (1 % du capital de leurs affaires en général).

Quatrième fragilité : la démocratie. Le décollage de l'économie indonésienne sera-t-il possible avec le président Suharto comme pilote et toute sa famille dans le cockpit? Il avait fait savoir qu'il ne demanderait pas un renouvellement de son cinquième mandat, en 1993. Aujourd'hui, il semble hésiter.

La « démocratie économique » — c'est ainsi que J. B. Sumarlin définit son projet — peut-elle se passer de démocratie politique? Au-delà de l'ex-réseau de fer, la réponse a été négative. Et sous l'équateur?

OPA sur les campus au Japon

Erik Scherer de l'Agence France-Presse

TOKYO — La saison de la chasse des grandes entreprises japonaises aux diplômés vient de s'ouvrir et tous les moyens sont bons pour attirer le gratin des étudiants à passer une quarantaine d'années dans le giron des grands noms de l'industrie ou de la finance du Japon.

La vigueur de l'économie japonaise, qui réclame plus de bras et surtout plus de cerveaux alors que sévit une grave pénurie de main-d'oeuvre, oblige les firmes à dérouler le tapis rouge devant les futurs diplômés de ... mars 1991.

Pour éviter l'anarchie et laisser les étudiants terminer tranquillement leurs études, les grandes entreprises nipponnes ont passé un « gentleman's agreement ». Depuis le 1er août, elles peuvent afficher leurs offres d'emplois dans les campus des universités. Les premiers contacts avec les étudiants sont autorisés à partir du 20 août et les signatures de contrats le 1er octobre.

Comme l'an dernier, la plupart des étudiants ont déjà été approchés. Les firmes japonaises, soucieuses d'augmenter et de diversifier leur production, ont déjà prévu d'embaucher en 1991 davantage que cette année, selon des enquêtes, qui évaluent leurs besoins à 700 000 jeunes nouvelles recrues, alors qu'on ne prévoit à la sortie des universités ou des instituts spécialisés au printemps prochain qu'environ 400 000 diplômés.

Pour s'assurer de la collaboration de ces perles rares, tous les coups, ou presque, sont permis.

Certaines firmes, comme la Central Japan Railway, envoient à la place de la traditionnelle plaquette de présentation de l'entreprise une cassette vidéo ou téléphonent directement grâce à une infiltration des campus souvent relayée par les professeurs ou les responsables d'universités intéressés à la notoriété de leurs établissements.

La concurrence est si vive que des sociétés n'hésitent pas, après une pré-sélection, à entraîner leurs candidats à l'abri des convoitises des autres chasseurs. L'an dernier une grande banque les a emmenés plusieurs jours dans un parc de loisirs près de la capitale, tandis qu'une maison de titres a hébergé 300 candidats potentiels dans un hôtel d'une

station balnéaire réputée. Les firmes rivalisent également pour faire miroiter aux futurs élus des avantages divers (voyages à l'étranger, logements préférentiels...).

Les étudiants sont alors obligés de rester chez eux près de leurs téléphones ou de s'acheter des répondeurs, pour ne pas rater l'appel des noms les plus prestigieux de l'électronique, du commerce ou de la finance.

L'an dernier les banques, maisons de titres et firmes de négoce international avaient commencé à « chasser » dès le mois de mai et signé des pré-contrats dès mi-juillet. Des centaines d'entreprises s'étaient plaintes auprès des organisations patronales pour violation d'accords informels.

Par crainte d'une résurgence de pratiques déloyales, une association d'employeurs vient de mettre en service un numéro d'urgence destiné à recevoir les témoignages de ceux qui auront surpris des contacts non autorisés. Le ministère du Travail étudie également le moyen de mettre de la discipline dans les petites annonces pour rendre plus fiables leurs informations.

Cette ruée vers les futurs diplômés pénalise la masse des petites et moyennes entreprises qui n'ont pas les moyens de rivaliser pour attirer le gratin des étudiants. Même l'industrie souffre de la concurrence des établissements financiers, banques et maisons de titres qui poussent les salaires vers le haut. Certains s'alarment au Japon de voir les ingénieurs, formés à haut prix, happés par la banque ou la bourse. Les firmes étrangères sont particulièrement affectées par ces pratiques qui aggravent leurs difficultés locales.

Le mouvement touche tous les secteurs. La sidérurgie ou la mécanique lourde, accélérant leur restructuration, vont faire appel à plus de diplômés pour dynamiser leurs nouveaux créneaux. La chimie, la pharmacie, le textile, font chercher plus de jeunes ingénieurs pour intensifier leurs efforts de recherche-développement.

Selon un sondage, le géant électrique Matsushita est le plus ambitieux avec 4200 nouveaux diplômés prévus, soit une hausse de 23 pour cent par rapport à 1990. Toyota et Hitachi prévoient aussi plus de 4000 embauches, suivies par Fujitsu et Nissan.

VENDREDI LE 14 SEPTEMBRE



- Un nouvel environnement socio-économique
- Un élargissement des services à la clientèle
- L'encadrement de la formation des assureurs-vie
- et plusieurs autres sujets...

■ Réservation publicitaire: 842-9645
■ Date limite: 7 septembre

DANS LE DEVOIR

PROBLÈME DE DROGUE?
NOUS POUVONS T'AIDER

APPELLE: NARCOTIQUES ANONYMES



514-939-3092

Le Japon est félicité pour l'ouverture de son marché

GENÈVE (AFP) — La Communauté européenne et les États-Unis ont reconnu l'existence de résultats « impressionnants » obtenus depuis 1985 par Tokyo dans l'ouverture de son marché domestique aux produits agricoles étrangers, tout en estimant qu'il lui reste encore beaucoup de progrès à accomplir.

Ces remarques ont été faites mercredi et hier à Genève lors de la discussion au Conseil du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) du rapport établi dans le cadre du mécanisme d'examen des politiques commerciales des parties contractantes.

Ce rapport a vertement critiqué le manque de transparence des prati-

ques commerciales nippones, en particulier l'opacité qui résulte de l'autonomie dont jouissent les différentes administrations, ainsi que le nombre et la complexité des dispositions auxquelles sont confrontés les importateurs.

Le Japon s'est défendu de certains reproches adressés à sa politique commerciale. « Nous sommes souvent frustrés par des critiques et des questions soulevées au sujet de notre politique commerciale ou de notre système commercial », s'est plaint l'ambassadeur japonais Minoru Endo, estimant que ces critiques « procèdent d'une perception dépassée ».

Il a affirmé que le Japon est de-

venu, grâce à des mesures prises ces dernières années, « le plus gros importateur net de produits agricoles, forestiers et de la pêche » et que son taux d'autosuffisance alimentaire, exprimé en calories, est tombé à 49 %, soit le taux le plus bas parmi les pays industrialisés.

Le représentant de la Communauté européenne, M. Roger Abbott, a de son côté estimé que « le passage d'une croissance stimulée par l'exportation à une croissance stimulée par la demande est un pas dans la bonne direction » et a salué l'augmentation des importations japonaises de produits manufacturés.

Il s'est réjoui des accords prévus dans le cadre des discussions américano-japonaises sur les « obstacles structurels » au commerce (SII), en espérant qu'ils seraient étendus aux autres partenaires commerciaux du Japon.

Les résultats obtenus dans le domaine du vin, des boissons alcoolisées et des voitures de tourisme sont « impressionnants », mais « il reste beaucoup à faire », a-t-il estimé.

Le représentant américain, M. Rufus Yerxa, a estimé que le gouvernement japonais a « souvent soutenu son industrie par une politique d'exportation particulièrement agressive caractérisée par des soutiens gouvernementaux, des marchés domestiques protégés et une coordination exercée par l'orientation administrative (administrative guidance) ».

« L'agriculture est un domaine où beaucoup a été accompli, mais où beaucoup reste à faire », a poursuivi M. Yerxa, en soulignant le prix élevé de la viande, de la volaille et « même d'une denrée de base comme le riz ».

M. Yerxa a évoqué quelques aventures arrivées à des exportateurs américains tentant de pénétrer le marché japonais. « A un certain moment, nous n'avons pas pu vendre nos bates de baseball parce que certains fonctionnaires avaient décrété qu'elles n'étaient pas sûres », a-t-il dit. « Nous avons eu des problèmes pour vendre des skis parce que des fonctionnaires nous ont dit que la neige japonaise était différente. »

La France investit dans la télévision à haute définition

PARIS (AFP) — L'Etat français va fournir au groupe électronique Thomson trois milliards de francs (345 millions \$ US) sur cinq ans pour financer son programme de recherche et développement sur la télévision à haute définition (TVHD), a indiqué le ministre de l'Industrie à Paris.

Cette somme s'ajoute aux six milliards que consacre déjà le groupe électronique nationalisé français à la TVHD. Le tout entre dans le cadre de l'accord de recherche conclu entre le néerlandais Philips et Thomson qui vont investir sur cinq ans 20 milliards de FF (11 milliards pour Philips et 9 milliards pour Thomson).

Dans son accord avec l'Etat, Thomson s'engage sur un programme précis de recherches, de délais de réalisation et de lancement des produits, par exemple sortir des prototypes de téléviseurs HD MAC (norme européenne de la TVHD)

pour les Jeux olympiques d'Albertville en 1992, précise-t-on au ministère.

Par ailleurs, Thomson doit également recevoir une dotation en capital dont le montant officiel est de l'ordre de 2 milliards de FF en 1991.

L'effort des pouvoirs publics français était la dernière étape officielle attendue pour donner aux Européens les moyens industriels de contrer les Japonais et de promouvoir la norme D2 MAC (norme transitoire avant la véritable TVHD en HD MAC).

Début juillet, a été lancé le GEIE Vision 1250 (1250 lignes contre 625 aujourd'hui), groupement européen d'intérêt économique, destiné à promouvoir la norme D2 MAC.

Reste une inconnue : la restructuration de Philips, qui a toutefois répété que celle-ci ne remettra pas en cause les programmes de développement de la TVHD.

Qui Sait ...

si vous n'en profitez pas vous même ?

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 Immobilier — Résidentiel

200-299 Immobilier — Commercial

300-399 Marchandises diverses

400-499 Offres d'emploi

500-599 Services

600-699 Véhicules automobiles

900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste:

C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS



PAR TÉLÉPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

A 5 MIN DE ST-JOVITE, maison de 14 pièces, 3 salles de bains, chauffage à bois et électricité. Terrain 60 000 pi.c. idéal pour hébergement, 149 000 \$ (incluant literie, meubles, etc.) 1-819-688-3506.

A 5 MINUTES de route 20, près de St-Hyacinthe, usine de 4000 pi.c. avec salle de montre et bureau. Entrée éléc 550 volts avec maison rénoverée de 8 appartements, idéal pour usine de fabrication, le tout 109 000 \$, 514-793-2839.

A ST-EDOUARD

Maison, garage double avec pit. possibilité d'acheter également 55 acres de terre, 1-418-796-2404.

A ST-HUBERT

Directement du constructeur Superbe cottage, 3 ch. c., foyer, etc., près tous les services et près parc. Prix 140 000 \$. Modèle split, 3 ch. c., grand garage, 75% brulé, Prix 126 000 \$. 676-3154.

AHUNTSIC, AUTEUIL, cottage pierre, luxeux, 11 pièces, rénovation, garage double, entrée séparée s/sol. réduit 455 000 \$. 739-4664.

AHUNTSIC, duplex avec bachelier, rénovation, garage double, bon revenu, résidentiel, 11 1/2 %, 3 ans. Fax vendre: 382-2526, entre 17 et 19h.

ANGE GARDIEN: Par le propriétaire, Cottage belle apparence, ensénelé, 4 c. c., grand terrain, clôture, périmètre boisé, piscine, bâtiment servant d'écurie, 3 km autoroute. (514) 293-7543 — 591-4891.

AUBAINE, Chateau de Casson, neuf, achetez au prix 1989, 3 ch., 2 s/bains, 2100 pi.c., 2 garages, 6500 étag., prêt sept. '90, 738-8609, 743-0310, 1-224-7928.

BEAU DUPLEX, 2 grands 5/s, super beaux ports porte, court, entrée lave-vaisselle, propre, très clair, grande vue, après 18h. 255-5123.

BORD DE L'EAU: Ste-Dorothée-Laval. Split en pierre, construction 1980, grand terrain. Prix réduit 251 000 \$. 689-7281.

BROSSARD Bungalow bien situé, grand terrain, intérieur rénové, thermopompe, tapis mural à mur. Bien-ensénelé. 109 000 \$/78-2269.

BROSSARD a R. Maison moderne, plan d'architecte, 4 chambres, solarium, foyer marbre, système alarme, intercom. + extra, 395 000 \$, privé. 466-9557.

BROSSARD, secteur « O », 3 + 1 chambres, moderne, semi-détaché, sous-sol fini, terrain exceptionnel, 119 000 \$. 656-7551.

CHOMEDEY bon achat, bungalow construit, 86, 3 chambres, près de tous les services, parc, écoles, garderies, aire ouverte, ensénelé, piscine, arbres et plus, 124 000 \$, nég. 682-1822.

CIRCLE ROAD Cottage détaché en pierre, très ensénelé, terrain boisé, terrain adjoint inclus, 3 + 1 c.c., 2 s/bains, nouvelle cuisine, salle de séjour avec foyer. Plusieurs extras. 489-4489, 284-9155.

D.D.O., 2 ch., s/sol fini, près du train, bus et magasins, grand garde-robe dans chambre principale, s/bains en suite, 683-7190.

D.D.O., condo townhouse, 3 étages, s/sol fini, 3 chambres à coucher, 85 000 \$, 684-6914, pas d'agent s/v.

D.D.O., sous 200 000 \$, 7 p.c., nouvelle construction, poru rendez-vous. 685-6991.

DORVAL McNicoll Crescent, 4 chambres à ch., 2 bains, cheminée, pommiers, 160 000 \$, vente particulier. 631-3453.

FLEURIMONT (Sherbrooke), par primétaire, bungalow split, 4 chambres, 2 salles de bains, garage dble isolé, asphalte, près CHU, 79 500 \$, 1-819-564-6477.

GREENFIELD PARK, beau bungalow, 4 c.c., complètement rénové, piscine creusée, paysager, secteur de choix, 119 000 \$, négociable, 786-5957 /jour.

ILE PATON, Condo superbe 5/s, 2 salles de bains, balcon 26' x 6', piscine, tennis, stationnement, 144 000 \$. Plusieurs extra! 687-3991.

KIRKLAND, TIMBERLEA, 3 + 1 c.c., split Grilli, s/familiale, s/sol fini, 2 s/bains, garage, électroménagers, no-taire inclus, financement disponible, réduit 139 900 \$. 630-1987.

LANORAIE, style ranch, neuve, garage, 30 min. de Mtl., bain tourbillon, appareils ménagers, grans terrain, 92 000 \$. 1-867-2622.

LAPLAINA, canadienne, 4 chambres, balayouse centrale, four et lave-vaisselle encastrées, système d'alarme, piscine, paysager, pas d'agent, 478-5202, 661-9049.

101 Propriétés à vendre

LAVAL Cottage style duplex, 6 1/2, 4/s. Neuf, lin agrégat, pavé-un, paysager. Valeur: 180 000 \$ Laisse à 140 000 \$ Cause: fin de projet. 100 % comptant. Financement 12%, M. Rioux. 944-0587.

LONGUEUIL (De Normandie), grand duplex ent. rén., grand terrain, proximité tous services, 5 min. à pieds écoles, Cégep, centre sportif, 679-5525.

LONGUEUIL Triplex 169 500 \$ faut vendre. Grand terrain, piscine, cuisine rénover, garage double. Sans intermédiaire. 646-3589.

LONGUEUIL, Collectivité Nouvelle, secteur de prestige, cottage 12 pièces, thermopompe, paysager professionnel, plusieurs extra, transfert, 442-9211.

MONT ST-HILAIRE Bord Richelieu Canadienne 1858, pierre, 10 pièces, terrain 40 600 pi.c., Réduit: 299 000 \$ 464-7255.

NOUVEAU-BORDEAUX, bung. complètement rénové, 3 c.c., caré 25 X 30, terrain 42 X 104, spécial 139 000 \$, 331-5291, 331-7739.

OCCASION A SAISIR ANJOU. Très belle maison unifamiliale, 12 pièces, air climatisé, piscine creusée, terrain, garage, 260 000 \$, négociable, pas d'agent, 331-6295.

PLATEAU, superbe cottage '84, hyp. 100, 900 pi.c., 2 étages, 2 c.c., foyer, climatisation et plus, 110 000 \$, 819-770-7114.

POINTE CLAIRE, 11 1/2 %, hypothèque, 3 chambres, semi-détaché, près de Fairview, 695-4507.

PRÉVOST, maison canadienne sur le bord du lac Renaud, 4 chambres, 2 salles de bains, foyer, garage au sous-sol, terrain 32 000 pi.c., 124 000 \$, 1-224-4947.

RIGAUD - VILLE: construction 1990. Cottage 3 c.c., garage, secteur résidentiel, près du Collège Bourget. 451-0697.

RIVE-SUD, 50 minutes centre-ville, cottage pierre sur 4 pièces, 4 chambres, garage, terrain 2 acres et demi, moderne au cachet d'antan. N. Picard, courtier, 466-7350.

ROSEMONT, bung., s/sol fini, foyer, armoires chêne, fenestres aluminium, piscine hors-terre, prix réduit, 257-0772.

SARAGUAY, cottage '82, 3 chambres, 2 foyers, 3 s/bains, solarium, garage, pas d'agent, 334-8310, 667-8286.

SITE ENCHANTEUR à 25 min. de Mtl. Bungalow, 3 ch. à coucher, air climatisé central, planchers de bois franc, s/sol fini avec bachelier meublé, 95 000 \$. 1-429-4965.

ST-LAMBERT-PRÉVILLE: 5 chambres, maison rénovée, 3 s/bains, garage, foyer, grand terrain, libre. 737-1263.

ST-LAMBERT - COTTAGE spacieux, à neuf, terrain magnifique, 2 1/2 s/bains, hyp. 11 1/2 %. Aubaine 229 000 \$. 672-1213.

ST-SAUVEUR-DES-MONTS: résidence 11 p.ces, 3 s/bains, zone commerciale, professionnel, en plein cœur de St-Sauveur, demandant rénovations, à vendre tel quel, contacter Micheline 227-2553 ou 227-2606.

STE-ANNE-DES-LACS, 185 ch. Fournel, maison style suisse. Const. '87, moderne, 3 c.c., 2 s/b. Foyer, Terr. 25524 pi.c. Accès lac Mores, 125 000 \$, 636-6460, 224-8677.

STE-THÉRÈSE, cottage 1989 8 pièces, foyer, garage double, plusieurs extra, libre, possibilité hyp. 11 1/2 %. Lucille Ouellet, 437-7904.

TETREAULTVILLE: 2780, rue Mousseau, bungalow en rangée, entièrement rénové, intérieur/extérieur 1 an, cuisine moderne, sous-sol entièrement fini avec foyer, visites sur rendez-vous, Michèle De Grâce, 467-2512.

V.M.R., semi-détaché, complètement moderne, 3 + 1 ch., 2 s/bains, s/sol fini, décoré avec goût pour jeune professionnel, ch. principale agréable et romantique avec s/bains, 369 000 \$, 342-8470 pas d'agent.

VARENNES, Rive-Sud, bung. surélévé 1949, 4 chambres, 2 s/bains, hyp. 11 1/2 %, jusqu'en '94, taxes: 8625 (annuel), municipales. Au prix coûtant, 652-7418 répondre.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

LAC MEMPHREMAGOG Direct sur lac, 100 X 315 (5 c.c.), 3 s/b, 2 foyers, personnes sérieuses seulement. 485 000 \$.

CHALET DE SKI: accès lac, 123 000 \$ TOWNHOUSE (Magog), 140 000 \$. 819-843-7445.

LACHENAIE, maison neuve à prix réduit, 5 1/2 pièces avec foyer, vendu tel que vu, 105 000 \$, 492-2290, 582-1441, 478-0649, 585-4788.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

AUBAINET St-Hubert, split-level 1979, 24 X 36 avec garage 16 X 24, façade brique, secteur tranquille, 99 000 \$. Inf. 1-418-943-9471.

BLAINVILLE, maison neuve à prix réduit, 5 1/2 pièces, vendu tel que vu, 90 000 \$, 492-2290, 582-1441, 478-0649, 585-4788.

BOUCHERVILLE: Luxueux cottage '88, rénové, 12 pièces, piscine, plusieurs extra, transfert, 442-9211.

CANTONS DE L'EST DOMAINE DU NORD Endroit retiré, à 5 min. du Mont Orford et 10 min. de Magog, construction '90, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, foyer, vue panoramique, hypothèque 75 000 \$, 11 1/2 % 5 ans, aussi MAGNIFIQUE TERRAIN 2,5 acres et plus, boisé, à partir de 0,25 \$ le pi.c. (1-819)843-2606.

FERMETTE 4/5 acres, maison 6 chambres, grange avec 4 box pour chevaux, garage. Près de Valleyfield, 135 000 \$ (514)763-0707.

JOLIETTE: Maison meublée, 8 grandes pièces, très grand terrain, arbres, armoires, garage, Cuisine maitrisable, 1-756-1819. Pas d'agent.

LAC BROME, condo bord lac, 4 c.c., 3 s/bains, s/sol fini, foyer, piscine, tennis, vue splendide, 217 000 \$, 849-1312, 1-243-5764.

A PROX. BROMONT

Maison neuve à vendre, 1 1/2 étages, 3 c.c., 2 s/bains, vue panoramique, terrain 200 X 475, 514-539-4623.

A VILLE LORRAINE, maison secteur de prestige, construction '87, 8 pièces (3 chambres à coucher), 225 000 \$. Cause transfert. Après 18h sem. 621-9539, tout temps 514-299-2446.

LAURENTIENS/STE-ADELE MAISON CENTENAIRE Pièce sur pièces, 3 ch. c., 2 foyers, pièce à bois. Ap. à revenu au dessus garage, 155 000 \$, 1-229-7897.

MAISON 2 ÉTAGES, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, très grands cuisines, salle à dîner, salon, 34 000 pi.c., patio arrière, secteur tranquille, 1 mille de Magog, construction '20, taxes 6005. Jour: 819-564-8909, Marlene, sour: 819-843-0918.

MONTÉGRIE Prix sacrifice, pour le coût de l'hypothèque, Jolie ferme, possibilités agricoles. Vente cause divorce. 114 700 \$ (514)469-4532.

PROPRIÉTÉ à vendre à Eastman, 45 acres, zone bucle, maison de 15 ans, 16 pièces meublées, raison décès, 219-3121.

ROCK FOREST Cantons de l'Est. Magnifique résidence neuve, 2 étages, cuisine salon, salle à dîner, salle familiale, 3 salles de bains, 3 chambres à coucher, foyer, grand garage, terrain 165 X 200. Près Mont Orford. Prix: 127 000 \$. Fait voir! (819)864-4206.

ST-CALIXTE, maison style canadien, 24 X 24, 3 chambres à coucher, sous-sol, terrain, 100 X 100, 350 000 \$, 222-3612.

ST-GUILAUME près Drummondville. Cottage b. situé, centre du village, 2 étages, 3 ch. c., près services. Site-plan, 819-396-2622, 819-396-3392.

ST-JOVITE à 10 min. du Mont-Tremblant, maison très luxueuse, toute meublée, moderne, bain tourbillon thérapeutique, avec bachelier, revenu de 4200 \$, 150 000 \$, 1-819-425-7377.

ST-SAUVEUR, très belle vue sur les pentes, meublé, style ranch, 3 chambres, 2 s/bains, balayouse centrale, s/sol fini, garage, entrée double asphalée, cabanon, piscine, grande terrasse, patio meublé, 51 Guindon, 227-4295.

STE-AGATHE Nord Charmante maison 4 saisons, face au lac, meublée, 3 chambres, salle séjour, double, foyer, grande cuisine, sundock, garage, maison de jeu pour les enfants. Excellente condition. 98 000 \$. 747-2226, 1819-326-0365.

SUR RICHELIEU, bord de l'eau, cottage neuf, 12' X 24', 2 s/bains, foyer, spa, 350 000 \$, 1-291-3878.

VAL DES LACS 2 chambres, 2 s/bains, 3 chambres, s/sol, garage. Plage privée, 4 saisons. A proximité terre à bois, 58 acres. 447-2178, 254-8448.

105 Propriétés à louer

ST-HUBERT/BIENVILLE, cottage '84, 2 étages, 2 c.c., foyer, climatisation aspirateur central, lave-vaisselle et plus, 8508, 819-770-7114.

ST-LAMBERT-PRÉVILLE: 5 chambres, maison rénovée, 3 s/bains, garage, foyer, grand terrain, libre. 737-1263.

105 Propriétés à louer

ST-LAMBERT: Cottage 7 p.ces, cuisine ultra moderne, appareils encastrés, foyer, patio, grand terrain, vue tranquille. 1er oct. 1 100 \$ 465-7768.

113 Propriétés à revenus à vendre

A JOLIETTE, 6 X 5 1/2, construction '86, plancher béton, style condo, très bien situé, 265 000 \$, 1-886-2471.

PRÈS HÔPITAL SANTA-CABRINI Duplex, 2 X 5 1/2, garage, excellent état, 235 000 \$, discutable, pas d'agent, 734-9825.

ROSEMONT 8ème Avenue 6 X 4 1/2, revenus: 25 200 \$, 256-9440, soir 353-8810.

118 Copropriétés à vendre

A VENDRE COPR. 3% RUE RIDGEWOOD 342-3589.

121 Condos à louer

A VOIR! Luxueux condo, 1 c.c., foyer, vue centre-ville/fleuve, sécurité, jardins tropicaux, nég. 843-2622, 445-1951.

CITÉ DE LA SANTÉ

VIMONT, rue Bellefleur, 26, 3 %, 4 %, foyer, ascenseurs, sun deck, services, 967-9400.

122 Condos à vendre

OUTREMONT LE TOURNESOL 2 chambres à coucher, 1 1/2 s/bains, a/c central, garage, services, luxueux. Ex-cluseur, sur rendez-vous seulement. Absolument pas d'agent. 739-7550.

02-08-90

122 Condos à vendre

BROSSARD Condo 4 1/2, 5 min. Pont Champlain, prix à discuter, pas d'agent. Rens: 8h30 - 10h30, 18h00 - 23h00, 672-5369.

CENTRE-VILLE: Grand 2 cc. 2 s/b, foyer, balcon, a.c., équip. stat. privé. Bon invest. 265-8830 — 876-5556, bur.

CONDO DE LUXE

Près pt Jacques-Cartier. Grand 5/s, 3eme, foyer, tourbillon. Garage, fenêtres panoramiques, 464-2512, 597-0864.

CÔTE ST-LUC, 3 %, tout équipé, dans un immeuble luxueux. Appellez: Judith Rosenthal 481-689

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

160 App. et log. à louer

CENTRE-VILLE: 4% et 3% à louer, disponibles immédiatement, 1706 St-Christophe (près métro Berri et UQAM et Cégep Vieux Mtl), après 17h: 632-0627.

CENTRE-VILLE, Amherst-Ontario, 5%, 2 chambres fermées, ent. lav /séc., 500\$, non-chauffé, 521-9612.

CHABOT 5440: grand 4½, construction 9 ans, peinture, planchers vernis, 495\$, 632-0679, 678-4625.

CHOMEYER Grand 4½ avec stationnement. Frais peint. Tranquille. 688-5716.

CHRISTOPHE-COLOMB angle Belle-chasse, 8%, ent. lav /séc., 625\$, lire 1er sept. 90, 271-5710.

CONDO 4½, luxueux, situé Promenade des lacs, près de l'eau avec foyer, banc tourbillon, asp. central. 695\$/m. 686-6785.

CONDO NEUF 1988, Sherbrook Est, près parc Lafontaine, 2 étages, 2000 pi.ca, poêle/frigo, 1 v.s., 3 ch., foyer, près métro Berri. Libre, idéal pour résident consultant, 1350\$/m. 842-8908, 769-4308.

Condo, 565 Guy, 4½, foyer, garage int. Marguerite: 937-1797 ou 1-829-2981

CONDO Plateau, grand 5½, 2 c.c., r. de ch., complètement rénové, libre 1er sept., condition impeccable. 725\$/mois, Marie-Josée Houde, Re/Max Outremont, 525-3491.

COOKSHIRE / PRÉS SHERBROOKE 153, Craig Nord, 4½, 3%, 3005 et 2805, entrée lav /séc., rénovés 89, concour, M. Vallée, (819)875-3963.

COUR MONT-ROYAL, PEEL, nouvel apt., très luxueux, 2 c.c., 2½ s/bains, cuisine complète, nombreux extra, garage, 2500\$/mois, 962-9608.

DARLING, grand ½ près métro Joliette, poêle/frigo, près écoles et Cégep Maisonneuve, 747-7442.

DARLING, 4½, plancher bois, bien éclairé, ent. lav /séc., poêle/frigo, 385\$, libre. Jean: 488-9417.

DARLINGTON 5760, grand 4½, près U de M. rénové, chaudière électrique. Très beau! 560 \$ 522-6331.

DE LAROCHE, 6927 coin Bélanger, 3% non-chauffé, eau chaude fournie, très propre, tapis. 320 \$ 648-4441.

DE LORIMER, près St-Joseph, 6½, 2e, entrées lav /séc., chauffe, Libre 690 \$ 277-3940 — 444-3771

DE LORIMER 3½, élect., entrées lav /séc., chambre fermée, Métro Jarry, Aut. 10, magasins, pharmacie, 280\$, 729-1244.

DE VIMY, A SOUS-LOUER: 7½, université, autobus, Métro. Excellente condition. 1er sept. 371-8764 — 393-8122

DES ÉRABLES/JEAN-TALON, 3%, propre, éclairé, non-chauffé, métro, 360\$, 739-7976, après 18h.

DES JARDINS, 4½ propre, entrées lav /séc., élect. chauffage électrique, près école et métro. 259-7487

DORION (RUE) 4½ rénové, entrée lav /séc., près commodités, ensolleillé 55 \$ 342-3978, 998-9276, 373-3127.

DORVAL Grand 4½ à sous-louer, chauffé, poêle, réfrigérateur, près autobus. Pâissible 631-8191.

DRUMMOND 3455, condo 4½, 2 s/bains, sécur. garage, 1300\$/mois. 284-2474, 744-5761.

FACE PARC (tennis, école), près métro 4½, fermé, élect., calme, grande cour, 3778 St-Germain, 480\$, août gratuit. 389-0829

GRAND 4½, près Outremont, chauffage électrique, près centre d'achats, près U de M. 450\$, 345-9178.

HENRI-BOURASSA, grands 4½, 3%, 355\$ et 3%, site enchanteur, jardin fleuri, arbres, bancs, fontaine. Frais peint, endroit paisible et sécuritaire, 327-4520.

HOCHELAGA 2340, rue Sheppard, 4½, haut ou bas, propre, chauffage, réparations en cours, libre 350\$, 662-3160.

IBERVILLE A DANDURAND: Grands 4½ - 3½, propres, tapis. Prix réduit, porte patio. 522-2234 — 277-8334

ILE DES SOEURS, condo 7ème, Verrières, vue fleuve, 1250 pi.ca, 1400\$, option d'achat, 495-6565, 767-0319.

ILE-DES-SOEURS 3½ à louer, 14e étage, face au fleuve, 1er octobre, prix 748\$ 762-9387.

ISABELLA: coin McDonald, métro Snowdon Grand 5½, éclairé, cuisine moderne, équipée, conciergerie, chauff. élect. location 650 \$ 695-2730

JARRY 23ème AVE, 4½ rénové, entrée lav /séc., repeint, 2 balcons, paisible, 324-4566.

JEAN-TALON 6292-82, 3½, 4½, 5½, entrée lav /séc. Moins gratuit. 252-8478, 252-9848, 721-2317.

JEAN-TALON, 3409, grand 3½ chauffé, laveuse, métro St-Michel, Aut. 141 et 93. Magasins, 376-4971.

LACORDAIRE, 3e, 5%, cour arrière, chauffé, eau chaude, entrée lav /séc., 475\$, 328-7593.

LASALLE 4½, mezzanine, terrasse, parc Angrignon, appareils électroménagers, aspirateur central, foyer, système d'alarme, garage, 1er septembre, 366-1894.

LASALLE, bachelier meublé, près aut. et métro, chauffé, chambre fermée, 325\$/mois, 464-2963.

LAURIER coin Garnier, grand 5½, neu, 2e étage, 3 chambres fermées, 625\$, après 18h: 663-4356.

LAURIER/DE BULLION, grand 4½ rénové, 2 fenêtres/pice, 2 balcons, vue jardin, non-chauffé, 780\$, 495-8410.

LAVAL, CHOMEYER boulevard 4½, 5½ chauffés, eau chaude, frais peint, 686-0199, 330-4476.

LAVAL, Ste-Rose, 3½ meublé, chauffé, éclairé, insouillé, 328-6199, 684-6463, M. Carro.

LIBRE, 3½, à 8 min. de l'U de M. très propre, poêle/frigo, chauffé, 400\$, 377-9300.

LIEBERT, grand 5½, chauffé, eau chaude, peint, calme, 490\$, 1 mois gratuit, 747-9135, 356-0033.

LONGUE-POINTE 5½ libre, propre, 4600\$, 2 mois, 2 mois gratuits, très propre et spacieux, 593-5938, 722-0138.

LONGUEUIL, 1 mois gratuit, 4½, 5½, eau chaude, stationnement, face au parc, école, 355-1685 ou 494-8293.

METRO ANGRIGNON GRATUIT Face parc, luxueux 3½, 4½, 2675 Tri-riante, 367-3718, 766-6121.

METRO BEAUBIEN, grand 6 pièces, 575\$/mois, non-chauffé, poêle/frigo, 495-1823, 274-8514.

METRO BEAURY, près Radio-Canada, 1267 Amherst 6½ entièrement rénové, 620\$, 527-6273.

METRO BEAUBIEN, 5½, 3 c.c., fermées, non-chauffé, 10 min. de U de M et UQAM, 690\$, 271-1909.

METRO BEAUBIEN 6½ rénové, plancher bois franc, chauffage élect., grande cour arrière, entrée lav /séc., 530 \$ 274-8203.

METRO CREMAZIE, beau 7½, 4 chambres fermées, 2ème, tranquille, rue St-Denis, 610\$, 695-9604.

METRO FABRE, 8½, r.d.c., cave, cour, non-chauffé, 1er septembre, 660\$/ Jour 277-6716, soir 277-2502.

METRO JARRY, près centre C. Robilard, 4½ frais peint, parfait pour étudiant, 390\$, 727-6863, 661-1348.

METRO JARRY, 4½ frais peint, plancher verni, libre, 430\$, 656-6037, 454-9026.

METRO JEAN-TALON, 4½, 500\$, moderne, 2 chambres, libre, près de toutes commodités, 458-7472.

METRO JEAN-TALON, 2e triplex grand 3½ entièrement rénové, 435\$ 471-9374.

METRO JOLIETTE, 4½, très propre, rénové, idéal pour étudiant, après 17h 585-0622.

METRO JOLICOEUR, 5 pces, haut de duplex, couloir tranquille, bonnes références. 768-6711.

METRO LAURIER Rez-de-chaussée 9½, électricité et chauffage non-compris. Disponible 1er août. 272-6973.

METRO LAURIER, haut de triplex, superbe 6½, rénové, bain double, très propre, libre immédiat. 950\$, 273-6431.

METRO LAURIER Rosemont 5½, haut duplex, 390 \$ chauffage électrique. 481-9955.

METRO LAURIER 3½ (salon double), r.d.c., poêle/frigo, chauffage électrique non-inclus, 350 \$ 277-8787, 663-3674.

METRO PARC, à sous-louer, 6½ ensolleillé, 2 chambres fermées, balcon, 365\$, 271-5217 soir.

METRO PRÉFANTOINE Beau grand 6½, entièrement rénové. 281-6983, 526-6942.

METRO PRÉFANTOINE, 3½, propre, salon double, 320\$, non-chauffé, 351-6128.

MACKENZIE duplex, beau grand 5½, 2e étage, chauffe, 580\$, libre 1er octobre, 739-2005.

MAISON, ville St-Laurent, bungalow, 3 c.c., s/sol fini, non-chauffé, 900\$/mois. Pas d'animaux, occ. immédiate, 747-2108.

MAZARIN-JOLICOEUR: 3½, rénové, dans triplex, tranquille, 385 \$/mois 727-2581.

MENTANA, métro Mont-Royal, beau 6½, entrée laveuse, 1er sept., 550\$, Tel. 597-8822.

MERCIER rue SHERBROOKE, 4½, entrée lav /séc., chauffage électrique, rénové 89, 425\$, 645-9069.

MONSABRE 6½ + demi s/sol, libre sept., 625\$, 254-1486, 259-3134.

MONTGOMERY, (rue), 4½ rénové, poêle/réfrigérateur, bien éclairé, 336-2613.

MONTREAL-NORD, grand 4½, chauffé, autobus, entrée lav /séc., 1 mois gratuit, peinture et vernis fournis, 325-9595.

MONTREAL-NORD Grand 4½, chauffé, eau chaude, stationnement. Semi-meublé ou non. 955-7762.

MONTREAL-NORD, 5½, frais rénové, près d'autobus et centre d'achat, 230-3479, 729-8501.

MONTREAL-NORD, 4½ pas chauffé, très propre, libre immédiatement, 661-0514.

MTL NORD, 4½ tranquille, balcon, ensolleillé, stationnement, près centre d'achat, commodités, libre, 620-7546.

MTL-NORD, Boulevard Langelier, près Léger, grand 5½, avec stationnement, propre, chauffé, eau chaude, 485-\$/mois, 324-1530.

MTL-NORD, 5½ propre, voisinage tranquille, près garderie, chauff. élect. 480\$, Marie: 327-6015, soir.

MTL-NORD, Langelier, grand 4½ moderne, frais peint, 1 mois gratuit, tranquille, 385\$, 327-5000, 643-4590.

MTL-NORD, 5½, haut duplex, non-chauffé, avec stationnement, 425\$, 324-1480, 336-0021.

MTL-NORD, Grands 4½, 5½, modernes, à partir de 380\$/mois, bonnes références requises, 352-6513.

N. ROSEMONT, grand 4½ moderne, 2e étage, triplex, balcons avant/arrière, entrée lav /séc., 256-9226.

N.-BORDEAUX, 3½ Boul. l'Académie/Henri-Bourassa, 5½, entrées lav /séc., très propre, 956-9422.

N.D.G. 2 pas du métro, magasins, université et écoles, bas de duplex, 5½, verticaux et impeccables, poêle, frigo, rénové et tapis fournis, 700 \$ 484-1333.

N.D.G. 2344 Wilson, 7½ rénové avec puits de lumière et foyer, près commodités, 790\$, (vente possible) 487-6283.

N.D.G. Ave Grey, luxueux haut duplex, 8½, foyer, 2 grands balcons, rénové, poêle/frigo, eau chaude + chauffage inclus, 1250\$, 489-8915.

N.D.G. grand 6½, boiserie, s/sol, garage, balcon, près sport, magasins, 1er sept. 481-0863.

NOUVEAU CONDO MODERNE, 3½, tout meublé, piscine, tennis, près commodités, 620-4818 ou 630-8832.

NOUVEAU-BORDEAUX l'Académie et Gouin, 7½ chauffé, 775\$, 4 c.c., près Cégep Bois-de-Boulogne, 336-4305.

NOUVEAU-BORDEAUX 4½ chauffé, triplex, frais peint, tapis, cuisine, 334-8589.

NOUVEAUX BORDEAUX, 4½, non-chauffé, haut, libre, vue panoramique, près commodités, 337-3888, après 17h.

OUTREMONT 6½ rénové, rez-de-chaussée, jardin, Hutchison près Bernard, 795 \$/mois, 270-5215.

OUTREMONT, HUTCHISON, 6½ triplex dernier étage, bonne condition, 750\$/non-chauffé, 172-5641.

OUTREMONT, Esplanade/Bernard, 4½ rénové, non-chauffé, très éclairé, près services, 400\$, 733-4892.

OUTREMONT, luxueux 3½ - 4½ neuvs lav /séc. installés, stat. 1 mois gratuit. 288-1754, 279-5499.

OUTREMONT Davaar: Entree-sol, grand 5½ + 9½, haut duplex. 654-6193 — 983-4140

P.A.T. 14275 Montmartre, 4½, rénové, peinture, stationnement 330\$/mois, 498-2211, 325-4509.

P.A.T. 14411 Forsyth, 4½, rénové, peinture, stationnement 330\$/mois, 498-2211, 325-4509.

PAPINEAU près Sherbrooke, beau 4½, vue parc Lafontaine, boiserie chêne, 500\$/mois, non-chauffé, 526-7150.

PARC LAFONTAINE Grand, moderne 3½, stationnement privé, dénégé, 2 terrasses, lave-vaisselle, 2 salles réception-billard, 521-4665.

PIE IX/JARRY, grand 4½, chauffé et eau chaude fournis, stationnement, très propre, 410\$/mois, 722-2890.

PIERREFONDS très grand 5½, triplex neu, ensolleillé, très propre, transport, stationnement, 610\$, 620-9587.

PIERREFONDS 5½ haut de duplex, frais peint, libre immédiatement. 684-7108.

PLATEAU 3496 Bordeaux, nord de Sherbrooke, 6½ ensolleillé, rénové, 3ème étage. 630 \$ 525-2269.

PLATEAU Boul. St-Laurent, grand 4½ avec poêle/frigo, balcon, terrasse, garage chauffé avec rangement, 650\$/lib. 327-2459.

PLATEAU Grand 7½, frais peint, planchers bois franc, élec., laveuse/sécheuse, cour, bas. 750 \$ 336-0302.

PLATEAU MONT-ROYAL, Chapleau, 3½ semi sous-sol, poêle, électrique, libre, soir. 526-7855.

PLATEAU 4608 Papineau, aire ouverte, très beau 4½, rénové, moderne, 400\$, 495-3558.

PLATEAU De Lormier/Mt Royal, 7½ - 8½, Rénové, entrée lav /séc., chauff. élect. s/bains céramique, triplex, prix: 675\$, 700\$, 733-3572.

PLATEAU, MESSIER 3½, chauffage élect., entrée lav /séc., ensolleillé, très propre, 355\$, 649-3770.

PLATEAU, MARQUETTE grand 6½, chauff. élect., cour, près Parc Lafontaine, 730\$/mois, 491-6032 (338-4433).

PLATEAU, St-Hubert/Roy, grand 8½, très beau, rénové, boiserie, libre 99\$, 881-7553.

PORSCHE 911, 1973, 65 000 km, jamaica conduite d'hiver, état impeccable, 3000 \$ Après 19h: 672-0364.

PRÉS BOUL. ST-LAURENT, 4½ moderne, ensolleillé, 2 étages, face petit parc, rue tranquille, non-chauffé, 550\$. Soirée: 281-9469.

PRÉS MÉTRO ST-MICHEL, bel appartement, 3½, 5½, balcon, autobus, libre immédiatement, 593-8169.

PRÉS RADIO-CANADA Appartement sur 2 étages, design exclusif, foyer, terrasse, 975 \$ 522-7180.

R.D.P. 5½ sous-sol rénové à neut, triplex, quartier idéal pour enfants. Prix réduit. 494-1494.

R.D.P. 7½, 2 garages, salle de jeux, 2 bains, jardin. Prés de transport. 750 \$ 722-1388, 669-0612.

RDP, grand 4½, style condo, 2 mois gratuits, stationnement, entrée lav /séc. 582-1067, 964-2372.

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES 3½, dans triplex. Secteur tranquille. 648-8182.

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, 4½, style condo, toutes commodités, stationnement gratuit saison, 324-1799, 643-1597.

ROSEMONT 2½, meublé, tout inclus, 1 mois gratuit. Luxueux. Métro: 272-2475, 270-3532.

ROSEMONT 3871 Beaubien, face Cége Rosemont 4½ chauffé, eau chaude, 721-0326 ou 729-7968.

ROSEMONT 5½, fermé, moderne, propre, 5385 10ème Avenue, app. 3, 475\$, 667-6984.

ROSEMONT A + 3½, fermé, non-chauffé, propre, bois franc, tranquille, près services, 300\$, 330\$, 630-9857.

ROSEMONT Beau grand 3½ rénové. Cuisine moderne. Triplex. 350 \$ 376-3510.

ROSEMONT, rue Beaubien et 7ème Avenue, 4½ non-chauffé, libre, 410\$, 728-4531.

ROSEMONT, Boul. Rosemont et 31ème, 3½ chauffé, poêle/frigo inclus, demi s/sol éclairé, près cégep/hôpital, 431-2481, 383-7323.

ROSEMONT, 7½, 2e, boiserie, lav /séc., ensolleillé, impeccable, maximum 4, 675\$, 721-6470, 819-688-3867.

ROSEMONT: très grand 5½, chauffé, haut de duplex, patio arrière. Libre. 630 \$ 722-0354.

ROSEMONT: 3½ rue Laurier, beau, propre, balcon, tranquille, semi-meublé. 597-6025, 656-6691.

RSMT 6535-9ème Avenue, face parc Beaubien, 4½ fermé, éclairé, stat., ménage frais fait, poêle/frigo, micro-onde chauffé, tranquille, 450\$, 721-3804.

RUE JOLIETTE Beau 3½, entrée lav /séc., chauffage électrique, 275 \$/mois. Un mois gratuit. 526-6781.

SAUVÉ/SACKVILLE, 3 pièces, s/sol chauffé, éclairé, poêle/frigo, bahut et miroir, verticaux, occupation immédiate, une aubaine, très propre. Après 17h: 384-2975.

SEMI-LOFT 500 pi.ca., métro Jean-Talton Ambiance «soft». Hallologie sur rail, miroirs, tapis. Sur place cyclable. 600 \$ meublé, libre 1er sept. Non-meublé 500 \$, libre 27-2624.

SHERBROOKE est, face Parc Lafontaine, rénové, près installations, 1½, 2½, 3½, 4½, 522-9615.

SNOWDON bas duplex, août, garage, jardin, 625\$, 271-4752.

SOUS-LOCATION, 3135 Bedford = 309, 1½ moderne, moins de 300\$ Côte-Des-Neiges, 488-6765, 341-1689.

SPECIAL St-Michel, 4½, 1 mois gratuit, propre, 661-8386, 66

AVIS PUBLICS

VENTES
EN
JUSTICEConditions et
renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre
des huissiers
du Québec

Prenez avis que la compagnie DRAPERIE DELVIC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Ville d'Anjou.
Président:
LEONARDI, Nunzio.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, NO: 506-27-02214-871. PERCEPTEUR DES AMENDES, demande: -vs- MAX CHÉRY, défendeur. Le 15 août 1990 à 11h30 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 3812, rue Levesque, en la cité de St-Hubert, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Honda Prelude. Conditions: ARGENT COMPTANT. MARC ANDRÉ BEAUCHEMIN, huissier, 67-6400 PELLETIER, BERNIER & MARTIN, BAULT HUSSIERS, Montréal, le 1er août 1990.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, NO: 506-27-02245-875. PERCEPTEUR DES AMENDES, demande: -vs- MACLURE MANON, défenderesse. Le 15 août 1990 à 10h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 780, rue De Brouage # 11, en la cité de Beauport, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 horloge sur pied, 1 TV couleur, 1 four micro-onde. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHELLE P. BERNIER, huissier, 67-6400 PELLETIER, BERNIER & MARTIN, BAULT HUSSIERS, Montréal, le 1er août 1990.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 506-02-00216-903. 155933 CANADA INC., demanderesse, -vs- GRESUS BRQ, défenderesse. Le 16 août 1990 à 10h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 198, 8ème Avenue en la cité de Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 filière en métal beige de marque Cole, 4 tiroirs, 1 bureau en bois et en métal noir, 4 tiroirs, 1 armoire en métal gris bleu, 3 portes et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT. Frank Albertson, huissier, (328-8133), MACPHER, BOURQUE & ASS, Montréal, ce 1er août 1990.

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 19 juillet 1990 par lequel 2756-1000 QUEBEC INC. a transféré et cédé toutes ses dettes de livre présentes ou futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 26 juillet 1990, sous le numéro 4305956.

LA BANQUE DE MONTRÉAL

Canada, Province de Québec, District de Longueuil, COUR PROVINCE, NO: 506-27-00757-888. LA REINE, partie demanderesse, VS: RAOUIL MAGIREN, partie défenderesse. Le 15 août 1990 à 11h00 au 470 Charlevoix, Apt. 4, Longueuil, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAOUIL MAGIREN, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur, 1 vidéé VHS Panasonic, 1 Nintendo et acc, 1 set de salon matériel rose, 3 tables en mélamine blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY GAUCHER, huissier, (514)461-3340. MAURICE GAUCHER & ASS, HUSSIERS, 14 rue Davis, St-Bruno, Qc, J3V 1C8, Montréal, le 1er août 1990.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE BEDFORD NO. 460-02-000328-908

COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE PRÉSENT LUC MARTIN GREFFIER-ADJOINT INDUSTRIES FM INC. Partie Demanderesse c. PLASTITECK INC. Partie Défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à PLASTITECK INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 77, rue Principale à Granby, salle 132, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie du bref de saisie-arrest a été remise au greffe à l'intention de PLASTITECK INC. Lieu: Granby. Date: 27 juillet 1990 LUC MARTIN, GREFFIER-ADJOINT.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 320-000699-894. GAYLE KOURY CASIR, VS GARY COOPER. Le 13 août 1990 à 10h00 au 36, rue Black Road, Bellefeuille, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GARY COOPER, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo VHS Toshiba, 1 combustion lente Oldtimer, 1 système de son, 1 micro-onde Citizen, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE VISE. Information: SYLVAIN LAMARCHE, huissier, 878-3142. BOUTCHARD, ROBINER, BOILLARD HUISSIERS, 407 Boul. St-Laurent, suite 201, Montréal, Québec, H2Y 2Y3, Montréal, le 31 juillet 1990.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-05-006875-908

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINTE LES IMMEUBLES BENEFICIAL LIMITEE, -vs- Partie demanderesse

OLGA GIL, RACHEL GIL, Partie défenderesse

AVIS

Prenez avis que les procureurs de Les Immeubles Beneficial Ltee ont déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Montréal, au 10 rue St-Antoine est, un acte de 60 jours en vertu des articles 1040 A et suivants du Code civil concernant un emplacement avec maison dessus engée portant les numéros 4330, 4332, 4332A, 4337, 4359 Avenue Girouard, Montréal, circonstances et dépendances. A moins que vous n'ayiez remédié à votre défaut conformément à ces articles dans les 60 jours de la présente publication, il sera procédé contre vous suivant la loi. Une copie de l'avis de 60 jours a été laissée au greffe de la Cour à votre intention. Lieu: Montréal. Date: 20 juin 1990 GISELE DE MADELEIN, Protonotaire adjointe Me Lucien Lachapelle 5971 rue St-Hubert Montréal

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-03849-898. CÉRAMIQUES FLASH INC., demanderesse, -vs- MICHEL CLOUTIER, défenderesse. Le 15 août 1990 à 10h30 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 12429 Lachapelle, apt. 1, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Lloyd's, 1 armoire en mélamine blanche, 2 portes, 1 lot de 8 plantes tropicales et autres. Condition: ARGENT COMPTANT. Frank Albertson (328-8133), huissier, BUREAU D'ETUDE: MACPHER, BOURQUE & ASS, HUSSIERS, Montréal, ce 1er août 1990.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-11-002631-907 Q. 092111

COUR SUPÉRIEURE « EN FAILLITE » DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: C.G.D. Mécanique Inc. 7773 boul. Levesque Laval, Qc. H7A 1T1

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Avis est par les présentes donné que C.G.D. Mécanique Inc. a fait une cession le 25 juillet 1990, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14 août 1990 à 10h00 a.m. au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy-Favreau, 200 boul. René-Levesque Ouest, Basileau 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et au besoin, les procurations. Les réclamations à l'encontre de l'actif doivent être produites au syndic avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi, le produit de l'actif sera distribué entre les ayant droit sans égard à ces réclamations. Date de Valleyfield, ce 30 juillet 1990 Bureau de: J.P. CHATIGNY & ASSOCIES INC., et Jean-Pierre Chatigny, syndic 348 Chemin Larocque Valleyfield, Québec, J6T 4C3 Tél: (514)373-5698 ou 1(800)363-5330.

AVIS SELON L'ARTICLE 1571d DU CODE CIVIL AVIS est par les présentes donné que 2635-3821 Québec inc. par contrat intervenu le 27 juillet 1990, a vendu, cédé et transporté tous ses comptes, créances et réclamations, présents et futurs, en faveur de Proviso Distribution inc. et que cette convention a été enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Montréal, le 31 juillet 1990 sous le numéro 4306857.

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal, sous le no 4243828, la Banque Toronto-Dominion (ci-après appelée « la banque ») a rétrocedé et transféré de nouveau à LUMIRAY MANUFACTURING INC., 745, rue Guy, Montréal, Québec (ci-après appelée « le client ») tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 1er septembre, 1970 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 2229231. Fait ce 26ème jour de juillet 1990. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-43-000320-902

COUR DU QUÉBEC Chambre de la jeunesse A. Mme Louise Harnois adresse inconnue

ORDONNANCE Le tribunal vous ordonne de comparaître à la Cour du Québec, chambre de la Jeunesse, au 410 est, rue Bellechasse, Montréal, à la salle 100 A à 9 h 30 am, le 4 septembre 1990, et vous informe qu'un avis de la demande de placement concernant l'enfant HARNIS BABEUX Mario Jos Patrick né le 27 juillet 1989 a été déposé à votre intention au Greffe de l'adoption. Vous êtes avisé qu'à défaut de vous présenter à cette date et de proposer des demandes que vous entendiez faire valoir, les requérants pourront obtenir un jugement par défaut. Montréal, le 27 juillet 1990. Lucille Rouiller Greffier-Adjoint

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 506-27-00428-900. Le Percepteur des amendes, Partie demanderesse, -vs- GILLES MARTEL, Partie défenderesse. Le 14ème jour d'août 1990 à 11h00, au 1017, CHEMIN DU LAC, LONGUEUIL, Qc, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES MARTEL, saisis en cette cause, consistant en: TV, couleur, magnéto, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ET/OU CHEQUE VISE. DANIEL LÉDOUX, huissier, (514) 678-0973, Fax: 678-7232, FOURGET, JOUIN & ASS, HUSSIERS, 460, St-Charles O., # 301, Longueuil, Qc, J4H 1G4.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO. 506-12-004617-901

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT CHANTAL GRANGER, Partie Demanderesse c. CARLOS SERRANO, Partie Défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à CARLOS SERRANO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111, est, boul. Jacques-Cartier, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de KUMAR ASHOK JASWAL. Lieu: RIMOUSKI. Date: 25 juillet 1990. C. DESJARDINS, PROTONOTAIRE ADJOINT.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR 286-1200

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE RIMOUSKI NO. 100-12-004642-909

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT DOMINIQUE CÔTE, Partie Demanderesse c. KUMAR ASHOK JASWAL, Partie Défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à KUMAR ASHOK JASWAL de comparaître au greffe de cette cour situé au 183 ave. de la Cathédrale, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de SERGE OUMET. Lieu: RIMOUSKI. Date: 26 juillet 1990. C. DESJARDINS, PROTONOTAIRE ADJOINT.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE RIMOUSKI NO. 100-12-004642-909

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT RENÉE MICHAUD, Partie Demanderesse c. SERGE OUMET, Partie Défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à SERGE OUMET de comparaître au greffe de cette cour situé au 183 ave. de la Cathédrale, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de SERGE OUMET. Lieu: RIMOUSKI. Date: 26 juillet 1990. C. DESJARDINS, PROTONOTAIRE ADJOINT.

L'ALCOOL AU VOLANT

C'est criminel

Un appel de votre journal à la campagne de la

QU'ON SE LE DISE

Regie de l'assurance automobile du Québec

Transports
Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. St-Cyrille Est
20^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

OU

Service des contrats
Ministère des Transports
255, boul. Crémazie Est
1^{er} étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

Le sous-ministre,
Jean-Marc Bard, F.C.A.

■ Projet no 098-6902-0 — Installation de deux (2) nouveaux réservoirs d'une capacité de 10 000 litres chacun et raccordement aux pompes existantes, vidange, désaffectation et récupération de deux (2) vieux réservoirs de 9 000 litres chacun (essence et diesel), situés au 1001, rue Vitre, dans la municipalité de Québec, M.R.C. Communauté urbaine de Québec, circonscription électorale de Limoilou.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 1 500 \$ ou
— chèque visé: 750 \$.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 21 août 1990 à 15h.**

■ Projet no 110-6901-0 — Installation de deux (2) nouveaux réservoirs à carburant de 1 000 litres chacun, la désaffectation et la récupération de deux (2) vieux réservoirs de 4 500 litres chacun ainsi que le démontage et la réinstallation des pompes existantes, au sous-centre des transports, dans la municipalité de Pothéngamook (Sully), M.R.C. Témiscouata, circonscription électorale de Kamouraska-Témiscouata.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 850 \$ ou
— chèque visé: 425 \$.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 21 août 1990 à 15h.**

■ Projet no 299-1115-0 — Couche d'usure et rapéage à l'enrobé bitumineux sur les routes 113 et 167, dans diverses municipalités, M.R.C. Domaine-du-Roy et Territoires conventionnés, circonscription électorale Roberval.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 68 000 \$ ou
— chèque visé: 34 000 \$.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 28 août 1990 à 15h.**

■ Projet no 315-1999-0 — Construction de glissières de sécurité sur diverses routes dans diverses municipalités, M.R.C. Chutes-de-la-Chaudière, Bellechasse, Desjardins et Nouvelle-Beauce, circonscriptions électorales de Beauce-Nord, Bellechasse, Chutes-de-la-Chaudière et Lévis. Longueur de 5,3 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 36 000 \$ ou
— chèque visé: 18 000 \$.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 28 août 1990 à 15h.**

■ Projet no 323-4234-0 — Dénégement et délagage de l'autoroute 73, dans les municipalités de Saints-Anges et de Sainte-Marie, M.R.C. Nouvelle-Beauce, circonscription électorale de Beauce-Nord. Longueur de 28,89 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 7 400 \$ ou
— chèque visé: 3 700 \$.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 21 août 1990 à 15h.**

■ Projet no 323-4235-0 — Dénégement et délagage de la route 216 à partir de l'intersection avec la rue Notre-Dame, dans la municipalité de Ste-Marie, ville jusqu'à la limite entre St-Elzéar de Beauce et St-Sylvestre, M.R.C. Nouvelle-Beauce, circonscription électorale Beauce-Nord. Longueur de 10,96 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 2 400 \$ ou
— chèque visé: 1 200 \$.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 21 août 1990 à 15h.**

■ Projet no 327-4236-0 — Dénégement et délagage de la route 267 et de la route du Mont Adstock, dans diverses municipalités, M.R.C. de l'Amiante et de L'Érable, circonscriptions électorales de Frontenac et Lotbinière. Longueur de 40,29 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 8 500 \$ ou
— chèque visé: 4 250 \$.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 21 août 1990 à 15h.**

■ Projet no 328-2402-0 — Réparation d'un pont en béton armé sur la voie sud de l'autoroute 20, au-dessus de la rivière Auneuse, dans la municipalité de Bernières, M.R.C. Les Chutes-de-la-Chaudière, circonscription électorale Les Chutes-de-la-Chaudière.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 7 000 \$ ou
— chèque visé: 3 500 \$.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 21 août 1990 à 15h.**

■ Projet no 432-2301-0 — Nettoyage et recouvrement de peinture d'une structure métallique située sur la route 138 au-dessus de la rivière Batiscan, dans la municipalité de Batiscan s.d., M.R.C. Francheville, circonscription électorale Champlain.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 119 000 \$ ou
— chèque visé: 59 500 \$.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 28 août 1990 à 15h.**

■ Projet no 432-2601-0 — Réfection partielle d'un pont couvert, au-dessus de la rivière Bostonnaie, située sur le premier raccordement de la route 155 et du Rang sud, dans la municipalité de La Bostonnaie s.d., M.R.C. du Haut St-Maurice, circonscription électorale de Laviolette.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 7 000 \$ ou
— chèque visé: 3 500 \$.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 21 août 1990 à 15h.**

■ Projet no 656-0903-0 — Modification au poste de contrôle sur l'autoroute 10, dans la municipalité de Brossard, ville, M.R.C. de Champlain, circonscription électorale de La Pinière.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 10 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 14 000 \$ ou
— chèque visé: 7 000 \$.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 22 août 1990 à 15h.**

■ Projet no 656-1102-0 — Recouvrement en enrobé bitumineux sur l'autoroute 20, dans les municipalités de Saint-Mathieu-de-Belœil paroisse et Belœil ville, M.R.C. La Vallée-du-Richelieu, circonscription électorale de Verchères. Longueur de 7,05 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 21 000 \$ ou
— chèque visé: 10 500 \$.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

LE GUIDE DU WEEK-END



PHOTO ERIC AWUY

Les jeunes de l'Orchestre mondial des Jeunes musicales en répétition.

Des concerts populaires et énigmatiques

Concerts populaires

avec l'Orchestre mondial des Jeunes musicales, dir. Vernon Handley : Lauber, *Ouverture canadienne*; Prokofiev, *Concerto* no. 3 op. 26, avec le pianiste Marc-André Hamelin; Elgar, *Enigma variations* op. 36. Mercredi 1er août, à l'Aréna Maurice-Richard.

Carol Bergeron

ENTRE le 27 juin et le 22 août, l'Orchestre symphonique de Montréal et l'Orchestre Métropolitain se partagent 11 des 13 soirées estivales de la présente saison des Concerts Populaires de l'Aréna Maurice-Richard. Les deux autres programmes ont été confiés à l'Orchestre mondial de Jeunes musicales (OMJM) et à l'Orchestre symphonique de Sherbrooke (le 15 août prochain).

Fondé au Québec en 1970, l'OMJM y revient pour fêter son 20e anniversaire. 105 instrumentistes âgés de 17 à 23 ans et venant de 33 pays différents ont été rassemblés afin de leur faire vivre une expérience musicale unique qui cette fois-ci donnera lieu à cinq concerts à Orford, Québec, Montréal et Joliette, ainsi qu'à l'enregistrement d'un disque.

C'est le chef britannique Vernon Handley, connu notamment pour ses enregistrements de musique anglaise, qui dirige cette année la formation internationale. On ne s'étonnera pas alors qu'il ait tenu à faire travailler les *Variations enigma*, d'Edward Elgar, l'une des oeuvres les mieux appréciées du répertoire symphonique de son pays.

Par la réaction du public qui fréquente l'Aréna, on pourrait croire que ces *Variations* peuvent encore aujourd'hui dérouter. Il ne faut pourtant pas s'inquiéter outre mesure du mot « enigma ». Il suffit de savoir que le caractère « énigmatique » s'applique d'abord au thème principal auquel devrait se superposer une mélodie bien connue que personne, cependant, n'a pu identifier avec certitude. Les 14 *Variations* qui suivent posent autant de petites « énigmes », plus faciles à résoudre, qui cherchent à cacher l'identité de chacun des 14 dédicataires.

Elgar parle même d'un thème plus vaste qui parcourt le tout, mais

sans être joué... À la manière, précise-t-il, de l'*Intrus ou les sept princesses*, de l'écrivain belge Maurice Maeterlinck, où le personnage principal n'est jamais sur scène.

Superbement écrit pour grand orchestre, l'ouvrage offre aux interprètes plus d'une occasion de briller et c'est sans doute cela qui a dû stimuler l'ardeur de tous ces jeunes musiciens de l'OMJM. Laissant la solution des « énigmes » « elgariennes » à la sagacité des mélomanes avertis, ils se sont plutôt appliqués à résoudre avec aplomb toutes les difficultés techniques de la partition.

Dans le troisième *Concerto*, de Prokofiev, l'accompagnement a souffert d'une certaine précarité du jeu. Là se remarquait plus aisément l'inexpérience de cette juvénile phalange. N'eût été de la remarquable participation du soliste, la prestation aurait facilement pu devenir laborieuse.

C'est donc Marc-André Hamelin qui, par la solidité de son jeu, l'étonnante précision rythmique et la sensibilité du geste musical, a su recréer le dynamisme et la cohérence de cette redoutable page concertante.

La tâche du pianiste et celle du chef d'orchestre ont probablement été plus délicates encore en raison du fait que l'acoustique de l'Aréna n'est pas des plus faciles. Près du plateau, où j'étais assis, tout sonnait de manière beaucoup trop sèche. On peut même supposer que Hamelin et Handley ont dû redoubler leurs efforts pour éviter que la panique ne s'empare de l'orchestre.

Commandée par les Jeunes musicales, l'*Ouverture canadienne*, de la compositrice Anne Lauber, a été écrite en hommage à son pays d'adoption (Madame Lauber étant d'origine suisse) et à Gilles Lefebvre à qui l'on doit la création de l'OMJM.

La partition foisonne d'allusions folkloriques provenant des chants amérindiens, canadiens et québécois. Sur un fond rythmique dansant, la musique semble inviter au plaisir de fraterniser; une fraternisation sans histoire, sans prétention que de chercher l'adhésion du plus grand nombre, et sans profondeur. Elle offre en outre à son auteur le prétexte à continuer sa patiente exploration du monde symphonique.

Quelle famille ! Quels acteurs !

Quelle famille !

Comédie de Francis Joffo, mise en scène de Louis Lalande, décor de Michel Demers, avec Denise Tessier, Françoise Gratton, Louis Lalande, Gilles Pelletier, Isabelle Cyr, Jacques Lussier et Edgar Fruiter. Au Théâtre Le Chanteclerc jusqu'au 2 septembre.

Alain Pontaut

NON, « Quelle famille ! » n'a rien à voir avec les niaiseries d'aventures du chien Macaire et de l'épaisse ribambelle, heureusement défunte, du clan Bertrand-Lajeunesse. Le *Quelle famille !* du Chanteclerc, c'est tout autre chose. Quelque chose de plus compliqué. Suivez-moi bien.

Denise, 58 ans, vient se réfugier chez sa fille Michèle, 38 ans, parce que son mari, Raymond, a une maîtresse. Elle va demander le divorce. Stupéfaction de Michèle : « À ton âge ! » Mais il n'y a pas d'âge pour divorcer. La preuve. Annie, 19 ans, fille de Michèle, est partie au milieu de son voyage de noces et, furieuse contre son mari, elle revient chez sa mère en lui annonçant qu'elle veut divorcer. Indignation de Michèle : « À ton âge ! » Elle veut dire : « Tu viens de te marier ! » Et Papy aussi, 80 ans et des poussières, père de Denise, grand-père de Michèle et arrière-grand-père d'Annie, est parti de

sa campagne après avoir eu des mots avec son épouse et cherche un avocat pour divorcer. Stupéfaction de Denise, de Michèle, d'Annie : « À ton âge ! »

Et tandis que Papy, buté, robuste, coquin et gaillard, sert gaiement de chef d'orchestre à la frénésie de cette épidémie familiale, Denise s'enferme pour ne pas écouter les explications de Raymond. Annie pour ne pas parler à Frank, Michèle parce que Bernard, son mari, menace de chasser sa fille. Las de supplier derrière les portes, les hommes, restés entre eux, philosophent, boivent un verre, puis deux, pour garder le moral et s'efforcent de raisonner le joyeux Papy qui, goguenard, dans un tel cas, affirme ne connaître qu'une méthode : défoncer la porte.

En fait — la différence n'est pas toujours évidente —, il y a des boulevards tristes et il y en a, beaucoup plus rares, qui ont la grâce. Celui-là appartient à la deuxième catégorie. Il a la gentillesse, la fantaisie, la verve nécessaire pour qu'on ne lui tienne rigueur ni de la mécanique trop bien montée de son intrigue, ni des facilités, de l'artifice de ses situations, ni des clichés de sa psychologie et de ses dialogues. Divertissement, il joue la carte du divertissement. Il a assez d'optimisme badin, de joyeuse sérénité, d'esprit au coin de l'oeil pur nous entraîner sans coup

férer dans son aimable tourbillon.

Et d'autant plus qu'à ces situations de vaudeville, il ne manque pas d'ajouter avec bonhomie et un brin d'émotion les moments plus sérieusement évocateurs des sentiments et de la condition des gens âgés. Un habile homme que ce Francis Joffo, auteur à succès qui parle de « sensibiliser les spectateurs, après les avoir fait rire, au douloureux problème de la solitude des grands et arrière-grands-parents ». La sensibilisation, remarquez bien, est ici du genre très léger et la famille de M. Joffo n'a pas été conçue pour nous faire pleurer. Reste que de tels soucis, dans une intrigue boulevardière, humanisent tout de même l'action qui, sans eux, ne serait que froide mécanique.

Mais ce qui fait surtout le charme de « Quelle famille », ce qui explique le plaisir qu'on y prend, c'est l'exceptionnelle qualité des comédiens qui l'interprètent. Denise Tessier apporte au personnage de Michèle une grâce, une rondeur, un pétilement qui font un peu songer à ceux qu'avait naguère, dans ce genre d'emploi, une comédienne comme Sophie Desmarais. On l'a vue peu, à la télévision, et on aimerait la voir plus souvent au théâtre.

Françoise Gratton, sa mère, est plus aimable encore en grand-mère de charme, avec toute la tendresse du monde dans le moindre de ses gestes et regards.



Jacques Lussier

AMERICAN EXPRESS® PRÉSENTE

«AVANT-PREMIÈRE»^{MC}

SON NOUVEAU SERVICE DE RÉSERVATION PRIORITAIRE

AMERICAN EXPRESS VOUS INVITE À L'EXPOSITION DES IMPRESSIONNISTES AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL



ÊTRE MEMBRE À SES PRIVILÈGES^{MC}

Le service «Avant-première» vous donne accès, en tant que titulaire de la Carte American Express, aux événements les plus courus en ville.

Aujourd'hui, le service «Avant-première» vous ouvre le monde des beaux-arts : American Express a le plaisir de vous inviter à visiter *Un regard passionné : chefs-d'oeuvre de l'impressionnisme et autres toiles de maîtres de la collection Emil G. Bührle* au Musée des beaux-arts de Montréal.

Cézanne, Degas, Gauguin, Manet, Monet, Renoir, Toulouse-Lautrec, Van Gogh... tous les grands maîtres de l'impressionnisme sont représentés dans cette fabuleuse collection privée, présentée en exclusivité au Musée des beaux-arts de Montréal, du 3 août au 14 octobre 1990.

Vous n'avez qu'à présenter la Carte American Express à l'entrée et vous serez admis gratuitement.

Demandez la Carte dès aujourd'hui. Composez le 1 800 668-AMEX.



Pierre Auguste Renoir (1841-1919)
Portrait de mademoiselle Irène Cahen d'Anvers, 1880

Collection Fondation E.G. Bührle.

LES MÉDICAMENTS, FAUT PAS EN ABUSER!

Santé et Services sociaux
Québec

MUSIQUE CLASSIQUE



CE SOIR, VENDREDI 3 AOÛT
LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF
PRÉSENTE À 22:00

- les patineurs op. 183, Doloris op. 170, Pluie de diamants (Waldteufel)
- Luxembourg, Amour Tzigane, Eva (Lehar)
- danse ancienne de Hongrie (anonyme)

DEMAIN SOIR, 22:00

- concerto pour piano no. 9 K. 271 Jeunehomme (Mozart)
- symphonie no. 35 K. 385 en ré Haffner (Mozart)
- symphonie no. 4 en la op. 90 Italienne (Mendelssohn)
- concertos pour flûte RV 509-514 (Vivaldi)

ciel 98.3

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

LE GUIDE DU WEEK-END

Montréal, vendredi 3 août 1990

NOS CHOIX THÉÂTRE

✓ **Quelle famille !** Au Chanteclerc à Sainte-Adèle, ou quand une épidémie de divorce s'abat sur les quatre générations d'une même famille. Personnages, spectateurs, arrière-grand-père, personne n'y résiste. Une brillante distribution entraînée par un Gilles Pelletier moustachu comme Clément, léger, octogénaire et retentissant.

✓ **Bonne fête maman** À l'Escale à Saint-Marc, ou la p'tite vie d'Estelle magiquement transformée par Janine Sutto en émancipation tranquille et en petite fresque humaniste. Une oeuvre attachante d'Elizabeth Bourget.

✓ **Des interprètes** *Le dernier des Don Juan*, à Eastman, pour Jean-Louis Millette, *À vos souhaits*, à Terrebonne, pour Luc Durand, *Tel père, tel fils*, à Granby, pour Gaétan Labrèche et *Dragon sur table*, à Upton, pour... l'immense marionnette motorisée qui agit au-dessus du mur sa tête de dragon.

EXPOSITIONS



✓ **Les grands impressionnistes.** La très belle exposition des chefs-d'oeuvre de l'impressionnisme et autres toiles de maîtres s'ouvre aujourd'hui au Musée des beaux-arts de Montréal. Ces 85 tableaux nous viennent de la collection Emil G. Bührle de Zurich et l'un des héritiers de la famille, Dieter Bührle pose ici devant l'un de ses préférés, *Champ de blé et cyprès* de Van Gogh (photo Jacques Nadeau).

✓ **Dali** Dernière chance aussi ce week-end de visiter l'exposition Salvador Dali en prolongation jusqu'à dimanche, 21 h, au Musée des beaux-arts. — M.L.

MUSIQUE

✓ **Domaine Forget.** Au Domaine Forget de Saint-Irénée, dans le beau comté de Charlevoix, concert ce soir des violoniste et pianiste Viktor et Tatjana Pikaisen. Samedi soir, c'est au tour de l'Orchestre des jeunes du Québec sous la direction de quatre lauréats du cours de direction d'orchestre de l'Académie du Domaine Forget.

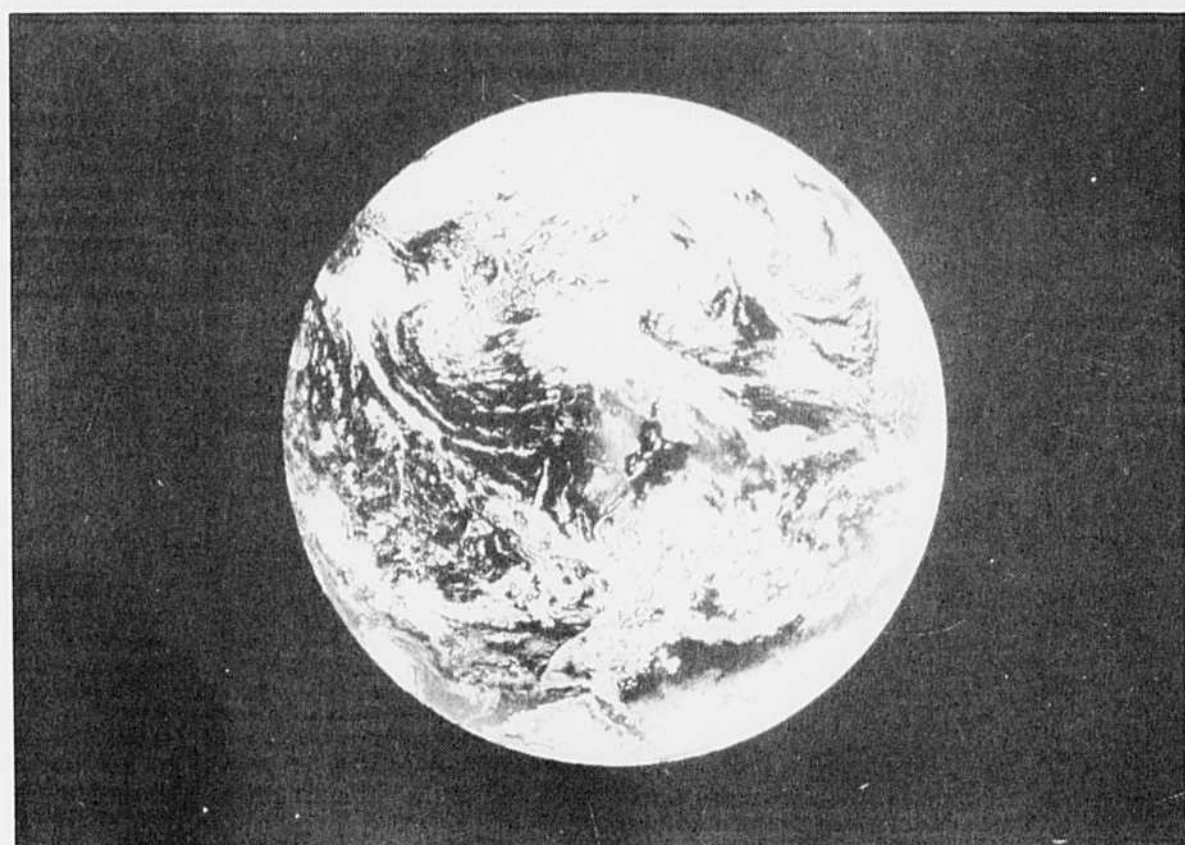
✓ **Quatuor Claudel.** Le Quatuor Claudel (ainsi appelé en 1989 en l'honneur de la sculpteur Camille Claudel) et ses invités donnera trois concerts ce week-end à l'Ancienne Église de West Bromme: ce soir et samedi soir à 20 h et dimanche à 15 h. Le groupe est composé de Elaine Maril et Marie-Josée Arpin, violons, Jutta Puchhammer, alto et Thérèse Motard, violoncelle. Les invités sont Sherman Friedland, clarinette et Louise-André Baril, piano. Au programme: des oeuvres de Prokofiev, Shostakovich, Hindemith et Copland. Entrée libre.

✓ **Orchestre mondial des JM.** Dernier concert de la tournée au Québec de l'Orchestre mondial des Jeunesses musicales dirigé par Vernon Handley ce soir à l'amphithéâtre de Lanaudière à Joliette. Avec la violoniste Angèle Dubeau. Au programme: une création canadienne de Pierre Mercure et des oeuvres de Max Bruch et Rachmaninov.

✓ **Aussi à Lanaudière.** Le Mendelssohn Choir et le quintette de cuivres Great Laken Brass dirigé par Elmer Iseler seront les invités du concert du samedi soir à Lanaudière et le lendemain dimanche à 14 h30 un concert populaire du Canadian Brass.

✓ **À Orford.** Le Festival Orford reçoit ce soir à la salle Gilles-Lefebvre les pianistes-duettistes Victor Bouchard et Renée Morisset, en compagnie d'une dizaine de musiciens, dans un programme Mozart, Rachmaninov, Schumann, et le fameux Carnaval des animaux de Saint-Saëns; samedi au même endroit, le baryton Kevin McMillan accompagné par John Greer chantera des oeuvres de Beethoven, de Haydn, de Schubert et de Loewe; dimanche au concert-bouffe de 16 h, le quintette à vent Pentaèdre jouera des oeuvres de Mozart, de Beethoven, de Milhaud, de Ravel et de Ibert. — Marie Laurier

L'ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE



Si cette planète vous tient à coeur...

PHOTO PLANETARIUM

Le spectacle du Planétarium Dow plonge en plein coeur d'une actualité brûlante par le biais d'une allégorie qui nous amène à réfléchir sur l'avenir de la planète Terre.

Intitulé *Danger: planète en péril*, le concepteur de cette leçon d'écologie qui n'a cependant rien de didactique se demande et nous demande: qu'arriverait-il si en l'an 2024 la Terre devenait trop polluée pour être habitable? En examinant le cosmos, on fait un bilan exhaustif de tous les éléments polluants qui nous entourent: les BPC, les pluies acides, les métaux lourds et les déchets toxiques dans l'eau du Saint-Laurent, bref tout ce qui altère la pureté de l'eau, de l'air et du sol. Depuis des décennies, nous usons et abusons de nos ressources, mettant en péril notre propre survie, sommes-nous obligés de reconnaître. Puis

on nous invite à concevoir une solution de remplacement, soit une planète idéale que l'on pourrait adopter et qui correspondrait à nos besoins. Vous aurez deviner la réponse: on revient à la belle et grande planète Terre dans laquelle nous habitons déjà et qui subit des dommages irréparables par notre négligence et notre indifférence à la conserver sinon vierge du moins convenablement habitable. A nous de tout mettre en oeuvre pour la préserver. Les enfants et leurs parents raffolent de ce spectacle commenté par un spécialiste qui sait captiver leur intérêt pendant une heure. Il ne reste qu'un mois — jusqu'au 2 septembre — pour vous y précipiter. La version française est donnée chaque jour de la semaine à 13 h 45, 15 h et 20 h 30 et ne coûte que 3 \$ pour les adultes et la moitié moins pour les jeunes. Le texte est de Joël Coppieters et la réalisation du conseiller scientifique Pierre Chastenay. Le Planétarium Dow existe depuis bientôt 25 ans (en 1991) et il est situé au 1000 ouest rue Saint-Jacques (coin Peel). Renseignements: 872-4530.

— Marie Laurier

LA TÉLÉ DU WEEK-END

VENDREDI

Droit de parole. Doit-on retirer pour toujours leur permis aux automobilistes qui circulent en état d'ivresse? La question est grave, lourde de conséquences et fort pertinente en ces jours d'été où chacun fait bombance. Claire Lamarche l'a posée en reprise à ses invités. R.-Q., 20 h.

Tell Quel. Certaines expériences vous conduisent aux portes de la mort, vous transforment pour toujours. Des personnes rescapées d'un coma léger ou profond viennent parler de ces moments d'absence où elles ont sombré. TV 5, 20 h.

Cinéma Cinémas. Vous avez aimé «Cyrano», le film de l'été? Avec Gérard Depardieu et Anne Brochet, on assiste ici en plein plateau au 66e jour de tournage de la célèbre production. Un des sujets de Cinema Cinémas. TV 5, 21 h.

Chinatown. À voir et revoir. Les mésaventures trépidantes et compliquées d'un détective privé qui met à jour de louches activités perpétrées dans le Chinatown. Faye Dunaway, Jack Nicholson et John Huston y sont absolument fabuleux. Un film de Roman Polanski tourné en 1974, TQS, 24 h.

National Audubon Society. Quelles conséquences aurait sur l'Alaska la construction de forages d'exploration par les compagnies pétrolières? Celle-ci convoitent les terrains de l'Arctic National Wildlife Refuge, au grand dam des environnementalistes. En reprise, les deux parties prennent la parole dans ce passionnant documentaire. PBS, 8 h.

Les révoltés du Bounty. Un grand classique! On connaît l'histoire (véridique) par coeur. En 1788, en plein Pacifique, un équipage se révolte contre la tyrannie de son cruel capitaine. Un film de l'américain L. Milestone tourné en 1962. Il met en vedette l'inoubliable Marlon Brando, Trevor Howard et Richard Harris. T.-M., 10 h.

Henri. Ce drame québécois tourné en 1986 par F. Labonté met en vedette Eric Brisebois, Jacques Godin et Marthe Turgeon. On y fait connaissance avec un adolescent souffre-douleur qui prend son complexe à deux mains en participant à la course annuelle de sa région. R.-C., 20 h.

La plume de l'amour. D.H. Lawrence, l'auteur de «L'amant de Lady Chatterley» eut, c'est bien connu, une vie tumultueuse. La voici évoquée dans un film biographique du britannique C. Miles tourné en 1980. Traitement sobre et distingué. À l'anglaise! R.-C., 22 h 35.

DIMANCHE

Evening at pops. Oyez! Oyez! On rend ici hommage au chanteur Bing Crosby et au grand trompettiste Louis Armstrong. Dirigé par John Williams, c'est l'orchestre Boston Pops qui accompagne Perry Como et Byron Stripling dans cet éloge musical aux géants du passé. PBS, 18 h 05.

Tampopo. Une comédie «nouille» du Japonais J. Itami tourné en 1986 avec Tsutomu Yamazaki, Nobuko Miyamoto et Koji Yakusho. Un camionneur poursuivi par d'affreux gangsters transforme une restauratrice en reine de la nouille. Absurde et désopilant! R.-C., 20 h.

National Audubon Society. Lorsqu'elles migrent du Texas à l'Alaska, les grues du Canada font arrêt sur la rivière Platte au Nebraska, histoire de se ravitailler, de prendre une pause. Or cette rivière est en danger. La Société Audubon étudie la menace. PBS, 20 h.

«L'enfance de Gorki» Chef-d'oeuvre du Soviétique M. Donskoi,

tourné en 1938, le film met en vedette Aliocha Larski, Vera Messalitinova et Mikhail Troyanovski. A travers une suite de très belles images, est racontée ici l'enfance de l'écrivain Maxime Gorki dans la Russie de la fin du siècle dernier. Une interprétation magistrale! Au Ciné-Club, R.-C., 22 h 35.

— Odile Tremblay



RESTAURANTS ET VINS EN RAPPEL



Josée
BLANCHETTE

CLAUDE POSTEL,
443 rue St-Vincent.
Tél.: 875-5067.

C'est dans ce magnifique «hôtel» historique du Vieux-Montréal que le chef Postel a choisi de nous attirer. Pris au piège, vous n'aurez plus qu'à

craquer pour le saumon fumé maison, la terrine de jambon à la tourangelle, la bourride ou le confit de canard. Les desserts signés Postel sont toujours aussi classiques et s'avancent vers vous dressés sur un chariot. On se laisse tenter tout autant par ces douceurs de choix que par ce décor d'une époque où la qualité avait bien meilleur goût. Il faut compter 50 \$ pour deux convives avant le vin, la taxe et le service et la tble d'hôte est toujours d'un excellent rapport qualité-prix.

XUAN,
26 rue Prince-Arthur Ouest,
Tél.: 849-4923.
Fermé le lundi.

On y sert probablement la cuisine vietnamienne la plus authentique en ville et sûrement la plus délicieuse de la rue. Pour échapper aux brochettes d'usage, goûtez au potage aigre-doux, aux rouleaux de printemps froids servis avec sauce Hoy Sin, au porc au caramel et surtout à la crêpe farcie au porc et crevettes accompagnée de laitue et de menthe fraîche. Les desserts donnent invariablement dans le beignet aux pommes ou aux bananes mais n'avez-vous pas décidé de perdre quelques kilos en ce début de décennie? Comptez environ 20 \$ pour deux personnes avant la bière, la taxe et le service.

NDLR: Ces appréciations résument de bonnes critiques parues dans nos pages dernièrement. La situation a pu changer depuis.



Noël
MASSEAU
Pierre
SEGUIN

Pierre Masseau et Noël Séguin seront de retour demain dans le Cahier du samedi et la semaine prochaine «en rappel».